



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Honor  
Erit huic quoque  
luto.



ANDREA FELICIS OEFE  
L.Y.  
Monacensis.

474.

Joel cap. 11. 14.

360

virgilius dñci. VI. p. 739 ap: ubi  
placuit at. ubi tunc in somnis  
stigmaris ex thodone.

ad. adam olympiodoru et origenem  
contra celsum 2. VII. p. 334.

ad. plutar. de facie in luna.

L. X. 26 24. ex eo der. 2ndit. tunus.  
L. I. 2. 30. —, alius long cod. libro.  
hymenaeus ex lactantio in de vita  
christi consolatione 2. III. Inst. C. 19.  
ad. ramum in locum virg: signum.  
abraham. et quodlibet locum transla-  
tum munetum in nov. ad fulgent.  
Mythol. L. I. C. 4. p. 301.

Etiam a' ista 21 atomicorum 738716-  
848484 2161692: docent. multa inha-  
rem disputat physiostomus ut alios  
tacca, bonone 2819, in math.  
Hoc quod. causam hanc ad 2st. Sol. v.  
p. 466.





Polem. 2586.

LE SISTEME  
DE S  
A N C I E N S  
ET DES  
M O D E R N E S,

*Concilié par l'Exposition des  
Sentimens differens de quel-  
ques THÉOLOGIENS,*

S U R  
L'ETAT DES AMES  
S E P A R E E S  
D E S C O R P S.

*EN QUATORZE LETTRES.*  
NOUVELLE EDITION  
augmentée par des NOTES &  
quelques PIÈCES Nouvelles.



A AMSTERDAM,  
Chez les WETSTEINS & SMITH.  
M. DCC. XXXIII.

BIBLIOTHECA  
REGIA  
MONACENSIS.

A V I S  
D E L' E D I T E U R.

L'Accueil, qui a été fait  
universellement à la  
première Edition<sup>a</sup> de ces  
Lettres, fait attendre pour  
celle-ci un succès encore  
plus favorable. Les Con-  
noisseurs jugeront par les  
Notes & les nouvelles Pie-  
ces que l'on y insère, du  
prix de cette Edition.

<sup>a</sup> La première Edition a été faite  
en 1731.



W. H. D.

## P R E F A C E

## P R E F A C E.

**C**es Lettres, qu'on a jugé dignes de l'attention des Personnes sensées, trouveront sans doute autant d'opposition dans les Esprits, qu'il y en a de prévenus contre toute apparence de nouveauté; peut-être même que les Person-

nes

On supposera ici que le Lecteur sera surpris & comme revolté à la première vue d'un Système que l'on taxe de nouveauté. Cela peut avoir

quelque raison.

## VIII. PREFACE.

nes de piété, à la seule vûë du titre, taxeront les sujets de ces Lettres de Questions curieuses, qu'il n'est point permis d'examiner ou d'aprofondir. Il feroit aisé de les en desabuser, si elles vouloient prendre la peine d'en faire la leo-

tu-

ca lieu chez bien des Gens, lorsque la premiere Edition a parû; présent ce n'est plus cela; l'on s'est si bien familiarisé avec ces nouveautez prétendus, que les Gens sensez sont surpris que l'on ait pû penser autrement, & peut-être se plaindront-ils dans la suite, que l'on ait entrepris de prouver, par trop d'endroits, des Véritez qui portent leur évidence avec elles.

## PREFACE. ix

ture, dans une disposition d'Esprit entierement impartiale. Les Questions purement curieuses n'aboutissent à rien, elles ne sont d'aucun usage, ni pour la spéculacion, ni pour la pratique. Loin de répandre quelque jour sur les obscuritez, ou les contrarietez apparentes de la Religion, elles en font naître de nouvelles.

On diroit ici que les Véritez contenuës dans ces

## **x PREFACE.**

ces Lettres sont d'usage,  
soit pour la théorie, soit  
pour la pratique, s'il n'é-  
toit plus à propos d'en  
laisser juger le Lecteur  
par lui même. Il dé-  
couvrira sans peine, qu'à  
l'égard de la théorie, tout  
y aboutit à faire voir l'har-  
monie des Perfections di-  
vines, dans l'ouvrage du  
Salut des hommes; qu'à  
l'égard de la pratique,  
tout y tend à prouver l'ab-  
solüë nécessité d'une sain-  
tété réelle & intérieure, en-  
tant qu'on y refute l'opi-  
nion.

nion d'une imputation extérieure, qui sert à endormir une infinité de personnes.

Ceux qui jusqu'apré-  
sent n'ont pû trouver d'é-  
claircissement solide sur  
les dissensmens qui sont  
entre les Théologiens An-  
ciens & Modernes, <sup>b</sup> se-  
raient sans doute bien ai-  
se de rencontrer ici quel-  
que dénoüement à tant  
de difficultez. Sicela leur  
ar-

<sup>b</sup> Sur la Prédestination & la Gra-  
ce universelle,

**XVI PREFACE.**

arrivoit, dans la lecture de ces Lettres, les Véritez qui y sont contenues n'auroient pas besoin d'autre Apologie.



**IN-**

[ : ]

# INTRODUCTION

## A L'OUVRAGE

o u

# DISSERTATION

Sur la nature de la *Bonté*  
& de la *Justice* Divine,  
*considérées dans leur ori-*  
*gine.*

**L**'Idée de la *Bonté* & celle de la *Justice* sont liées insepara-  
blement à l'idée de Dieu;  
chacun en convient; mais une  
marque que l'on en connoit peu  
la nature, c'est l'habitude où  
l'on est de les opposer l'une à  
l'autre.

L'on dit que la *Justice* fait  
place à la *Bonté*, ou que la Bon-  
A  
té

## 2. INTRODUCTION

té fait place à la Justice ; la connoissance de l'*Unité* de Dieu ferroit tomber cette fausse idée ; Non comprendroit que la distinction que nous faisons des Attributs Divins procéde des bornes de notre Intelligence , qui est obligée de considerer successivement les différentes parties d'un *Tout*, qu'elle ne peut fixer sans en être éblouie.

Nous trouvons de la facilité à considérer la *Bonté* distinguée de la *Justice* ; de là nous nous figurons que l'une n'est pas l'autre, qu'il y a même bien de la différence. Essaiions de prendre les choses par un autre biais ; peut-être trouverons-nous, en remontant à leur origine, que la Bonté est comme le *Centre* de la Justice , quel celle-ci se perd dans l'autre, qu'enfin l'idée de la Bonté

té offre à l'Intelligence quelque chose de plus positif & de plus invariable que l'idée de la Justice prise séparément.

Représentons-nous l'Etre infini dans l'Eternité qui a précédé le Tems, avant que nulle Créature fut sortie de ses mains, représentons-nous, dis - je, *l'Etre suffisant à soi*, dans le dessein de former des Etres intelligens ; supposons que nous fussions informez de ce dessein avant qu'il fut executé, que présumerions-nous de l'état de ces Etres nouveaux qui vont sortir des mains de l'Etre parfaitement heureux, si ce n'est qu'ils seront heureux eux-mêmes autant que leur capacité bornée le pourra permettre.

L'idée du Bonheur est la seule qui s'offre essentiellement ici ;

A 2 celle

## INTRODUCTION

celle de la perfection s'y trouve, mais cette idée de perfection a quelque chose d'équivoque; celle du Bonheur ne l'est pas. L'homme aspire au Bonheur déterminément & d'une manière absoluë; il n'aspire à la Perfection qu'entant qu'elle l'y conduit ou qu'elle en fait partie.

Quelle sera donc l'origine du Bonheur des Etres créez? Ce sera essentiellement, *la Béatitude dont Dieu jouit.* L'Etre parfaitement heureux n'ayant besoin de rien pour lui-même, ne scauroit créer des Etres, pour ajouter quelque chose à sa félicité; en formant des Etres à son Image il ne peut avoir d'autre vûe que de les rendre heureux, comme il l'est lui-même, heureux, dis-je, dans la proportion qu'il peut y avoir entre le Fini & l'Infini. II

Il résulte de là que l'idée de la Bonté infinie est inseparable de l'Etre infiniment heureux ; il faut nécessairement que tout ce qui procéde d'un tel Etre se ressente de sa félicité. Le *Bien* pur & parfait ne peut donner ou faire que du *bien* ; il se renieroit soi-même, s'il communiquoit autre chose.

Voilà sans contredit la première idée qui s'offre à l'esprit sur la Divinité, & sur le but qu'elle peut avoir eu en produisant des Etres qui n'existoient pas ; cette idée est positive & sans équivoque ; elle ne varie point. Il n'en est pas de même de l'idée de la Justice ; elle n'a rien de positif ni de développé, & si l'on suppose un moment que les Créatures n'existent pas encore, on verra que l'on n'en a nulle idée distincte. A 3 C'est

## 6 INTRODUCTION

C'est l'existence des Créatures qui a occasionné l'idée distincte de la Justice. Depuis le moment de leur existence jusques-à-ce qu'elles deviennent coupables, l'idée de la rigueur n'entre point dans l'idée de la Justice ; Dieu est reconnu pour *Juste*, pour *Equitable*, sans être connu pour rigoureux.

Il est vrai que l'on n'a pas une idée bien distincte de la manière dont la Justice auroit pu s'exercer ou se manifester à des Créatures innocentes. Substituons le terme d'*Equité* à celui de Justice & nous entreverrons que Dieu auroit pu se montrer équitable envers des Créatures innocentes, par l'égalité ou la proportion qu'il auroit mis entre elles, selon l'usage que chacune auroit fait de sa liberté. Je ne

ne prétens point développer à fond la Question ; ce qu'il y a de sûr, c'est que l'*Equité* a toujours existé en Dieu, au lieu que la *Rigueur* n'est qu'accidentelle, qu'elle n'auroit jamais eu de lieu si les Créatures ne s'étoient pas détournées de leur première *Intégrité*.

L'*Equité* fait donc l'essence de la Justice ; personne n'en disconviendra ; sur ce pied-là, je demande, si la Bonté infinie & l'*Equité* parfaite ne s'accordent pas parfaitement, si l'on peut opposer l'une à l'autre selon l'opinion vulgairement reçue ?

Peut-être fera-t'on ici l'objection suivante ; « Le propre de la Bonté est de faire toujours du bien ; cependant l'*Equité* exige souvent que les hommes soient punis ou châtiez, rigou-

## 3 INTRODUCTION

reusement; il faut donc en tel cas que la Bonté suspende ses effets, pour faire place à ceux de la Justice?

J'ai déjà dit que cette façon de concevoir les choses procéde des bornes de notre esprit; il suffiroit pour en demeurer d'accord de rappeller ici les grands Principes dont nous sommes convenus, que Dieu est aussi essentiellement *bon* ou bien-faisant, qu'il est essentiellement *heureux*.

Il résulte de là que la Bonté sans mesure ne scaurroit cesser de vouloir & de faire du bien à toute Créature, à proportion de sa capacité à le recevoir. Il en résulteroit encore, à le bien prendre, que l'*Equité* ou la *Justice* ne seroient que des *Agents* de la même *Bonté* qui concourroient enfin à rendre les hommes heureux.

Cette

Cette idée paroitra singulière; voici qui pourroit l'apuier ou l'éclaircir. Ne conviendra-t'on pas que la Divinité est uniforme dans son *but*, que ce but doit être invariable autant qu'il est digne d'elle. S'il est vrai que la Divinité n'ait qu'un but par rapport au Genre humain, & que ce but soit sans contredit de le rendre heureux, ne fera-t'elle pas concourir au même *but* les differens *Moyens* qu'elle mettra en œuvre, sans en excepter ceux-là même qui semblent y être opposés, & ne fera-t'il pas toujours vrai de dire que c'est la Bonté infinie qui agit, qui ordonne, & qui dispose de tout pour faire arriver l'homme au bonheur qu'elle lui destine.

Il résulte de là que la Souveraine Bonté ne suspend jamais

A 5 ses

ses effets, ou ne cesse point de faire du bien aux hommes, lors même qu'ils éprouvent ce qu'on appelle des punitions ou des châtiments. Ceci n'est pas entièrement incompréhensible; l'on en voit quelques traits dans l'affection paternelle & dans les châtiments qu'elle inflige: il seroit superflu d'en faire ici l'application.

Cette idée de la Bonté sans mesure, fondée sur la félicité de l'Etre souverainement heureux, ne rencontre dans l'homme nulle difficulté; les hommes tout mauvais qu'ils sont trouvent chez eux quelques traits à demi effaçez qui rendent témoignage à cette Vérité. Un homme qui n'a pas étouffé chez soi tout sentiment naturel, & qui autoit le pouvoir de tirer des Créatures du

du néant, un tel homme, dis-je, lors qu'il se consulte, sent invariablement qu'il voudroit mettre en œuvre tout ce qui dépendroit de lui pour les rendre heureux; que s'il jouissoit de quelque bonheur son plaisir feroit de leur en faire part. Je demande à tout homme capable de sentiment & de raison, s'il ne penseroit pas de même, & supposé qu'il eut le pouvoir de tirer des Etres du néant, sans avoir celui de les rendre heureux, s'il ne préferoit pas de les y laisser.

La Divinité nous invite à juger par le peu d'inclination bien-faisante qui est en nous, jusques où peut aller la Bonté immense \*. Que de conséquences à tirer de là!

Peut-être fera-t'on ici la dif-  
A 6 ficulté

siculté suivante. » L'idée que  
» vous avez donné de la Bonté  
» infinie, comme une suite de la  
» félicité de Dieu, cette idée pri-  
» se dans son origine paraît in-  
» variable; le bon sens l'adopte  
» sans nulle difficulté; mais lors  
» que l'on descend dans le détail  
» des Evénemens que la Divinité  
» a ordonné ou permis; lors que  
» l'on envisage ce qu'elle a reve-  
» lé aux hommes de l'état qui  
» les attend après cette vie, cet-  
» te première idée de la Bonté  
» immense disparaît; il ne reste  
» qu'une certaine idée de la Jus-  
» tice, ou plutôt de *Rigueur* oc-  
» cupée à punir ou à faire souf-  
» frir les hommes, & s'il demeu-  
» re encore quelques traces de la  
» Bonté suprême, c'est celle d'u-  
» ne Bonté partielle, bornée à un  
» très petit nombre de sujets, li-

pmi-

mitée pour le plus grand nombre au court espace de cette vie, après quoi il ne leur est plus permis d'en rien espérer.

„Cette difficulté grossiroit encore par un plus grand détail des événemens qui ont suivi la Création de l'homme. Sans nous arrêter à cette particularité, pourquoi Dieu n'a pas empêché la chute du premier homme, en voici une bien plus embarrassante. C'est que Dieu ait permis que tous les hommes qui devoient naître jusqu'à la fin du Monde sortissent de cette malheureuse tige ; que ces hommes innocens de la désobéissance de leur premier Père se trouvent placés en naissant dans un état miserable ; qu'ils soient malheureux avant même d'être coupables ; que pour

aug-

»augmentation de malheur, ils  
»ne puissent éviter de le devenir  
»par une suite des penchans cor-  
»rompus qui se manifestent chez  
»eux, (car où est l'homme qui  
»n'en ressente plus ou moins les  
»funestes effets?)

»Cet état de misére seroit en-  
»core suportable s'il se bornoit  
»au court espace de cette vie,  
»mais voici le comble du mal-  
»heur, auquel nul autre n'est com-  
»parable, c'est que tout homme  
»est mis en naissant, non-seule-  
»ment dans la nécessité de souf-  
»frir & de mourir au bout, mais  
»encore dans le risque épouvan-  
»table d'être malheureux éter-  
»nellement. <sup>2</sup> Ce risque est par  
»lui seul un malheur si affreux  
»que

• L'on suppose que celui qui fait cette ob-  
jection table sur l'ancien Système de l'éter-  
nité de l'âme.

que l'on méconnoit entièrement  
à ce trait la Bonté infinie ; l'E-  
quité ou la Justice même dis-  
paroissent ici ; l'homme paroît  
fondé à reprocher son exis-  
tence à l'Altérité de son Etre. b

Que deviendront après cela,  
dira-t'on encore, les grands  
Principes que vous avez établis  
en remontant à l'origine des  
choses ; ces Principes invaria-  
bles & qui nous ont paru si  
incontestables de la Bonté im-  
mense, dont tous les Etres créez  
doivent ressentir éternellement  
les effets ?

Cette difficulté est si forte  
qu'elle se détruit par elle-même,  
elle

Avoüons le, naître malheureux néces-  
sairement, & risquer de l'être à jamais, c'est  
à quoi nul homme ne peut a quiescer ; toutes  
les idées d'équité qu'il trouve gravées chez  
lui se revoltent à cet aspect.

elle prouve infiniment trop, & elle iroit au renversement de toute la Religion dont l'idée de Dieu doit être la base ; elle démentiroit la voix de toute la Nature, de même que celle de la Conscience & du sens commun, qui toutes unanimément rendent témoignage à la Bonté infinie. Cette même voix du sens commun nous dicte encore que les idées que nous pouvons avoir de la Bonté parfaite ne sont pas notre ouvrage; qu'elles doivent avoir une Cause supérieure & un Original ; que cette Cause & cet Original n'étant pas l'homme, ce ne peut être

— Une difficulté qui porte contre un Principe aussi évident que celui de la Bonté de Dieu tombe par cela seul ; plus elle semble avoir de force & plus sûrement l'on peut en conclure qu'elle est établie sur quelque faux Principe. Cette difficulté a pour base la supposition de l'éternité de l'Enfer ; tenez la supposition pour nulle , la difficulté s'aplanit , la suite le démontre.

être que l'Auteur de son Etre. Je demande après cela si ces traits gravez de sa main en caractères innéfaçables doivent nous être suspects ; s'il faudroit en étouffer le témoignage certain pour céder à des difficultez dont les Principes sont peut-être sans fondement ou du moins équivoques.

» Mais, dira-t'on encore, comment justifierez-vous la Bonté Divine sur tant de faits qui ne sont pas équivoques & dont nous ressentons actuellement les funestes suites ?

Sans m'arrêter au détail d'une infinité de choses dont les ressorts me sont inconnus je remonte plus haut. Je table sur quelque fondement certain ; par le certain je juge de ce qui est moins certain, mais je n'en juge qu'à proportion de la connoissance que j'en ai ; je

je vais en donner un exemple.

Je regarde comme un Principe *certain* l'idée de la Bonté infinie, telle qu'on l'a dépeinte ici; j'en fais la base de mes Jugesmens sur des effets équivoques dont la fin ne m'est pas dévelopée.

L'état où le premier homme fut placé, n'a rien qui ne réponde parfaitement à ce principe de la Souveraine Bonté, mais l'état misérable où il tomba bien-tôt & que la Bonté Divine n'a pas empêché, ce triste événement étonne.

Je place cet événement dans le rang de ces effets dont les causes me sont cachées; j'ignore jusques à quel point Dieu devoit mettre à l'épreuve la Liberté qu'il avoit donnée à l'homme. Il y a ici de l'incertain & de l'obs-

l'obscurité pour moi à plusieurs égards ; je remonte à ce qui est *certain* & que l'*incertain* ne peut ébranler ; j'en conclus que les hommes connoîtront un jour que la Bonté infinie ne s'est jamais démentie , pas même dans cet événement qu'ils prétendent aujourné faire valoir contre elle .

Après cela , en envisageant la chose dans un autre biais ; il est aisé de comprendre qu'Adam étant placé dans l'Elément du *Bien* , & s'en détournant librement , ne pouvoit que tomber dans le *Mal* ; il est juste que la condition de l'homme se ressente du choix qu'il a fait , & ce qu'on appelle Justice n'est , à le bien prendre , qu'un effet naturel & inévitable de la disposition bonne ou mauvaise qu'il a contractée plus ou moins librement . La Bon-

Bonté toujours d'accord avec la Justice ne s'oppose point au cours naturel que de tels effets doivent avoir; il faudroit pour s'y opposer qu'elle renversât l'ordre des choses & peut-être que ce renversement feroit désavantageux au Géne humain, mais ce en quoi elle ne se dément point, c'est qu'elle met tout en œuvre pour reparer le Mal que l'homme s'est fait à lui-même; qu'elle ne perd jamais ce but de vûe & qu'elle fait concourir à ce but jusques à ces tristes effets dont nous déplorons la funeste cause.

Il est vrai que rien ne paroît plus opposé à la Bonté immense que la situation miserable où naissent tous les descendants d'Adam; Ici encore Dieu n'a pas trouvé à propos de renverser l'ordre naturel; il auroit pu, dit-on, ôter la

la vie à Adam & en créer un second qui pût être le pere d'une Postérité heureuse. Scavons-nous s'il eut été convenable à la Sageſſe & à la Bonté divine d'en uſer de la forte; connoiſſons-nous tous les moyens que la Divinité a par devers elle pour compenſer tôt ou tard, & inſinuement au delà, l'état de misére où les hommes naiffent nécessairement.

Ici nous pourrions encore ju-  
ger de l'incertain par le certain; l'*incertain* c'est la condition des hommes dans la vie future; le *certain* c'est d'un côté, leur con-  
dition dans cette vie, & de l'autre, le desſein que Dieu a de les rendre tous heureux. Il est cer-  
tain que le desſein de Dieu doit s'accompliceſſer tôt ou tard; il est évi-  
dent que ce desſein n'a point ſon accompliſſement dans cette vie.

Donc,

Donc, cet accomplissement est réservé pour le tems à venir. Ce tems qui nous paroît incertain, (& qui l'est pour nous dans quelque degré par rapport aux circonstances) cesse de l'être dans sa fin.

Une autre Remarque qui s'offre ici; c'est que l'homme se trouvant placé en naissant dans un état de misére avant d'avoir pû la mériter, la Bonté & l'Equité même exigent que l'état de bonheur pour lequel il a été créé l'attende infailliblement au bout; que sa dernière condition soit d'être nécessairement heureux, comme sa première condition a été d'être malheureux pour un tems avant que sa liberté pût en être la cause. Nous pouvons même présumer que la Bonté sans mesure fera servir cet

cet état passager de misére, à une augmentation de félicité, en sorte que les hommes seront susceptibles d'un plus grand degré de bonheur ; par l'expérience de la douleur, que s'ils n'y avoient jamais passé.

Sans ce remplacement la compensation seroit incomplète, & ne répondroit pas à l'idée de la Bonté, telle que nous l'avons établie ; les hommes pourroient se plaindre qu'il ont souffert nécessairement des maux que Dieu auroit pu leur éviter, ou qui n'ont pas abouti à les rendre enfin plus heureux.

Ici, le risque d'être malheureux éternellement disparaît; l'on ne comprend pas même comment il a pu entrer dans l'esprit; c'est

<sup>4</sup> Figurons-nous un homme qui auroit quelque idée de la Bonté infinie, & qui n'auroit

c'est cependant ce risque qui fait l'ame des plus grandes difficultez que l'on peut oposer à l'idée de la Bonté infinie. Ce risque n'ayant plus de lieu, la dernière condition de l'homme est assurée; le bonheur l'attend infailliblement, comme c'étoit pour le bonheur qu'il avoit été créé. Le dessein de Dieu suspendu en apparence

jamais où parler d'une Eternité malheureuse, comment pensons-nous qu'un tel homme puisse recevoir la première ouverture qu'on lui en feroit. Quelle horreur ne concevroit-il pas d'une telle Image; il jugeroit que ceux qui l'admettent ont un autre Dieu que le Sien, que jamais la Bonté immense de l'Être souverainement heureux ne leur a été connue; il conjectureroit même que ceux qui adoptent cette opinion ne sentent pas chez eux ces caractères bienfaisans inseparables de l'humanité.

Effectivement, cette opinion étrange met la Bonté divine au dessous de la Bonté humaine; elle suppose encore que Dieu n'a pu prévoir les suites de son Ouvrage; qu'il a hazardé de donner l'être à un nombre infini de Créatures, sans être sûr de pouvoir les rendre heureuses.

rence pour un tems par les miséres de la vie humaine, reprend le dessus & s'accomplit parfaitement.

L'on conviendra que ce Plan est digne de Dieu ; que la fin en est sur-tout pleinement satisfaisante.

» Mais, dira-t'on encore; Pour arriver à cette fin, l'intervalle est terrible ; les misères inévitables de la vie présente seroient légères; l'on en verroit bien-tôt le terme ; ce qui épouvante c'est de voir au delà un avenir de souffrances, dont le terme nous est inconnu ; ne seroit-il pas plus digne de la Bonté immense d'exempter les hommes de toute punition après cette vie ; puis qu'elle les a faits pour être heureux & qu'elle les destine infailliblement au

BON

## 26 INTRODUCTION

» bonheur, pourquoi ne fait elle  
» pas arriver actuellement ce qui  
» doit arriver un jour? «.

Cette Question revient au même que celle qui regarde la chute du premier homme, pourquoi Dieu n'a t'il pas empêché qu'il fit cet usage de sa Liberté, ou plutôt pourquoi l'avoit - il créé libre; car une liberté gênée cesse de l'être? De semblables difficultez font fondées sur notre ignorance, ou sur notre vue bornée. Un Etre sans liberté ne seroit plus l'homme, & il faudroit demander pourquoi Dieu a trouvé à propos de former des hommes.

Sans

« Comment accorder les hommes dans les idées qu'ils se forgent de la Bonté de Dieu. Selon les uns il seroit convenable à la Bonté infinie d'exempter les hommes de toutes sortes de peines après cette vie. Selon les autres des tourments éternels n'ont rien d'incompatible avec la même Bonté.

Sans nous arrêter plus long-  
tems à des spéculations incertai-  
nes, revenons à un Principe cer-  
tain. Il est certain que la Bon-  
té infinie ne peut avoir fait au-  
cun don à l'homme qui ne lui soit  
avantageux: si elle l'a doué de  
Liberté & que ce don ait pû  
accidentellement lui devenir fu-  
neste, il faut que ce don soit  
par lui même si essentiel à sa Na-  
ture que la Sagesse Divine n'ait  
pû l'en dépouiller sans le dégra-  
der de la qualité d'homme; l'on  
comprend même qu'il faut que  
le bien qui lui en revient surpas-  
se infiniment le dommage qu'il en  
pourroit recevoir, sans quoi il est  
à présumer que la Sagesse & la  
Bonté Divine ne lui auroit pas  
laissé un présent aussi pernicieux.

Je passe sous silence tout ce  
qu'on pourroit dire des avantag-

B 2 ges

## 28 INTRODUCTION

ges de la Liberté: il faut avouer cependant que quelque grands qu'on les suppose, si cette même Liberté mettoit l'homme dans le risque d'être éternellement malheureux; elle seroit en ce cas un don funeste dont il seroit en droit de se plaindre; & l'on auroit beau dire que sans cette Liberté il seroit incapable de bonheur, n'importe, il préféreroit sans contredit l'insensibilité & même l'anéantissement à une Eternité malheureuse; que dis-je au simple risque de l'encourir. Ceci par paranthese peut faire remarquer combien cette opinion est fertile en difficultez insurmontables.

Je viens à la difficulté qui vient d'être faite. »Ce triste intervalle, dit-on, que nous voissons entre nous & ce bonheur qui

qui nous est réservé, répond-il  
à l'idée de la Bonté suprême? <sup>f</sup>

Je réponds que cet intervalle  
n'est point l'ouvrage de Dieu; il  
n'en a point fixé le terme; ce  
terme est en notre pouvoir; il  
ne dépend que de nous de hâ-  
ter ce tems heureux, cet état  
de felicité qui nous est déjà tout  
aquis; il n'est question que d'a-  
querir la capacité d'en jouir, de  
faire pour cela usage, & de nô-  
tre liberté & de tous les moyens

B. 3 qui

<sup>f</sup> L'on a déjà remarqué que Dieu ne ren-  
verse point l'ordre naturel; ce seroit désa-  
voier la sagesse qui régne dans toutes ses cré-  
atures. Pour que les hommes fussent actuelle-  
ment heureux, malgré l'état de désordre où  
ils sont intérieurement, il faudroit que le Bien  
& le Mal changeassent de nature; que le Bien  
ne fut plus de nature à rendre heureux & le  
Mal de nature à rendre malheureux. La Bon-  
té infinie ne scauroit s'opposer à cet ordre,  
sans lequel tout seroit confondu; tout ce  
qu'elle peut faire pour l'homme est de ne le  
pas abandonner dans le mal où il s'est jeté,  
& de lui procurer les moyens d'en sortir.

qui nous sont offerts. <sup>g</sup> Il n'est rien du côté de Dieu qui ne tende à nous y aider ; il faut courir à ce but jusques à ces misères de la vie humaine qui sont une suite de la déroute du premier homme. <sup>h</sup>

C'est

<sup>g</sup> La liberté de l'homme exige que Dieu se serve de moyens pour le ramener à l'ordre. Tout changement subit anéantiroit l'usage de sa Liberté ; si Dieu agissoit directement sur la volonté de l'homme, tout usage de moyens seroient superflus. Si de semblables métamorphoses étoient convenables à la nature de l'homme ; si elles lui étoient plus avantageuses que l'usage des moyens indirects, Dieu manqueroit de bonté de les lui refuser ; les hommes pourroient se plaindre qu'ils ont à passer dans des routes longues & pénibles, que Dieu pourroit leur éviter en les transformant subitement.

<sup>h</sup> Les misères de la vie dont les uns sont partagez jusques à l'excès, sont une démonstration parlante de la nécessité des moyens indirects. La divine Boné consentiroit-elle à ce que les hommes souffrissent tant de maux, si elle pouvoit les leur épargner, si ces mêmes maux ne concouroient pas indirectement à les ramener au bonheur. L'inégalité qui est mise entre les hommes par rapport aux Biens

&c.

C'est en ceci que l'homme est lui-même l'arbitre de tout, non pour l'éternité mais pour le temps, du moins pour un temps, c'est-à-dire, qu'il peut augmenter & prolonger ses peines, comme il peut au contraire en hâter le terme.<sup>1</sup> L'usage de sa liberté en décide; ce n'est point nécessairement que cette liberté lui devienne funeste; il est trop convaincu qu'il en est le maître, & lors qu'il se veut plaindre de ce don que Dieu lui a fait, il se sent condamné par lui-même.

Il faut en convenir, l'homme se plait à contester contre Dieu,

B 4 à

& aux Maux de la vie, ne nous fait elle pas entrevoir ce qui doit se passer derrière le Rudeau, ce que doivent attendre après cette vie ceux qui ont fait leur capital d'en jquir.

<sup>1</sup> C'est dans la vie présente que l'on peur, par le bon ou le mauvais usage du temps, prolonger ou abréger les peines de la vie future. L'on moissonnera dans l'autre monde ce que l'on aura semé dans celui-ci.

à lui demander raison de sa conduite ; Dieu daigne condescendre jusques à se justifier envers l'homme ; il lui déclare quel est son but ; il lui demande *si ces Vies ne sont pas bien réglées.* \* Souvent l'homme refuse d'y acquiescer & d'en reconnoître la justice. Dans la vie future il donnera *gain de cause à son Juge* ; † il cessera de l'accuser d'être la cause de son malheur ; il n'en accusera que lui-même.

Enfin, lorsque par la destruction du mal qui l'avoit rendu miserable il sera devenu capable du bonheur pour lequel il avoit été créé, alors il connoitra cette Bonté immense qu'il avoit si longtems méconnuë ; il la reconnoîtra pour unique *Cause & de son*

\* *Ezechiel ch. 18. N°. 25.*

† *Romains ch. 3. N°. 4.*

son être, & de la félicité dont il jouit. La *Justice* elle-même lui fera manifestée comme l'*Agent* de la *Bonté*, comme ayant concourru avec elle à la destruction du mal ; il sera convaincu qu'il n'a rien souffert d'inutile ; que les peines qu'il a endurées ont été, ou une suite inévitable du mauvais usage de sa liberté, ou des moyens nécessaires que la *Sagesse* & la *Justice Divine* ont mis en œuvre pour le remettre dans l'ordre.

Alors l'*Eternité* qui succédera au Tems sera essentiellement conforme à l'*Eternité* qui l'avoit précédé ; il n'y aura d'autre différence que l'existence d'une infinité d'*Etres* qui n'existoit pas dans la première, mais ces *Etres* feront des images de l'*Etre* souverainement heureux. Tous par-

B. 4. nici

ticiperont à sa Béatitude dans le degré & la mesure dont ils seront plus ou moins devenus capables ; ils se réjouiront d'avoir reçû l'être, peut-être même se réjouiront-ils d'avoir expérimenté ce que c'est que la douleur. Ils admireront l'équité parfaite dans les proportions infinies qu'elle aura mis entre les Créatures intelligentes ; l'entière compensation des *Biens* & des *Maux* de cette vie avec ceux de la vie future. L'idée de la *Rigueur* n'entrera plus dans l'idée de la *Justice* ; la *Justice* & la *Sagesse* ayant rempli les vœux de la Souveraine *Bonté* en ramenant toutes choses à l'*ordre*. Dieu considérera de nouveau l'*Ouvrage de ses mains* comme il le fit du commencement & il le trouvera *tres-bon*.

P R E

## PREMIERE LETTRE

de Mr. \*\*\*.

*Où l'on propose un principe pour l'Intelligence de l'Ecriture applicable au sujet de la question.*

MONSIEUR,

Vous me parûtes surpris l'autre jour, lors qu'il m'échappa de dire dans la Conversation, que le dogme de l'Eternité de l'Enfer n'étoit pas si incontestable qu'il ne fut revoqué en doute par nombre de Gens sensés; Vous m'oposates là-dessus les expressions réitérées dans l'Ecriture, de *Feu éternel*, de *Ver qui ne meurt point* &c. Je ne pus m'arrêter assez pour répondre distinctement à vos objections, je vais tâcher de le faire présentement.

B 6

Je

Je vous dirai d'abord que les Personnes qui sont dans cette opinion, & dont la plupart sont des Docteurs Anglois, prétendent que dans la Langue Grecque & Hebraïque les termes d'*Eternel*, d'*Eternité* & de *Jamais* sont fort équivoques, signifiant le plus souvent, une longue durée de tems & quelque fois un tems indéfini.

Il est dit que l'Esclave demeure croit *eternellement* dans la Maison de son Maître, Dieu promet aux Israélites de leur donner la Terre de Canaan pour toujours; Jérémie parle du Temple & des Sacrifices comme ne devant jamais être abolis †, Enfin Dieu avoit juré à David qu'il ne manqueroit jamais de Successeur.

\* *Jeromie. XXXIII. x. 18.*

*feur sur son Thrône,* \* A tous ces égards il est clair que les termes d'*Eternel, de Jamais, Toujours,* ne doivent pas être entendus rigoureusement à la lettre.

Convenons d'abord d'un principe incontestable pour l'Intelligence de l'Ecriture; Elle renferme des Vérités qu'on peut appeler, *Eternelles, Immuables*, qui sont le fondement de toutes les autres, indépendantes des Expressions, des Figures, des Paraboles &c; Telle est, par exemple, la *Spiritualité de DIEU, son Eternité, sa Toute-Puissance*, & tout ce que nous pouvons connoître de ses perfections; Je les appelle *Immuables*, parce qu'elles sont gravées dans le fonds de notre Être, de sorte que si l'Ecriture se perdoit, nous n'en serions pas moins convaincus. A-

*t. dû - - dis x. 17.*

Après ces Véritez, qui servent de fondement à tout le reste, on trouve dans l'Ecriture le dessein de Dieu de sauver & sanctifier les hommes par son Fils.

Ces Véritez, qui sont la *baze* & l'essence de toute la Religion, étant posées, vous conviendrez, Monsieur, que s'il y a dans l'Ecriture un nombre innombrable d'expressions figurées, allegoriques, équivoques ou même contradictoires, vous conviendrez, dis-je, qu'il faut juger de leur véritable sens, non parce qu'elles semblent renfermer, mais par ces mêmes Véritez inébranlables qui ne sçauroient varier.

Par exemple, ce que je sçais avec certitude de la Spiritualité de Dieu, m'empêche d'entendre à la lettre ce qui est dit en plusieurs

sieurs endroits de ses yeux, de ses mains, de ses narines &c. Ce que je connois de sa Sainteté m'empêche d'entendre à la lettre les expressions qui semblent lui attribuer des passions de *Colere*, de *Jalousie*, de *Fureur*, de *Partialité*; Cette Régle est applicable en mille endroits de l'Ecriture, & débrouilleroit bien des difficultez, si l'on sçavoit en faire usage.

Mais, pour en revenir au sentiment dont il est question, & auquel on oppose les expressions de *Feu éternel*, de *Ver* qui ne meurt point &c., l'on répond ( suivant la Régle que nous venons de poser ) que lors que l'Ecriture semble se contredire en quelques endroits, il ne faut recevoir à la lettre que ce qui s'accorde parfaitement avec les Véitez.   
 fon-

fondamentales & incontestables.

Les premières de ces Véritez sont, comme nous l'avons déjà dit, tout ce qui nous est manifesté des perfections de Dieu, soit par la Révélation écrite, soit par le Témoignage intérieur gravé dans la Conscience de tous les hommes.

Les Véritez du second ordre sont celles que nous ne connaissons que par le témoignage de l'Ecriture, mais qui se lient parfaitement avec les premières; Telle est la déclaration du dessein de Dieu dans le don qu'il a fait de son Fils à tous les hommes, Dessein qui nous manifeste la *Sainteté*, la *Justice*, la *Sagesse*, & la *Miséricorde* de Dieu dans tout leur jour.

Telle est encore cette Vérité attestée & réitérée si positivement dans

dans toute l'Ecriture ; Que nul ne peut être admis dans la parfaite felicité, s'il n'est purifié de toute souillure de Chair & d'Esprit.

Vous comprenez déjà, Monsieur, où doit aboutir tout ce que je viens de dire; Je demande, surquoi sont fondées les preuves qu'on allégue pour soutenir l'Eternité des peines ? Sur de simples expressions au nombre de trois ou de quatre; une *Eternité*, un *Ver qui ne meurt point* &c. Expressions qui, comme nous l'avons remarqué, peuvent être prises en differens sens:

Surquoi sont apuyées les preuves du sentiment contraire? Sur ces mêmes *Véritez immuables* qui sont la *base* de toute la Religion. C'est ce qu'il faut tâcher d'éclaircir.

Dieu est *Sage, Juste & Bon* ;  
Une

Une de ses perfections n'anéantit point l'autre, la Justice n'est point opposée à la Bonté ni la Bonté à la Justice; Je dis plus, la *Justice* & la *Bonté* sont si inseparables qu'on ne peut se figurer dans un homme de la Justice sans Bonté, ni de la Bonté sans Justice.

En Dieu la Justice & la Bonté sont sans bornes; Par sa *Bonté* il offre à sa Créature tous les trésors de sa Béatitude; Par sa *Justice* il remplit de ces mêmes trésors celle qui les accepte, & il en laisse destituée celle qui les refuse, ce qui nous est signifié par ces paroles, \**Tous ceux qui s'éloignent de toi périront*, & encore, †*Malheur à leur ame, car ils se font du mal à eux mêmes.*

La Justice Divine est donc bien.

\* *Ps. LXXIII.*      † *Esa. III. 9.*

bien différente de l'idée qu'on s'en forme communément ; On se la représente comme une Haine, une Vengeance, une Colère, une Fureur ; C'est ce qui fait qu'on lui oppose la Bonté & la Miséricorde comme devant en empêcher la rigueur. Effectivement si la Justice étoit de telle nature, il faudroit que Dieu cessat d'être Juste lors qu'il exerceroit sa Bonté, ou, qu'il cessat d'être bon & miséricordieux lors qu'il exerceroit sa Justice, puisqu'il est évident que la Bonté & la Fureur, la Miséricorde & la Vengeance ne peuvent subsister ensemble.

Pour se former quelqu'Idée saine sur la nature de la *Justice Divine* il faudroit concevoir qu'elle n'a rien en elle même de sévère ni de menaçant ; Elle nous est

re-

représentée sous l'Emblème d'une Balance parfaitement égale, qui ne pâche que par le poids que l'on y met. Les tourmens qu'elle paroît causer aux Pécheurs ne procèdent point d'elle, mais de leur propre fonds; Ce sont eux mêmes qui \* s'amas- sent des trésors de Colère; Ce sont eux qui nourrissent le Ver qui les doit ronger & qui amas- sent de la matière pour le feu qui les doit brûler, ce qui nous est bien exprimé par ces paroles, *Marchez à la lueur de votre feu, & au milieu des éteincelles que vous avez embrasées, † & ailleurs, Ils ont allumé le feu en ma Colère, c'est pourquoi il brûlera en ma fureur;* On ‡ pourroit citer des mil- liers de passages pour prouver cet-

\* *Romains II.*

† *Esa. L.*      ‡ *Oxde.*

cette Vérité, qui d'elle même se fait bien entendre à la Conscience.

Que conclure de ce que je viens d'établir sur la nature de la Justice ? S'il est vrai que cette Justice ne soit accompagnée ni de Haine, ni de Vengeance, <sup>et</sup> ni de Fureur, s'il est vrai qu'elle soit inséparable de la Bonté infinie, peut-on concevoir qu'elle condamne des millions de Créatures formées à son Image, à un malheur affreux & pour jamais ? Que dis-je, un Malheur affreux, il faudroit ajouter à la haine de Dieu, à la Rage, au Désespoir, au Blasphème pour toute l'Eternité.

N°

\* La Justice est d'une nature si différente de la Vengeance, qu'un Juge qui condamneroit un homme à quelque Suplice par un principe de vengeance, passeroit pour un Monstre.

Ne pourroit-on point dire au contraire , que le principal office de cette souveraine *Justice* est de rendre *Juste* tout ce qui est *Injuste* , & *Droit* tout ce qui est *Oblique* ; Quoi de plus injuste & de plus oposé au but du Créateur qu'une infinité de ses Créatures le haïssent à jamais ? Je le redis encoré . La souveraine *Justice* pourroit-elle vouloir l'injustice , ou la laisser subsister , sans la détruire , dans toute l'Eternité ?

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne doit être regardé que comme des demi preuves , ou des espèces de probabilités fondées sur le simple bon sens & le témoignage de la Conscience , ou pour mieux dire sur les idées de *Justice* que chacun y trouve graciees & qui ne peuvent être que l'ou-

l'ouvrage du Créateur; C'est dans ce fonds que nous puisons les idées de ces Vérités que j'appelle Eternelles, Immuables de la Sagesse, de la Justice & de la Bonté de Dieu; où lui même nous renvoie pour juger entre lui & nous de l'Equité de ses Voies, \* *Jugez, je vous prie, entre moi & ma Vigne,* Et encore, † *O Maison d'Israël mes Voies ne sont elles pas bien réglées;* Ces paroles suposent que la Régule où Dieu renvoie chacun pour mesurer si ses Voies sont droites, est parfaitement droite elle même, qu'elle est l'ouvrage de sa propre main.

Il faudroit en venir à quelque chose de plus précis sur les preuves que l'Ecriture pourroit fournir pour apuier ce sen-

tir.

¶ *Isaie v. 1* † *Ezechiel xlii. 1*

timent, mais comme je m'aperçois que le sujet en est trop vaste pour le renfermer dans une seule Lettre, vous me permettrez, Monsieur, d'en renvoier la discussion à une seconde.



S E

## SECONDE LETTRE

de Mr. \*\*\*.

Où l'on met en avant des preuves tirées de l'Ecriture, sur le but de l'Incarnation, & de la Mort de Jesus Christ.

M O N S I E U R ,

Pour satisfaire à ce que vous exigez de moi, je vais tâcher de rapporter ici les preuves qu'on allégué pour appuyer le sentiment dont il est question.

Une des principales est tirée de l'Incarnation de Jesus Christ & du but de sa venue.

Une seconde, des déclarations positives & innombrables dont toute l'Ecriture est remplie; que Dieu ne débat point à toujours & ne la garde point à perpétuité.

C Une

Une Troisième, de plusieurs promesses prophétiques accordantes à ces premières preuves.

Prémièrement, celle de l'Incarnation de Jesus Christ paroit d'une grande force, pour peu qu'on y fasse attention; Par là il a anobli l'Humanité toute entière; Il est devenu le Frère <sup>a</sup> de tous les hommes; Cette Idée toute seule pourroit suffire pour présumer que nul de ces hommes dont le Fils de Dieu a revêtu la nature, ne doit périr éternellement.

Mais entrons plus avant dans le

<sup>a</sup> Quand le Fils de Dieu ne se feroit pas autant rapproché du Genre humain qu'il l'a fait par l'humanité, les seules relations de l'homme avec la Divinité feroient sur ce sujet une preuve bien forte. St. Paul confirme ce que les Payens eux-mêmes ont reconnu, que les hommes sont, non-seulement l'ouvrage de Dieu, mais encore de sa Race. Que de conséquences à tirer de là.

le but de cette Incarnation & considérons ce quel l'Ecriture nous enseigne sur ce sujet ; Elle nous déclare en mille endroits que Jesus Christ est venu pour  *sauver tous les hommes* ; Il n'y a guères de pages dans le nouveau Testament où cette Vérité ne soit réitérée. <sup>b</sup> Il est vrai qu'entre les Theologiens qui soutiennent l'Eternité des peines , les Particularistes entendent par **TOUS LES HOMMES**, les Elus pris de toutes les Nations, & les Universalistes prennent cette expression, pour une preuve que Dieu présente à tous les hommes la Gra-

C 2 ce

<sup>b</sup> Il est surprenant que cette expression de *Tous les hommes* réitérée mille fois dans l'Ecriture , n'ait fait aucune impression sur les Esprits , tandis que celles d'*Eternité & de Fa.* mais ont été reçues sans nulle restriction, quoi qu'il soit évident que ces expressions ci ont été employées dans l'Ecriture à l'égard de choses qui ont pris fin.

ce nécessaire au salut ; mais ceux d'entre les Theologiens qui nient l'Eternité des peines & qui sont Universalistes encore à beaucoup plus juste titre que les premiers, croient que cette déclaration sera accomplie à tous égards, *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés* ; \* Cela témoigne, disent-ils, une Volonté positive qui tôt ou tard doit avoir son effet, & non un simple souhait, comme s'il, disoit, Dieu voudroit que tous les hommes fussent sauvés.

Venons à quelque chose de plus précis ; Jesus Christ est venu pour rétablir toutes choses, Il est parlé de ce Rétablissement aux Actes ch. 2.; Or s'il n'y avoit de sauvés que le petit nombre des Elus, bien loin que toutes choses fussent rétablies, ce ne

se-

*1. Timothée 2.*

feroit qu'une poignée, tandis que la multitude demeureroit éternellement dans la Désolation & le Renversement.

Si tôt qu'Adam fut tombé, la promesse du salut lui fut faite, & en lui à toute sa Postérité, puis qu'il repréfentoit tout le Genre humain: St. Paul est expressif sur ce sujet; *Comme en Adam tous meurent, de même en Christ tous seront vivifier †; Cette preuve me paroît une des plus fortes par la comparaison qui y est faite d'Adam avec Jesus Christ, Tous MEURENT EN ADAM, Ce- la est incontestable & sans ex- ception, Tous SERONT VIVI- FIEZ EN CHRIST.*

C 3 Mais

† *1. Corinthiens Ch. 15. v. 22.*

¶ Ici l'expression de *Tous les hommes* ne peut être susceptible d'équivoque comme les expressions d'*Eternité* & de *Jamais*; si du moins il

Mais une marque que ce sera dans des tems bien différens c'est ce que St. Paul ajoute; *Mais chacun en son rang. Les premices c'est Christ, puis ceux qui sont de Christ seront vivifiez à son Avenement.* Il est clair que par cet Avenement il entend le Jugement dernier, & que par ceux qui sont de Christ il entend les Ames des Justes: Cependant, il parle encore d'un autre tems qui doit venir après, & qu'il appelle la Fin; *Et après viendra la fin, quand il aura remis le Royaume à Dieu son Pere.* Quelle est cette fin? Que toutes choses lui soient assujetries; mais est-ce d'un assujettissement involontaire ou volontaire? Si c'est

il en faut croire St. Paul, il est aussi certain que tous les hommes seront rétablis par Christ, qu'il est évident que tous sont devenus mortel par Adam.

Il étoit du premier il n'en parleroit pas comme d'un tems à venir, puisque dès la fondation du Monde toutes choses lui sont assujetties; Que si c'est d'un assujettissement volontaire, il faut nécessairement qu'il n'y ait plus d'Enfer.

C'est ce que la suite paroît prouver bien clairement, *L'Ennemi*, dit St. Paul, qui sera détruit le dernier, c'est la Mort; Par cette Mort entend-il la séparation de l'Ame d'avec le Corps? mais cette Mort n'aura plus de lieu après l'Avénement de Jésus Christ. D'ailleurs cette séparation n'est point ce que l'Ecriture appelle la Mort, elle ne l'appelle qu'un sommeil, & en particulier dans tout ce Chapitre où St. Paul ne parle des Morts que sous le titre de *Dormans* ou

C 4 de

de ceux qui dorment; mais ce à quoi elle donne le nom de Mort, \* *d'une si grande Mort*, c'est la désunion d'avec Dieu; C'est de cette Mort dont il fût dit à Adam; † *Au jour que tu en mangeras tu mourras de Mort*. Sans cette Mort il n'y auroit point d'Enfer; Si donc cette Mort doit être enfin détruite l'Enfer le doit être aussi.

Une autre preuve que la Mort dont il est parlé ici, n'est point la Mort temporelle, c'est que St. Paul la met au rang des Ennemis de Dieu, sur lesquels Jésus-Christ doit régner jusques à ce qu'ils soient détruits; or la Mort temporelle loin d'être du nombre de ses Ennemis, est un Agent de sa Puissance, qui ne fait qu'exé-  
cu-

\* 11. Corinth. Ch. I. §. 10.

† Génèses.

cuter ses ordres, mais c'est la Mort spirituelle qui est appellée une *inimitié contre Dieu*, une revolte de la Créature contre le Créateur, c'est cette Mort, dis-je, à qui le titre d'Ennemi convient parfaitement.

Remarquons que St. Paul suppose que cet Ennemi subsistera encore après l'Avénement de Jesus Christ, & qu'il faudra qu'il régne jusqu'à ce qu'il soit aboli, de même que tout *Empire, & Puissance & Force* \*. Il est clair que ces titres d'Empires ne peuvent regarder que la puissance des ténèbres & l'Empire du Demon, puisque toutes les Dominations terrestres auront pris fin: Mais à quoi doit aboutir la destruction de tous ces Ennemis? A une fin digne de la

C. 5. Sa-

\* *I. Corin. Ch. 15. v. 54.*

Sagesse du Créateur, A R E U-  
NIR A SOI toutes ses Créatures par  
un assujettissement volontaire,  
† après avoir régné sur elles avec  
un sceptre de fer, & les avoir con-  
sumées en son ardeur ; Alors le Fils  
remettra le Royaume à Dieu son  
Père, afin que Dieu soit tout en tous. <sup>d</sup>

Ces dernières paroles semblent  
prouver invinciblement l'abolition du Péché & de l'Enfer, & le  
Rétablissement de toutes les Créa-  
tures ; ce qui est encore confir-  
mé par cette exclamation de St.  
Paul, *Où est ô Mort ton Eguillon?*  
*où est ô sepulchre ta victoire?* <sup>e</sup> Si  
la

† *Psaume 2.*

<sup>d</sup> Ces paroles n'auroient aucun sens si l'En-  
fer devoit être éternel. Dieu ne sera jamais  
tout en nous que par le rétablissement de tou-  
tes choses.

<sup>e</sup> On trouve dans d'autres Traductions,  
*Où est ô Enfer ta victoire.* Le sens commun  
doit nous faire adopter celle-ci ; l'on sait que  
l'Ecriture emploie indistinctement le terme  
d'En-

la Mort & le sépulchre n'ont point d'autre Eguillon que le Péché & que cet Eguillon doive être anéanti, ne s'ensuit-il pas de là que l'Enfer le doit être aussi, puisqu'il est incontestable que si le Péché étoit détruit dans tous les hommes, il n'y auroit plus d'Enfer.

Vous conviendrez, Monsieur, que ce Chapitre seul fourniroit

C 6 d'as-

d'Enfer & de Sépulchre ; Si le Sépulchre n'a désignoit ici que cet espace de terre dans lequel on met un Corps mort, quoi de plus mal placé que cette exclamation dans laquelle St. Paul triomphe. Après avoir défié la Mort, que désigneroit-il par le Sépulchre ; peut-on distinguer l'un de l'autre, & la victoire de cet espace de terre est-elle fort à redouter. Voici, dira-t'on, peut-être le dénouement à la difficulté : St. Paul triomphé ici du Sépulchre relativement à la Résurrection ; il faudra qu'il restituë tous les Morts qu'il a renfermez tant mauvais que bons ; Merveilleux sujet de triomphe ; le Sepulchre rendra aux hommes leur Corps pour sentir les ardeurs du feu éternel ; la Resurrection sera en ce cas un avantage pour les Damnés & un sujet d'exultation pour un Apôtre ?

d'assez fortes preuves sur cette matière, mais ne nous arrêtons pas là, examinons si l'Ecriture nous enseigne la même Vérité en d'autres endroits.

Dans le premier des Colossiens St. Paul déclare quel est le bon plaisir de Dieu dans l'envoi de son Fils au Monde; \* *Le bon plaisir du Père a été, dit-il, que toute plénitude habitât en lui, afin de reconcilier par lui toutes choses avec soi, tant les choses qui sont aux Cieux que celles qui sont en la Terre;* Voilà qui marque un *reconcilier universelle de toutes les Créatures avec Dieu; Vérité qui n'est pas moins attestée dans les versets 15. 16. 17. 18.* Dans le 15me. & le 18me. Jésus Christ est appellé le premier né d'entre les morts, & le *premier né de toute Créature, afin qu'il tienne le premier* \* *Colossiens Ch. I. v. 20.* lieu.

lieu en toutes choses ; & dans le 16me. il est dit, Que toutes les Créatures qui ont été créées par lui ont aussi été créées pour lui.

Comment Jesus Christ est-il le premier né de toute Créature ? Il ne peut l'être par sa Divinité, car en ce sens il n'est point Créature, Il ne peut l'être par son Humanité, puisque sa naissance temporelle a été précédée par un nombre infini de Créatures : S'il est donc appellé le *premier né de toute Créature*, ce ne peut être que pour signifier qu'il en est les premices, le Frère aîné, or si les premices sont saintes, la *Massé* l'en sera aussi, & si comme *Héritier de toutes choses* \* le Fils a demandé pour son *Héritage* <sup>f</sup> tous les bons de

\* *Hebreux Ch. 1. v. 2.*

<sup>f</sup> Le Pseaume d'où ceci est tiré mérite d'être cité plus au long. Le Fils de Dieu y est

de la *Terre* † ne sera-ce point pour les réconcilier avec Dieu, en les retirant de la puissance des Ténèbres.

Dans le premier des Ephésiens la même Vérité est annoncée vers. 9. & 10., Il est parlé du secret de la Volonté de Dieu qu'il avoit auparavant arrêté en lui même; Et quel est ce secret? Le voici, C'est de recueillir ensemble tout en Christ, tant ce qui est aux Cieux que ce qui est en la Terre en lui même; Et quand le fera-t'il? Dans la dispensation de l'accomplissement des tems, c'est à dire, lors que toutes choses lui seront assujetties

introduit comme déclarant le pouvoir que Dieu lui a donné de lui faire une demande d'importance, Je raconterai, dit-il, de point en point l'Ordonnance; l'Eternel m'a dit, demande moi, & je te donnerai pour son héritage les Nations & pour ta possession les bontes de la Terre. Quel but attribuerons-nous au Fils de Dieu dans une demande de cette nature? † Psaume 2. x. 8.

ties & qu'il sera élevé au dessus de toute Principauté & Puissance, & Dignité, & Seigneurie, & au dessus de tout Nom qui se nomme, non, seulement en ce Siècle, mais aussi en ce qui est à venir.

Dans le 11me. des Romains, St. Paul déclare, comme un grand Mistère, Que ceux qui autrefois ont été rebelles à Dieu & retranchez à cause de leur incrédulité seront de nouveau entez, & qu'ils obtiendront enfin Miséricorde; à quoi il ajoute, *Dieu les a tous renfermez sous la Rebellion, afin de faire miséricorde à tous;* surquoi il fait cette exclamation, qui laisse entrevoir infinitement plus loin qu'elle n'exprime, *Q! profondeur des richesses de la Sagesse & de la Connoissance de Dieu, que ses Jugemens sont incompréhensibles & ses Voies impossibles à trouver*

ver, car qui a connu la pensée du Seigneur, ou qui a été son Conseiller?

Remarquons ici le rapport de ces paroles avec celles qu'on a citées du premier des Ephésiens

**SUR CE SECRET DE LA VOLONTE'  
DE DIEU QU'IL AVOIT AU-  
PARAVANT ARRETE' EN LUI MEME,**

& qui n'est autre chose que la pensée du Seigneur, ou le dessein qu'il a pris de faire *Misericorde à tous*.  
Et c'est ce qui paroît démontré par la conclusion, *Car de lui, & par lui, & pour lui & sont toutes choses &c.*

Il seroit aisé de citer encore ici nombre de Passages sur le même sujet; par exemple, aux Hebreux II. 9. il est dit; Que

Je-

*Si tout ce qui est de lui & par lui, doit être pour lui, qu'on juge quelle sera enfin la condition des hommes qui ont tiré de lui, leur existence & qui ne subsistent que par lui.*

Jesuſ Chist a goûté la Mort pour tous, & ailleurs, Qu'il a fait la propiciatiōn pour les Péchez de tout le Monde; & au ſecond des Phiſiſiens, Que tout Genouil ſe ployerat au nom de Jeſuſ, tant ce qui eſt aux Cieux que ce qui eſt en la Terre & ſous la Terre.

Je m'arrêterai ſeulement aux derniers verſets du 5me. des Roſſains qui ſont bien clairs, à cet égard. St. Paul y met en opoſition Jeſuſ Chist avec Adam, & les fruits que nous retirons de l'un & de l'autre : *Comme par un ſeul homme le Péché eſt entré au Monde & par le Péché la Mort, de ſorte que la Mort eſt parvenuë ſur tous les hommes; Ainsi par une ſeule Justice justiſiante le Don <sup>h</sup> eſt venu ſur*

<sup>h</sup> St. Paul dans le verſet 15me. relève le Don au deſſus de l'Offenſe; il remarque que le

*sur tous les hommes en justification de Vie; Car, ajoute-t'il, Comme par la désobéissance d'un seul plusieurs ont été rendus Pécheurs, ainsi par l'obéissance d'un seul plusieurs seront rendus Justes.*

Il est incontestable qu'ici le mot de **PLUSIEURS** comprend tous les hommes, *Tous ont été rendus Pécheurs par Adam, Donc Tous doivent être rendus Justes par Jesus Christ; Et c'est ici que peuvent s'appliquer parfaitement bien ces belles paroles dont on fait un si mauvais usage, Là où le Péché a abondé, la Grace a abondé par dessus, c'est à dire, La Grace de Jesus Christ est si abondante qu'el-*

*le Don doit avoir plus de force pour rendre les hommes heureux, que l'Offense n'en a eu pour les rendre malheureux; l'Offense a eu sur eux une influence universelle; que doit-on attendre du Don, si il est vrai qu'il doive gagner le dessus?*

qu'elle détruira enfin dans tous les hommes le Péché qu'ils avaient hérité d'Adam, afin, ajoute encore St. Paul, que *comme le Péché avoit régné à Mort, ainsi la Grace regnât par la Justice en Vie éternelle*; comme s'il disoit, Le Régne du Péché & de la Mort doit prendre fin pour faire place à celui de la Grace & de la Justice pour toute l'Eternité.

Je crois, Monsieur, qu'il feroit superflu d'ajouter de nouveaux passages à ceux que je viens de citer, puisque ceux - ci renferment ce qui nous est enseigné de plus précis sur le but de l'Incarnation & de la Mort de Jesus Christ.

TROI-

## TROISIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*

Où l'on s'arrête à examiner le sens de la conclusion du second Commandement, d'où l'on tire de nouvelles reflexions sur la nature de la Justice.

MONSIEUR,

J'AI dit qu'une seconde preuve surquoi on établit, le sentiment en question, est prise des déclarations formelles qui sont faites dans l'Ecriture, QUE DIEU NE LA GARDE POINT A TOUJOURS; Examinons si cette preuve est fondée.

D'abord je trouve dans la conclusion du second Commandement

ment une déclaration positive des Loix éternelles de la Justice & de la Miséricorde ; Dans la première partie Dieu se montre comme un Dieu Fort & Jaloux, qui *punit l'Iniquité jusqu'à la 4me. Génération.* Dans la seconde, Il se montre comme *faisant Miséricorde en mille Générations.* N'est-ce pas faire entendre que la Justice dans ses punitions est restreinte à de certaines bornes, au lieu que la Miséricorde n'en a point ?

Mais, dira-t'on, si la Justice de Dieu pouvoit avoir des bornes, où seroit l'infinité de ses perfections ? Je réponds, Que la Justice Divine considérée en elle-même est sans bornes, mais que son infinité ne consiste pas à punir à l'infini ; C'est plutôt à être *infiniment Equitable*, c'est à entrer dans

dans un détail *infini* de ce qui peut rendre chaque Créature plus ou moins coupable, plus ou moins pardonnable ; C'est à peser dans des Balances parfaitement *égales*, non seulement les Actions, mais particulièrement les Intentions, les Motifs, les Lumières, les Circonstances, les Tentations ; C'est enfin à entrer dans des *proportions infinies* à l'égard des Peines ou des Recompenses ; de sorte qu'elle ne pache pas d'un seul grain plus d'un côté que de l'autre : Or si elle devoit punir à l'infini, il faudroit qu'elle panchât davantage du côté de la Rigueur que de celui de la Clemence, ce qui ne peut s'accorder avec l'Idée de la Justice.

La Rigueur, il est vrai, doit s'exercer nécessairement sur toute Désobéissance & toute Injustice, mais lors que par son feu dévorant

rant elle l'aura entierement consumée, alors la Justice cessera d'être rigoureuse sans cesser d'être Juste.

Pour revenir à la Conclusion du second Commandement, je ne pense pas que Personne s'avise de l'entendre à la lettre, qu'on s'imagine que Dieu rende les Enfants responsables de l'Iniquité des Péres; Il est clair que ce n'est qu'une maniere de s'exprimer pour faire entendre qu'il n'y a aucune proportion entre la durée des Punitions que la Justice inflige & celle des Effets de la Miséricorde.

Mais comment accorder cette Vérité avec le sentiment de l'Eternité des Peines; En ce cas-là, excepté le petit nombre des Elus, qui ne sont qu'une poignée comparée à tout le Genre-humain, en ce cas, dis-je, Dieu n'exerceroit

sa

sa Miséricorde envers tout le reste des hommes que durant le court espace de cette Vie , après quoi il exerceroit sur eux toute la rigueur de sa Vengeance, non durant l'espace de mille Générations, de Dix mille , de Cent mille , de Mille millions de Siècles; ce n'est rien dire , tous ces Siècles écouléz , l'Eternité de leurs Tourmens ne feroit que recommencer.

Considerons de plus à quel égard la Miséricorde se sera exercée durant cette Vie envers ces misérables Créatures: Pour le plus grand nombre , qui sont les Payens , à leur donner la Vie , la Nourriture , le Vêtement; la Lumière naturelle , le sentiment de la Conscience ; Les plus gratifiez & infiniment plus sont les Chrétiens instruits à tous égards de la Volonté de Dieu , à qui il fournit durant

tant cette vie tous les moyens nécessaires au salut.

Ce sont là, il faut l'avouer, des grands Effets de la Miséricorde qui rendent ces derniers punisables par le Jugement & la Ge-henne s'ils en abusent, mais quelque grands que soient les effets de cette Miséricorde durant cette Vie, quand elle dureroit mille & & dix mille ans, elle n'auroit cependant aucune proportion avec une Eternité de Tourmens, le *Fini* n'ayant aucune proportion avec l'*Infini*, ainsi il faudroit changer la These & dire, Que Dieu fait Miséricorde jusqu'à la 4<sup>me</sup>. Génération, mais qu'il punit jusqu'à mille ; Non ce ne seroit rien dire, puisque quelque nombre qu'on puisse imaginer, dût-il égaler celui des goutes de l'Océan, tout cela, dis-je, dispara-

D roit

roitroit deyant des Siecles sans fin.

Je crois, Monsieur, qu'en voilà assez sur cette Sentence du second Commandement, & que je dois réservé pour une autre Lettre la citation de quelques autres Sentences de l'Ecriture, qui confirment la même Vérité.

## QUATRIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*

*Analize du Pseaume 107. & Remarques sur ces paroles, Il ne débât point à perpetuité.*

### MONSIEURS

**L**'Ecriture est si fertile en déclarations conformes à la conclusion du second Commandement que je ne serai embarras-

é

se que pour le choix; Je me bornerai aux plus exprès sur ce sujet, pour éviter trop de longueur.

Je trouve d'abord le Pseaume 107<sup>me</sup>. tout entier, qui par une espèce d'allégorie nous met devant les yeux un Tableau des Voies admirables de la Sagesse, de la Justice, & de la Miséricorde Dieu; La première Sentence désigne le contenu de tout le Pseaume, *Célébrez l'Eternel, car il est Bon, parce que sa Gratiuté demeure à toujours; Que nous enseigne cette Déclaration? Que cette immense Charité ne se borne pas au court espace de cette Vie.* (a). Puis-qu'elle D E M E U R E A T O U- J O U R S, il faut qu'elle s'exerce

D 2 aussi

(a) Rien n'est si contraire au bon sens; que de borner la Clémence & la Miséricorde Divine, à l'espace de cette Vie, qui n'est que la première heure de la durée de l'homme. Une différente maniere d'exister, le mettra-t'elle hors

aussi dans l'autre sur les Sujets qui seront en état de recevoir ses influences.

Mais, quels sont ces Sujets ? Le même Pseaume nous l'enseigne positivement; Ceux qui ayant été REBELLES AU DIEU FORT auront été HUMILIEZ, MATTEZ, BRISEZ par les rigueurs de la Justice, qui auront éprouvé des ANGOISSES inexprimables, à cause de leurs Transgressions, qui auront été comme *enchainez dans les Tenebres*, *garotteez d'affliction & de fer*, *enfermez avec des Portes d'airain*, *qui seront descendus dans les abimes*, dont l'ame se sera fonduë d'*Angoisse*; Ceux-là, dis-je, ayant suffisam-

hors de portée de ressentir les effets d'une Bonté, qui est la même éternellement. La séparation de l'Ame d'avec le Corps, empêche-s'elle qu'il ne soit l'Ouvrage de Dieu, & un Ouvrage qu'il ne peut abandonner. (Voyez Pseaume 138.)

simplement mangé le fruit de leurs œuvres & porté la peine de leur iniquité, seront les Objets de cette GRATUITÉ qui demeure à toujours ; *Ils crieront vers l'Eternel en leur détresse & il les délivrera de leur angoisse, Il les tirera hors des Ténèbres & de l'ombre de la Mort & il rompra leurs Liens.*

Mais à quoi aboutiront toutes ces Voies merveilleuses de la Justice & de la Miséricorde ? A l'accomplissement de cette Déclaration authentique : *Toute Langue donnera louange à Dieu ; Ils célébreront envers l'Eternel sa Gratiuité & ses Merveilles envers les Fils des hommes.*

La Conclusion du Psaume tend à la même fin que le commencement ; *Quiconque est sage prendra garde à ces choses, afin qu'on considère les Gratuités de l'Eternel,*

D 3 com-

comme s'il disoit, Qu'on considere que cette Gravité qui demeure à toujours, ne scauroit être sans action, mais qu'elle s'exerce-ra sur les Fils des hommes à proportion qu'ils seront plus ou moins disposez à en recevoir les effets.

Une des Sentences les plus fortes contre l'Eternité des Peines est celle-ci, <sup>(a)</sup> *Il ne débat point à perpetuité & ne la garde point à toujours;* Déclaration d'autant plus ferme & plus hors de toute équivocue qu'elle est tirée de la nature & des perfections de Dieu même, & qu'elle s'accorde parfaitement avec les idées de Justice que châcun trouve gravées au dedans de soi.

Nous

<sup>(a)</sup> Un Pere ne débat ou ne conteste point contre des Enfans qu'il a résolu d'abandonner; par cette contestation, il marque le dessein qu'il a de les corriger & de les ramener auprès de lui.

Nous sommes convenus que les Véritez immuables doivent nous servir de Règle pour discerner ce qui doit être entendu à la *lettre*, mais lors que la lettre elle-même parle conformément à ces mêmes Véritez, pourquoi ne la recevrions-nous pas dans toute son étendue? Dire que cette Déclaration ne regarde que les Fidelles, seroit se tirer d'affaire par un subterfuge bien grossier; Suposons un moment qu'on voulut vanter la Clémence d'un Roy envers ceux qui l'auroient offensé, & qu'on en donnat pour preuve, QU'IL NE LA GARDE POINT A TOUJOURS & ne DEBAT point A PERPETUITÉ, cela signiferoit-il qu'il pardonne à trois ou quatre pendant qu'il exerceroit sur des Milliers toute la Vengeance dont ils seroit capable, & cela

D 4 sans

sans en revenir jamais. (b) Qui pourroit donc s'imaginer que lorsque Dieu se montre à ses Créatures, comme ne débatant point à *perpetuité* & ne la gardant point à *toujours*, il veut seulement leur faire entendre que ce n'est qu'envers le petit nombre des Elûs, pendant qu'il se vengera sans fin d'un nombre innombrable de ses mêmes Créatures.

Reste pour remplir mon engagement à rapporter les Promesses prophetiques accordantes à ces premières preuves; Trouvez-bon, Monsieur, que nous renvoions cet article à une autre Lettre.

CIN-

(b) Un homme irréconciliable, loin de paſſer pour juste, est taxé d'inhumanité. Jefus ne met aucune limite à la Misericorde que le Juste doit exercer envers les plus grands Ennemis. Cela seul par voie de conséquence nous en diroit assez, quand Dieu ne s'en seroit pas expliqué lui-même, en déclarant positivement, qu'il ne la garde point à *toujours*.

## CINQUIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*

Où l'on rapporte les Promesses prophetiques accordantes aux premières preuves.

MONSIEUR,

Q UOI que je me sois engagé à rapporter plusieurs Sentences ou Promesses prophetiques qui peuvent servir à appuyer le Sentiment dont il est question, il me semble qu'après toutes les preuves précédentes, celles - ci sont presque superfluës. D'ailleurs, celles qu'on pourroit tirer des Prophéties ne doivent être tenuës pour valables qu'autant qu'elles s'accordent parfaitement, tant avec les Vérités immuables que nous avons

D 5 posées

posées pour fondement, qu'avec des déclarations expresses & positives du Nouveau Testament, qui ne soient point figurées; Les expressions des Prophéties sont si ambiguës & si obscures qu'à moins de se servir de la *Régle* dont nous sommes convenus, & cela avec circonspection, on pourroit donner dans mille chimères qu'on superoit bien fondées, sous prétexte de quelques Sentences dont on n'auroit point compris le sens.

Je ne me servirai donc de l'autorité des Prophéties que comme d'une surabondance de Témoignages qui ne sont suffisans que par leur accord avec les premiers.

Je n'entreprendrai pas de citer ici tous les Passages qui peuvent servir à notre sujet; le détail en seroit sans fin; Je me contenterai d'examiner le but & l'esprit de

de quelques Promesses prophétiques, en les mesurant à la *Régle des Véritez immuables*, ou de celles qui nous sont clairement révélées.

Le 40<sup>me</sup>. d'Esaïe pourroit fournir quelque témoignage à cet égard : On y voit une promesse du Rétablissement de toutes choses. Que pourroient signifier ces expressions; *Toute Vallée sera comblée, toute Montagne & tous Coteaux seront abaisséz, les lieux tortus redressez & les chemins raboteux aplanis*: On fent que ce ne peut être qu'un redressement spirituel, qui ne doit regarder que les Ames des hommes.

Il paroît de plus que ce doit être un Rétablissement universel, puisqu'il est ajouté, qu'ensuite de toutes ces reparations, *la Gloire de l'Eternel se manifestera & que*

D 6 2012

*toute Chair la verra*, comme s'il vouloit dire, que ce sont les Péchez & la Corruption des hommes qui mettent des obstacles à la manifestation de cette Gloire, mais qu'enfin ces obstacles étant levez, **TOUTE CHAIR**, c'est-à-dire, tous les hommes en seront les témoins & y participeront, ce que St. Jean Baptiste repête après Esaïe d'une maniere encore plus précise; *Toute Chair*, dit-il, *verra le Salut de Dieu*, Or châcun sçait que dans l'Ecriture cette maniere de parler emporte plus que d'être simple Spectateur.

Je sçai qu'on pourroit restringer le sens de ces paroles à quelque chose de moins général, & si quelqu'un vouloit me le contester je lui céderois aisément; mais comme ce témoignage seroit insuffisant s'il étoit seul, aussi étant  
pré-

précédé d'un si grand nombre d'autres, ne doit-il pas être comparé pour rien.

En voici un autre du même genre, *J'ai juré par moi-même & la parole est sortie en Justice de ma bouche & ne sera point revouée, que tout genouil se ploiera devant moi, & que toute langue jurera par moi ; Certainement on dira de moi, il y a des Justices & de la force en l'Eternel.* Après quoi il conclut, *\*Toute la Postérité d'Israël sera justifiée & se glorifiera en l'Eternel.* Ce Témoignage est d'autant plus respectable que Dieu même y emploie le Serment le plus exprès & le plus réitéré, & que ces expressions sont peu figurées ; St. Paul cite ces paroles en ces termes, *†Toute langue donnera*

\* *Esaïe 45.*

† *Romains, Chap. XIV. v. 11.*

nera louange à Dieu; Or cela ne se peut appliquer aux Damnez.

Il paroît aussi que par cette abondance de JUSTICE & de FORCE qui sont en Dieu, il veut faire entendre qu'il peut enfin rendre *Justes toutes ses Créatures*, & quoi qu'il ne parle ensuite que de la Postérité d'Israël, si l'on vouloit l'entendre à la lettre, cela même apuieroit nôtre sentiment, puisqu'il est incontestable que le nombre des Israélites corrompus a surpassé cent fois celui des Bons. Si donc *tout Israël selon la chair doit être sauvé*, comme St. Paul le déclare, il faut que ceux qui ont été AUTREFOIS REBELLES A DIEU ET RETRANCHEZ soient de nouveau entez & rapellez à la Vie; Et ne seroit-ce point dans ce sens, au moins en partie, que Nôtre Sei-

*Romains, Chap. XI. v. 26.*

Seigneur se présente à nous, comme le *Libérateur des Captifs*, qui retire les *Prisonniers du Lieu où ils étoient enferrez*, comme \* celui qui ramene à la *Lumière* ceux qui habitoient au *Païs de l'ombre de la Mort*; Ne seroit-ce point encore le sens de ces paroles si obscures par elles mêmes, † *Ils seront assembliez en troupe comme des Prisonniers, Fosse sur Fosse, Porte sur Porte*, & après plusieurs jours ils seront visitez.

En voilà assez sur Esaïe: Voions si Jérémie nous en fournira de conformes; Comme il n'en parle point aussi clairement qu'Esaïe, & qu'il emploie à cet égard des expressions figurées je ne donne ce que j'en dirai que pour des conjectures ou des espèces de probabilités.

Dans

\* Esaïe Chap. IX.

† Esaïe Chap. XXIV. N. 22.

Dans le chapitre 25<sup>me</sup>. Jérémie fait une énumération de toutes les Nations; Il commence par Jérusalem, à qui il présente de la part de Dieu la Coupe de sa Colère, Il declare que *Jérusalem* en boira la première, mais qu'après elle, toutes les Nations en boiront infailliblement; Dans le Chapitre 45. & les suivans il s'adresse en particulier à chacune de ces Nations & leur denonce les Jugemens qui leur sont préparez; mais il ajoute à la fin, *Toutefois je ramènerai & mettrai à repos les Captifs de Moab aux derniers jours*; Il en dit autant d'Egypte & des Enfans de Hamon. Laissons là la figure & venons en au but: Si cette Prophétie ne doit pas être bornée au sens littéral & qu'elle en doive avoir un spirituel, voici à mon

mon avis celui qu'on pourroit y donner.

Par les Nations en général on pourroit entendre TOUS LES HOMMES, & par Jérusalem L'EGLISE; Cette Coupe dont elle doit boire sont les Tribulations ou les opérations de la Justice Divine pour la purifier; Cette même Coupe dont toutes les autres Nations boitont après elle, malgré tous leurs refus, sont les effets de la même Justice, qui trouvant en eux beaucoup plus de matière à consumer, sera par là infiniment plus amère!

Que ce soit là le véritable sens de cette figure on n'en peut douter si l'on ajoute foi à l'explication qu'en donne St. Pierre, \* *Il est temps, dit-il, que le Jugement commence par la Maison de Dieu,*

et

\* 2. Epis. de S. Pier. chap. IV.

Et s'il commence prémierement par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent point à l'Evangile de Dieu ? Mais pour en revenir à Jérémie, puis qu'après avoir dénoncé ces terribles Jugemens aux Nations rebelles il leur promet encore pour les derniers jours un *rapel*, une *délivrance* de leurs *Captifs*, ne pourroit-on point l'entendre aussi d'une délivrance spirituelle, d'autant plus qu'on n'a point vu l'accomplissement de ces Prophéties dans le sens littoral.

Venons à Ezéchiel ; Il y a dans le chapitre 16<sup>me</sup>. une Allégorie dont la fin peut avoir quelque rapport à notre sujet, - quoi qu'il n'en soit parlé qu'en termes figurez. Les figures mêmes ont leur *but* & leur *Vérité* qu'il importe de bien distinguer ; J'essaierai encore ici de proposer mes conjectures.

L'E.

L'Eglise Judaïque y est représentée sous l'emblème d'une femme Adultere qui s'est renduë si coupable par ses infidélitez que Samarie & même Sodome y sont déclarées moins criminelles qu'elle ; Après les reproches les plus perçans Dieu lui déclare qu'il exercera sur elle sa fureur & sa jalouſie , qu'enfin elle portera toute la peine de son iniquité ; Cependant il lui promet ensuite qu'il se souviendra de son Alliance & qu'il établira avec elle une Alliance éternelle , & non seulement avec elle , mais encore avec Sodome & Samarie : *Quand ta sœur Sodome & les Villes de son roſſort retourneront à leur état précédent , & quand Samarie & les Villes de son roſſort retourneront à leur état précédent , aussi toi & les Villes de ton roſſort retournerez*

d

à votre état précédent. Cela semble insinuer que la délivrance promise à Jerusalem ou à l'Eglise s'étendra aussi un jour sur les Peuples qui ont été les plus rebelles, mais avec bien de la différence pour les prérogatives, ce qui parroit par le verset suivant, † *Et tu te souviendras de tes Voies & en sera confuse, lors, que tu recevras tes Sœurs, tant les plus petites que les plus grandes, & je te les donnerai pour filles, mais non pas selon mon Alliance.* Je sc̄ai que l'on pourroit expliquer ceci de la réception que les Juifs ont fait aux Gentils qui ont embrassé le Christianisme, mais outre que ces deux sens peuvent subsister ensemble sans se détruire, & que ce dernier qui est particulier n'empêche pas qu'il n'y en ait un plus uni.

† *Ezéchiel Chap. XVI. N. 61.*

universel, je ne voudrois point contestez là-dessus; Je le réitere, je ne propose ceci que comme des conjectures.

Ezéchiel nous fournit encore quelques témoignages sur ce sujet dans le chapitre 53<sup>me</sup>. ; Après avoir reproché aux Israélites leurs infidélitez, il déclare que Dieu les jugera selon leur train, & qu'ils en porteront la peine, mais qu'enfin, *¶ il les retirera de leur dispersion, qu'il répandra sur eux des Eaux nettes, qu'il leur donnera un nouveau Cœur, qu'il les nettoiera de toute souillure, que la Terre qui n'étoit que désolation deviendra semblable au Jardin d'Heden &c.* Le 37<sup>me</sup>. est encore rempli de semblables promesses, de même que la fin du 39<sup>me</sup>, qui finit par cette conclusion, *Et je ne cacherai plus*

ma

*¶ Ezéchiel, Chap. XXXV.*

*ma face d'eux, quand j'aurai répandu mon Esprit sur la Maison d'Israël.*

Il seroit superflu de citer ici l'un après l'autre tous les endroits des Prophètes qui peuvent avoir quelque rapport à notre sujet : Je me bornerai à rapporter ici les derniers versets du Prophète Michée, qui sont moins allegoriques que les précédens ; *Après, dit-il, que le Pays aura été en désolation à cause de ses habitans, pais avec ta houlette ton Peuple, le troupeau de ton héritage. Les Nations le verront & elles seront honteuses avec toute leur force &c., Elles accourront toutes effraieées vers l'Eternel notre Dieu & te craindront ; Qui est le Dieu Fort comme toi qui passes par-dessus les forfaits du reste de ton héritage ; Il ne tient point à toujours sa Colere, parce qu'il*

*se*

se plait à la gratuité. Remarquons ici la force de cette dernière Sentence, qui est précisément la même surquois nous avons déjà appuyé, *IL NE LA GARDE POINT A TOUJOURS, Il aura encore compassion de nous, ajoute Michée, Il mettra bas nos iniquitez & jettera tous nos péchez au fonds de la Mer &c.*

Il paroît ici une distinction entre le Peuple de Dieu & les Nations dont il est dit, qu'elles *seront honteuses, qu'elles lécheront la poudre &c.* Cependant elles sont ici représentées comme accourant à Dieu toutes effrayées, ce qui témoigne un retour de leur part & une frayeur qui n'est point celle des Damnez, qui ne les porte qu'à la fuite, celle-ci les porte à accourir vers le Seigneur.

La Conclusion du Pseaume 21.

a encore assez de conformité avec ces dernières paroles; Tous les bouts de la Terre se convertiront à l'Eternel, Toutes les familles des Peuples se prosterneront devant Toi, car le Régne appartient à l'Eternel, & il domine sur les Nations; Tous ceux qui descendent en la poudre s'inclineront, même celui qui ne peut garantir sa Vie. Voions encore là-dessus le Pseaume 102. ; Alors les Nations redouteront le nom de l'Eternel, & tous les Rois de la Terre, sa Gloire, quand les Nations & les Royaumes se seront joints ensemble pour servir à l'Eternel, & que l'avons nous si ces Apostrophes ou Exhortations si souvent réitérées, † **TOUTES NATIONS LOUEZ LE SEIGNEUR, TOUS PEUPLES CELEBREZ LE,** ne sont point autant

† **Pseaume 118.**

autant de Prophéties qui nous apprennent ce qui sera enfin réellement, comme tant d'autres endroits uniformes, \* *Toute la Terre chantez à l'Eternel;* & ailleurs, † *toute Chair benira le nom de sa Sainteté à toujours & à perpétuité.* Enfin la dernière Sentence du dernier Pseaume semble les conclure par un souhait qui va au même but, *Que tout ce qui respire loue l'Eternel.*

Je crois, Monsieur, que vous n'exigerez pas sur ce sujet un plus grand nombre de témoignages, vous prendrez ceux-ci sur le pied qu'il vous plaira; Je vous prie seulement de considerer que dans le sens que nous avons donné à ces passages, il n'y a rien qui ne s'accorde parfaitement avec les

E Vé-

\* Pseaume 96. v. 1.

† Pseaume 145. v. 21.

Véritez immuables, c'est-à-dire, avec les Idées que nous avons de la Nature & des perfections de Dieu, rien encore qui ne soit conforme aux Véritez qui nous sont clairement révélées sur le but de la Rédemption.

Je ne scai, Monsieur, si vous trouverez que j'aie rempli la tâche que vous avez exigée de moi. Pour ne pas vous renvoyer aux précédentes Lettres & vous rappeler ici en un seul trait leur contenu, je vais le retracer ici.

La Première tire ses preuves de la Nature de Dieu & des Idées immuables que nous avons de ses Perfections.

La Seconde est fondée sur le but de l'Incarnation & de la Mort de Jesus Christ.

La Troisième roule sur la Conclusion du second Commandement d'où,

d'où l'on tire de nouvelles réflexions sur la nature de la Justice.

La Quatrième contient une espèce d'analyse sur le Psaume 107. & s'arrête surtout à peser la force de cette déclaration du 103<sup>me</sup>.

**IL NE DEBAT POINT A TOUJOURS.**

Enfin celle-ci n'a pas besoin qu'on en rappelle le contenu; Si vous avez, Monsieur, quelques objections à faire à tout ce que dessus je les écouterai très volontiers.



100 DISSERTATION SUR LA  
OBJECTION.

„L'on a de la peine à comprendre comment un Etat de Blasphème & de Désespoir, tel qu'on représente celui des Damnez, pourroit servir à les purifier & à les amener au Rétablissement.

RE PONSE  
A L'OBJECTION,  
OU  
DISSERTATION  
Sur la *nature* du *Mal*, son  
origine, & sa durée.

**I**L y a plus de difficulté à supposer que le *Mal* existera éternellement qu'à supposer qu'il peut finir.

finir. Ce ne sera pas la Rage & le Blasphème qui purifiera les Damnés : ce sera au contraire par la destruction du mauvais principe qui les cause, qu'ils parviendront enfin à l'Etat du Rétablissement.

Que ce mauvais Principe puisse être détruit, c'est ce qui n'a rien d'impossible, ni même d'incompréhensible ; le *Mal* n'a pas un *principe éternel* ; il n'est pas l'ouvrage de Dieu ; c'est un désordre survenu dans son Ouvrage & qui le défigure ; c'est un Incident arrivé contre le dessein que Dieu avoit que tous ses Ouvrages fussent bons. Si Dieu n'a pas trouvé à propos de l'empêcher pour un tems, se désistera-t'il pour cela de son premier dessein ? souffrira-t'il que l'Ouvrage dans lequel il a voulu se peindre soit défiguré pour jamais ? donnera-t'il à

ce Désordre une vertu cachée qui le fasse exister éternellement ? sera-ce enfin dans la Volonté de Dieu que l'on prendra la cause de cette Eternité dont on le suppose capable ? On n'oseroit le penser. Ce sera donc dans la nature du Mal, ou plutôt ce sera dans la Volonté de l'homme, qui est la seule origine du Mal, car le Mal n'existe point par lui-même.

On appuiera cette Thèse par l'expérience de ce que l'on voit arriver dans cette Vie. Dieu, dira-t'on, voudroit déjà dans ce Monde détruire le Mal dans l'homme ; il n'épargne rien pour cela, mais l'homme refuse le Bien que Dieu veut lui faire, il ne veut pas être guéri ; Dieu ne force point sa Liberté, & il y a sujet de croire qu'il ne la contraindra pas non plus dans l'autre Vie ?

Je

Je réponds à cela, qu'il y a effectivement sujet de présumer que Dieu ne contraindra jamais la Liberté de l'homme, mais qu'il y a aussi beaucoup d'aparence que la Volonté de l'homme ne s'obstinerà pas désespérément à persister dans le Mal. Si l'on demande pourquoi cela arrive dans cette Vie? Je réponds, qu'il y a ici une différence à faire qui n'est pas de petite importance.

L'homme ne peut jamais *hâir* le *Bien* entant que *Bien*, ni *aimer* le *Mal* entant que *Mal*; lors qu'il s'obstine dans cette Vie à préférer le *Mal* au *Bien*, ce n'est que par l'illusion des sens qui lui présentent de faux *Biens* à la place du *Véritable*. Il en est amusé s'il n'en est satisfait; il s'étourdit, lors qu'il le veut, contre les reproches de la *Conscience*; il a même

me l'art de les apaiser pour un temps, en prenant pour Vertu ce qui n'en est que l'ombre. Ce n'est jamais par une Volonté déterminée, qu'il consent à sa perte, mais tant qu'il est séduit ou qu'il se séduit lui-même.

Il n'en sera pas de même dans l'autre Vie: l'homme n'y trouvera plus de quoi s'amuser, ni de quoi s'étourdir: il faudra qu'il entende les réprehensions de la Vérité dans toute leur force, il ne pourra se faire illusion en se payant d'apparences & de fausses Vertus; de là il verra le Mal pour ce qu'il est; il se verra soi-même; il ne pourra que se haïr pour celui qu'il a contracté volontairement, & quoi qu'il soit possible que cette vüe distincte, ne se forme qu'après avoir passé dans un Etat confus de désespoir, de rage, & de blasphème

phème, comme on le prétend, il y'a beaucoup d'aparence que cette rage se tournera contre l'homme lui-même, bien plus que contre Dieu; qu'il se haïra comme l'unique Auteur de ses peines, & qu'enfin il rendra hommage à la Justice & à la Bonté infinie, bien loin de haïr la Divinité & de l'accuser d'injustice, comme on se le figure communément.

Aussi, lors que les Méchans sont introduits, parlant aux *Montagnes* & aux *Côteaux*, ils paroissent uniquement chercher à se cacher, & non à accuser la Justice Divine; ils donnent même le nom d'*Agneau* à leur Juge. Lors qu'il est parlé dans l'Apocalypse, des hommes qui blasphèment le nom de Dieu, pour les plaies qu'il envoie sur la Terre, il n'est question que des hommes qui sont encore dans

dans ce Monde , & par là enco-  
re dans un étourdissement qui tient  
de l'extravagance. L'Ecriture par-  
le de l'Etat des Damnés, comme  
d'un Etat de *pleurs* & de *grince-  
mens de dents*, ce qui n'a rien  
d'opposé à la haine de soi-même.  
Si l'homme pouvoit accuser Dieu  
d'injustice, il en seroit soulagé ,  
& rien ne sera si désolant pour  
lui que de ne pouvoir s'en pren-  
dre à d'autre qu'à soi.

Mais cet hommage qu'il ren-  
dra enfin à la Justice Divine ne  
pourra - t'il point servir de pré-  
paration éloignée à le faire pa-  
sser dans un état moins miserable  
& de celui - là dans un meilleur ?  
trouvera-t'on qu'il y ait ici quel-  
qu'impossibilité, soit du côté de  
Dieu , soit du côté de l'homme ?  
Le seul bon sens adopte cette idée  
& l'Ecriture l'apuyeroit par les ex-  
pressions

pressions les plus positives, si l'on entreprenoit de les citer.

En voici une entr'autres. *Le Fils de Dieu est aparti, afin de détruire les œuvres du Diable. S'il y a des hommes damnez sans ressource, l'œuvre du Diable subsistera éternellement; or le dessein du Fils de Dieu a été de la détruire; il aura donc échoué dans son Dessein.*

En voici une non formelle. *Il a détruit la Mort & celui qui avoit l'Empire de la Mort, &c. S'il y a des hommes damnez pour jamais, l'Empire de la Mort ne sera point détruit; l'Empire du Démon seroit même plus vaste que celui de Jesus-Christ; il aurroit comme lui la prérogative de régner éternellement.*

Il est dit que *Dieu contestera contre toute Chair; qu'il débattrà avec l'homme;* mais il est ajouté

E 6 qu'il

qu'il ne débattra pas à jamais. Comment débattra-t'il ? cela est aisé à comprendre. On sait que la Conscience accompagne l'homme jusques aux Enfers mêmes; qu'elle lui sert de *Témoin*, pour le condamner & pour plaider la Cause de Dieu. Dira-t'on ici, selon l'opinion vulgaire, qu'elle lui sert de *Bourreau*, & que ce sera un office qu'elle exercera éternellement ? Seroit-il digne de Dieu d'employer un tel Agent, un *Principe de Vérité*, à tourmenter l'homme seulement, sans l'corriger ni le redresser.

Les paroles que l'on a citées, renversent une opinion si injurieuse à la Bonté infinie; elles marquent sans équivoque que si Dieu débat pour un tems; il a un but digne de lui, de celui, dis-je, *qui a fait les Ames*, & qui n'ayant point fait le Mal, ne débat que pour

pour le détruire. Ces paroles méritent d'être citées tout au long; ‡ Je ne debattrai point à toujours, dit Dieu, & je ne serai point indigne à jamais, car c'est de par moi que l'Esprit se revêt. (ou se rétablit) & c'est moi qui ai fait les Ames.

Tel est le Dessein de Dieu & il a voulu nous le déclarer; (a) quand il ne l'auroit pas fait, nous le devrions présumer; Le bon sens nous dicteroit que le *Bien* ayant un *Principe Divin* doit être plus fort que le *Mal*, qui n'est essentiellement que désordre, que dépravation; que le Mal mettant l'homme dans un état violent, cet état ne sauroit durer à jamais; que

‡ Esaié Chap. LVII.

(a) Une Vérité que le sens commun dicte de lui même, & que la Révélation confirme par une Déclaration positive de la part de Dieu, reçoit par cet endroit un degré de certitude, qui va jusqu'à la démonstration.

## 110 DISSERT. SUR LA NAT. &c.

que cet état violent, supposé dans l'homme son contraire, un contraire qui le combat & qui venant originairement de Dieu ne peut que l'emporter, tôt ou tard, sur le Mal, qui est l'ouvrage de l'homme; que Dieu étant un Dieu d'ordre & sans contredit le *Maitre* dans tout l'*Univers* ne sauroit consentir à ce que le *Désordre* y soit introduit pour jamais.

## O B J E C T I O N S.

„L'Auteur n'a peut-être pas pris garde, jusqu'où portent les Principes qu'il établit; ces Principes ne vont pas à moins qu'au Rétablissement des *Diables*, car enfin les *Diables* sont dans leur origine des *Créatures de Dieu*, des Êtres qu'il a trouvé bons comme tous.

## OBJECTION. 111

„tous ses autres Ouvrages. \* S'il  
„est vrai que tout doive enfin être  
„remis dans l'ordre ; si l'Eternité  
„qui succédera au tems doit être  
„essentiellement conforme à l'E-  
„ternité qui l'a précédé , voilà  
„les *Diables* rétablis; puisque dans  
„la première nul Etre malheureux  
„n'existoit, il faut qu'il en soit de  
„même dans la dernière.

## REPONSE.

Cette Objection est si bien poussée qu'elle pourroit seule établir ce qu'elle semble vouloir renverser. De deux choses, l'une, où les *Diables* sont dans le cas des hommes, ou ils n'y sont pas; s'ils n'y sont pas , ce que l'on a prouvé du Rétablissement des hommes, ne

\* Voir l'Introduction à la tête de l'Ou-  
frage.

ne réjaillit point sur eux ; s'ils sont dans le même cas essentiellement, ce qui prouve le Rétablissement des hommes, prouve celui des Anges déchus...

Peut-être bien des gens trouveront-ils la conséquence si dangereuse que pour éviter cet inconvénient ils préféreront d'abandonner le Système du Rétablissement des hommes. Effectivement il serait fâcheux d'avoir à vivre avec eux l'Eternité entière ; leur rencontre pourroit effraier, s'ils étoient sur-tout aussi noirs qu'on les peint, avec des cornes & des piez de bœuf ; plutôt que de courir ce risque, il vaudroit mieux renverser du bout du doigt tout le Système.

„Parlons sérieusement, me dira quelcun ; tout le Monde n'est pas susceptible de ces terreurs à pani-

„paniques, & je pense que les  
 „Diables en Paradis ne m'effraie-  
 „roient pas; je voudrois les y voir,  
 „& me persuader dès à présent  
 „que la chose est possible, mais  
 „je ne conçois pas comment elle  
 „pourroit avoir lieu; comment  
 „des Esprits occupez à faire aux  
 „hommes tout le Mal qu'ils peu-  
 „vent seroient dans le chemin du  
 „Rétablissement ?

Qui que vous soiez qui me faites cette Objection, je vous demande à mon tour, si vous connoissez parfaitement la nature de ces Esprits auxquels on donne le nom de Diables; & si vous connoissez de même la nature du Mal qu'ils s'efforcent de faire aux hommes. Si vous ne connoissez bien ni l'un ni l'autre, comme j'ai sujet de le présumer; Pouvez-vous concevoir le *comment* ou la  
 ma-

maniere de leur Rétablissement ? Pouvez-vous encore sur ce pied-là décider de l'impossibilité de la chose, par l'impossibilité où vous êtes de la comprendre.

Pour moi qui reconnois toute mon ignorance sur cet article ; je n'ai point entrepris de prouver positivement le Rétablissement des Anges déchus. Si les Principes dont je me suis servi pour établir celui des hommes portent jusqu'à eux par voie de conséquence , à la bonne heure; je ne la désavoue point; je suis du nombre de ceux qui ne croindroient point de trouver des Diables en Paradis ; ou pour parler plus sérieusement, je suis de ces Gens qui ne croiroient pas d'être parfaitement heureux , s'ils scavoient qu'il dût y avoir des Etres éternellement malheureux.

Cha-

Chacun en penfera ce qu'il trouvera bon ; Je prie seulement le Lecteur de remarquer que le *Certain* ne peut être ébranlé par l'*Incertain* ; que des Principes évidents par eux mêmes ; ne fçau-roient recevoir d'atteinte par une conséquence de cette nature, puisque l'effet en seroit sans contredit plus à désirer qu'à craindre.

SIXIÈME LETTRE  
de Mr.\*\*\*

Ôù l'on répond à cette Objection ;  
Que ce Sentiment peut porter  
les hommes au relâchement &  
à la sécurité.

MONSIEUR,

Pour répondre à la difficulté  
que vous m'avez faite dans  
votre

vôtre dernière, je vous dirai qu'elle s'étoit présentée à moi en écrivant les précédentes; *A quoi sert*, disois-je, *de mettre dans un trop grand jour des Vérités qui peuvent porter les hommes à la licence & au relachement?* Ne vaudroit-il point mieux les laisser dans une Erreur qui pût servir à les réveiller & à les porter au bien? A cette difficulté ont succédé plusieurs reflexions dont je vous ferai le précis.

Premièrement, je conviens que la connoissance de cette Vérité n'est pas absolument nécessaire & qu'on n'est point obligé de la rendre publique, on peut se contenter de parler de l'Enfer dans les termes de l'Ecriture & laisser chacun libre d'en penser ce qu'il juge à propos; Cependant à le bien prendre on ne voit pas que l'opinion

pinion où sont tous les Chrétiens sur l'éternité de l'Enfer leur serve d'un grand frein pour se détourner du Mal; La crainte d'une Maladie violente, qui devroit durer vingt ou trente années, feroit plus d'impression sur eux.

D'où peut venir une indifférence si grande pour un mal aussi désespéré, qu'ils font profession de croire sans rien faire pour l'éviter? Plusieurs causes; une des principales est, que la croyance ou l'opinion qu'ils en ont n'est point fondée sur une droite connoissance de la nature de Dieu & de ses perfections; Ils savent seulement que l'Ecriture parle d'un feu éternel où la Justice de Dieu doit précipiter les Méchans pour y souffrir à jamais; Ils s'imaginent de le croire, mais voici comment ils se tirent d'affaire; C'est que cha-

chacun se persuade qu'il n'est pas du nombre de ces Méchants dont la part sera dans l'Etang de feu & de souffre: En effet à moins d'être des Brigands de profession, des Traîtres, des Blasphemateurs &c. ils ne peuvent concevoir que Dieu les voulut condamner à des tourmens affreux & sans retour. Il est vrai qu'ils se sentent coupables de diverses fautes, mais où est l'homme sans péché? ils en demandent tous les jours le pardon & à quoi serviroit le mérite de Jesus-Christ, s'il ne les délivroit pas des peines éternelles?

Non seulement ceux-ci se flattent de l'impunité, mais encore les Pécheurs du premier ordre, les Traîtres, les Parjures &c. Il n'y en a pas un qui n'espère d'éviter l'Enfer, soit par une Repentance qu'ils se proposent d'avoir tôt

ôt ou tard, soit par l'infinité de la Miséricorde qui l'emportera sur la Justice, comme ils parlent. Au fonds, Dieu peut aussi également pardonner aux plus grands Pécheurs qu'aux moins coupables ; Que lui en coute-t-il ? Par un seul Acte de sa Volonté, il peut rendre éternellement heureuse une Créature ou la laisser périr éternellement ; Préféreroit-il ce dernier parti ? Cela ne peut être, ce seroit supposer de la cruauté & de la Vengeance dans un Etre infiniment Miséricordieux & pitoyable, ainsi plus l'Enfer est épouventable par l'Eternité qu'on lui attribuë, plus aisément chacun s'assure que la Miséricorde l'en exemptera.

Sur ce pied-là, il faudroit dire tout au contraire de l'Evangile que le chemin du Ciel est large &

& que beaucoup de gens y marchent, mais que la *Porte de l'Enfer* est étroite & que très peu y entrent; Que, dis-je, presque personne n'est assez Méchant pour le mériter.

De là, il est aisé de s'apercevoir que le grand nombre des Chrétiens qui font profession de croire l'Éternité de l'Enfer, loin de s'en servir comme d'un motif à la Sanctification, n'en font qu'un sujet de sécurité & de relâchement; C'est avancer ce semble un Paradoxe; mais il n'est pas difficile de l'expliquer.

J'en ai déjà touché quelque chose & je le réitère, plus la punition dont on menace les hommes leur paroît avoir de disproportion. (1<sup>re</sup>) soit avec leurs Crimes, soit avec

(1<sup>re</sup>) L'idée de la proportion, est inseparable de l'idée de l'Egalité, les hommes naissent

avec les Idées qu'ils se forment de la Miséricorde de Dieu, plus hardiment s'assurent-ils que le feu éternel ne sera point pour eux; mais si fans déterminer la durée des tourmens que les Pécheurs doivent subir, on se contentoit de leur dire, *† qu'il y aura tribulation & angoisse sur toute Ame d'homme qui fait le Mal,* & cela dans une si exacte proportion que *cha-  
cun portera la peine de son ini-  
quité & mangera le fruit de ses  
œuvres:* il seroit alors impossible que la Conscience des plus mé-  
chans, n'acquiesçat à ce Jugement, & nul ne pourroit se flater de l'im-  
punité sous quelque prétexte que

F ce

ſçauoient trouver de proportion, entre une Vie de quelques années, passées dans le dé-  
ſordre, & des supplices éternels; ils ne trou-  
vent pas moins de disproportion entre de tels Supplices & la Miséricorde sans mesure.

*† Romains Chap. II.*

*† Proverbes Chap. I.*

ce soit, Cette Verité immuable, DIEU RENDRA A CHACUN SELON SES OEUVRES, réitérée si souvent dans l'Ecriture est écrive en si gros caractères dans la Conscience de tous les hommes qu'ils ne peuvent en éfacer l'Idée; Chacun peut savoir par expérience, combien il est plus assuré de la vérité de cette Sentence que de certaines espérances d'impunité qu'il tâche de se procurer par de grands efforts d'esprit; Celles-ci sont son propre ouvrage qu'il fabrique avec peine, mais la première est en lui sans qu'il y ait contribué; & même malgré lui.

Ne vous semble-t'il point, Monsieur, qu'en examinant de plus près la difficulté que vous m'avez faite elle perd beaucoup de sa force, & peu s'en faut qu'elle ne se réduise à rien; Tout ce qu'on pourroit faire

faire en faveur de l'ancienneté & de l'ortodoxie , seroit d'accorder qu'il peut y avoir une espéce d'égalité , ( <sup>a</sup> ) entre l'avantage ou le désavantage que les hommes peuvent retirer de ces differens sentimens; Les uns seront réveillez par la crainte d'une Eternité de tourmens , les autres le seront par le sentiment profond & inéfaçable , qu'ils trouveront gravé dans leur

F. 2 Con-

( a ) Si l'Auteur ne marquoit pas qu'il fait ici un effort en faveur de l'ancienneté & de l'ortodoxie , on trouveroit que c'est trop en accorder , il faut lui pardonner ce reste de déference; on voit qu'après tout il ne s'y soutient pas long-tems. Tout bien consideré ce ne sont pas les idées les plus effrayantes qui font le plus d'effet sur les hommes ; ce sont celles dont la Vérité se fait sentir , & auxquelles le sens commun est obligé de s'ouvrir. Toute opinion procedant d'un principe faux se détruit par elle-même , ou ce qui est le pire , elle produit l'opposé de ce qu'on en attend.

Cette Lettre le prouve; l'opinion d'une Eternité de tourmens , fait bien davantage à endormir les hommes qu'à les réveiller.

Conscience autant que dans l'Evangile, que \* chacun portera la peine de son iniquité, chacun son propre fardeau; En un mot, que t chacun remportera en son Corps suivant ce qu'il aura fait, soit bien soit mal.

Supposons si on le veut qu'il y aura autant de Personnes réveillées par le premier sentiment que par le dernier; Je doute fort que celui-là, en achemine autant à une réelle conversion, que celui-ci; En voici la raison; C'est que ceux qui sont dans le premier cas, n'étant poussés que par une crainte servile peuvent aisément se contenter d'avoir quitté les péchez scandaleux, & le mal grossier qui leur faisoit craindre un Enfer; Dès qu'ils sont parvenus à mener une

Vie

\* Galates, Chap. VI. v. 5.

† 2. Corinthiens, Chap. V.

Vie honnête selon le Monde, ils se croient tout à fait à couvert d'une condamnation éternelle, ainsi ils n'ont que faire de se donner beaucoup de peine pour aller plus loin, ils sont assez contens de la dernière place du Paradis, & pourvus qu'ils évitent l'Enfer, c'est tout ce qu'ils prétendent.

Mais ceux qui sont poussés par une impression forte de cette Vérité, **Dieu rendra à chacun selon ses œuvres**, sont bien poursuivis d'une autre manière ; Ils sentent que Dieu ne peut être moqué, & qu'il faudra que chaque *moissonne* précisément selon ce qu'il aura semé, que selon qu'ils auront plus ou moins employé leurs *Membres* à servir d'*Instrumens* à la *Justice* ou à l'*Iniquité*, ils moissonneront plus ou moins les fruits de la *Justice* ou de l'*Iniquité*.

Il faut avouer que ceux qui connoissent tant soit peu les règles de cette *Justice immuable*, ont des motifs bien plus forts pour s'avancer dans la Sainteté, que ceux qui ne connoissent que la menace d'une punition éternelle; J'excepte ici les Personnes animées d'un amour filial & chez qui le motif de la crainte n'est que l'accessoire. Je compare seulement une crainte à l'autre, & je dis, qu'auff long-tems que l'homme a besoin d'être soutenu par le motif de la crainte, s'il n'a pour objet que celle du feu éternel, elle pourra bien lui faire faire quelques pas pendant qu'elle dure, mais il est bien rare que l'émotion passée il ne retourne à son premier train; L'autre sorte de crainte a cet avantage sur celle-ci, que ses impressions étant moins sensibles, sont beau-

beaucoup plus profondes & plus durables, & qu'il n'est pas aisé de s'en débarasser comme de la première.

Un homme qui se dit à lui-même pour s'exalter au bien, qu'il y a un feu éternel préparé aux Impénitens, se débarrasse bien-tôt de cette crainte, en se persuadant, ou qu'il n'est pas du nombre de ces Impénitens, ou qu'il lui sera aisé de se convertir; Mais celui qui connoît les droits de la Justice ne peut se rassurer de même; il a beau ne pas craindre une condamnation éternelle, il scait que \* *Dieu ne tient point le Coupable pour Innocent, que celui qui pèse les Cœurs jugera chacun selon son train & selon le fruit de ses Actes;* Enfin il comprend que ce

F 4 sera

sera sa † malice même qui le châtie-  
ra, pour parler avec Jérémie, &  
qui lui fera ressentir des amertumes  
inexprimables.

Je croi, Monsieur, que j'en ai  
dit plus qu'il ne faut pour répon-  
dre à l'objection que vous m'avez  
faite, & que vous conviendrez,  
que s'il n'est pas absolument né-  
cessaire d'éclaircir les hommes sur  
ce sujet, du moins il n'est pas pro-  
pre à les endormir, comme on se  
le figure d'abord; Je croi même  
que quelques réflexions sérieuses  
sur le contenu de cette Lettre vous  
fera tomber d'accord qu'il seroit  
utile à nombre de Personnes de  
connoître le fonds de ces Vérités.

† *Jeremie ch. 17.*

*Réponse*

*Réponse à la Sixième Lettre.*

MONSIEUR,

JE suis très satisfait de votre Réponse à la difficulté qui a fait le sujet de ma dernière ; je vois qu'on se laisse surprendre par de spacieuses apérences, faute de considerer un sujet de plusieurs côtez ; Vos réflexions m'ont fait apercevoir que ce qui m'avoit paru propre à confirmer les hommes dans la sécurité, est au contraire très capable de les réveiller efficacement ; mais il me reste une seconde difficulté que je vous prie de résoudre ; C'est qu'en suposant que l'Enfer doive finir un jour, cet Enfer ne sera plus qu'un Etat de purification ou un espéce de Purgatoire, qui aprocheroit fort de

E 5 ce-

## 130. REPONSE A LA VI. LET.

celui qu'on suppose exister dans l'Eglise Romaine ; Opinion que nos Théologiens orthodoxes ont toujours regardée comme une supposition sans fondement, & qu'ils ont refutée par de bonnes raisons qui vous sont assez connues, entr'autres celle-ci ; *Le Sang de Jesus-Christ nous purifie de tout péché, Il n'y a nulle condamnation pour ceux qui sont en Jesus-Christ ; Ceux qui sont morts au Seigneur se reposent de leurs travaux, & plusieurs autres de même nature ;* Repondez je vous prie, Monsieur, à cette dernière difficulté & vous obligerez celui qui est de tout son Cœur.

SECON-

## SECONDE PARTIE.

### SEPTIÈME LETTRE de Mr. \*\*\*

*Où l'on expose les differens sentiments des Théologiens Protestans & Catholiques Romains sur l'Etat des Ames après la Mort.*

MONSIEUR,

**V**otre seconde difficulté me fournira l'occasion d'examiner ici une question qui pourroit bien faire un article à part; Il est vrai comme vous l'avez pensé, que si l'Enfer doit finir un jour, cet Enfer ne sera qu'un état de purification, quelque longue qu'en soit la durée & quelque violente qu'en soit la peine, mais

F 6 cet

cet état n'a guère de rapport avec le Purgatoire des Catholiques Romains; Ceux ci en font un état mitoyen entre le Paradis & l'Enfer, & se croient aussi fondez à le soutenir, que nos Théologiens à affirmer qu'il n'y en a point.

Puisque nous sommes sur ce chapitre je vous dirai, Monsieur, que nombre de Personnes judicieuses, qui n'ajoutent pas foi au sentiment du Rétablissement, croyent d'avoir de bonnes raisons pour adopter l'Idée d'un état mitoyen, bien différent à la vérité de l'idée commune qu'on se forme du Purgatoire, mais qui en aproche à quelques égards; Je croi, Monsieur, que vous ne désagrerez pas que j'en fasse ici un petit examen; J'en parlerai sans égard aux Lettres précédentes, & comme si je supposois l'Eternité de l'Enfer,

Je

Je vais commencer par exposer les differens sentimens des Théologiens sur ce sujet.

Les Théologiens Protestans ne distinguent dans la Vie à venir que deux Etats oposez, la felicité éternelle, & la damnation éternelle, à laquelle ils donnent le nom d'Enfer; Ils désignent cet Enfer comme un Etat de blasphème, de haine de Dieu, de rage & de désespoir; C'est là selon eux le partage de tous ceux qui ne sont pas véritablement convertis, ou pour me servir de leurs propres termes, qui n'ont pas une véritable Repentance.

De l'autre côté, ils conviennent que ceux en qui cette Repentance se trouve, fut-ce dans le plus bas degré qu'il soit possible, ceux-là, dis-je, selon eux sont admis immédiatement après leur mort

mort dans la parfaite félicité, en considération des mérites de Jésus-Christ, quoique leur Sanctification soit à peine bien commencée; Ils conviennent cependant que rien de souillé ne peut voir la face de Dieu, - mais ils suposent apparemment, que les Ames de cet ordre sont sanctifiées dès le moment de leur mort, ou comme métamorphosées; On ne sait si c'est dans le Corps ou hors du Corps que cette métamorphose doit se passer.

Quoi qu'il en soit, voilà le sentiment des Théologiens orthodoxes sur l'Etat des Ames après la mort.

Les Docteurs de l'Eglise Romaine distinguent dans la Vie à venir trois differens Etats; Selon eux, les Saints du premier ordre qui ont été purifiez dans cette Vie

Vie par toutes sortes de tribulations, & l'exercice des plus sublimes vertus sont admis d'abord dans la félicité éternelle.

Les Irrégénérés ou Impénitens qui n'ont eu aucun degré sincère d'amour de Dieu, sont précipitez dans les Enfers pour toute l'Éternité, mais les Chrétiens commençans dont la conversion est sincère, que dis-je, des Ames déjà avancées, mais qui ne sont pas encore purifiées de toute souillure, tous ceux-là doivent passer par un Etat de purification très pénible, plus ou moins, cependant, selon le plus ou moins de corruption de chacun.

L'Enfer nous étant dépeint dans l'Ecriture sous l'emblème d'un feu, ils dépeignent de même cet Etat mitoien, qu'ils appellent Purgatoire, sous l'Idée d'un feu dévorant qui

qui ne diffère de celui de l'Enfer, qu'en ce qu'il sert à purifier les Ames, au lieu que celui de l'Enfer est, selon eux, un feu vengeur qui dévore sans consumer le mal, ni purifier jamais ceux qui en sont tourmentez.

A ces circonstances, ils en ajoutent d'accessoires ausquelles le Vulgaire fait plus d'attention qu'à ce qui en fait l'essentiel. Ils disent que ce Lieu est placé sous terre, que le feu en est matériel, qu'il est même sept fois plus chaud que le nôtre, qu'on en peut faire sortir les Ames, en faisant dire nombre de Messes, ou par des Aumônes, Pélérinages, Vœux &c. faits à leur intention.

Il faut avouer qu'on a tellement chargé d'histoires fabuleuses cette Idée du Purgatoire, que le nom seul en est devenu odieux,

&amp;

& qu'il suffit de le prononcer pour devenir suspect d'hérésie, chez tous les Protestans qui se piquent d'orthodoxie; Covenons que les Docteurs Catholiques ont bien donné lieu à cet éloignement, par les abus qu'ils ont laissé introduire à cet égard; Il seroit à souhaiter que nos Théologiens eussent séparé le Vrai du Faux, & qu'en rejettant les abus & les mauvaises conséquences qu'on a ajouté à ce sentiment, ils en eussent retenu le Vrai & le Simple.

Vous me demandez, Monsieur, auquel des deux Partis je me rangerois plus volontiers? Je ne voudrois en embrasser aucun positivement, mais prendre de chaque côté ce qu'il y auroit de vrai & de solide; L'examen en est intéressant & je pourrois bien m'hazarder à en faire l'estay dans une autre Lettre.

HUE

## HUITIEME LETTRE

### de Mr. \*\*\*

Où l'on examine par quel moyen nous pouvons être instruits sur l'Etat des Ames séparées des Corps ; & ce que l'Ecriture nous en apprend.

MONSIEUR,

JE m'engageai dans ma dernière à examiner ce qu'il y a de solide dans les différens Sentimens que j'avois proposé , mais comme on ne peut discerner le *Faux* que par l'*Idée du Vrai* , je commencerai par rechercher la *Vérité* en elle-même.

J'examinerai d'abord par quel moyen nous pouvons être instruits de l'Etat des Ames après la Mort.

Et

En second lieu ce que l'Ecriture Sainte nous a révélé sur ce sujet.

Il n'y a que deux voies par lesquelles nous puissions être instruits de l'Etat des Ames séparées des Corps; L'une est le *sentiment de la Conscience* & les Idées de Justice que Dieu a gravées dans chacun de nous; L'autre est la *Révélation* que Dieu nous en a fait lui-même dans les Saintes Ecritures.

La Conscience fait assez sentir à chacun que l'Ame subsiste après la dissolution du Corps & qu'il est juste qu'elle moissonne alors, les fruits du bien ou du mal qu'elle aura commis dans cette Vie. L'Ecriture confirme par tout ce témoignage intérieur & lui donne un nouveau degré de certitude, puisque Dieu seul peut être, par

fai-

faitemment instruit de ce qui se passe dans le Monde des Esprits.

Ces deux voies d'instructions se donnent reciprocement du jour; sans la Révélation le sentiment de la Conscience seroit trop confus & indéterminé; sans le témoignage intérieur on ne pourroit bien discerner le vrai sens des expressions figurées que l'Ecriture emploie à cet égard; Ce n'est donc qu'en confrontant ces deux sortes de Témoignages que nous pouvons scavoir quelque chose de l'Etat des Ames après cette Vie. Voions présentement ce que l'Ecriture Sainte nous enseigne sur cet article.

Dans tout le Vieux Testament, on ne trouve aucune Révélation positive sur ce sujet; On y voit seulement quelques marques de l'espérance des Saints qui étoient éclai-

éclairez de l'Esprit prophétique; Tels étoient Job & David. Le premier l'a témoigné par ces paroles, *Je sagi que mon Redempteur est vivant &c.* Le dernier par quelques sentences parfemées dans plusieurs de ses Pseaumes, mais qui sont moins positives que celles de Job.

Venons au Nouveau Testament: On y trouve des déclarations fréquentes & formelles, sur la certitude du Jugement universel & de la Résurrection; la Révélation n'est point équivoque à ces deux égards. Il n'en est pas de même sur l'état des Ames jusqu'à la Résurrection. L'Ecriture ne s'explique point sur ce sujet d'une manière positive, ainsi nous n'en pourrons juger que par conjecture, ou plutôt par des conséquences tirées de quelques principes sûrs.

Voyons

Voyons d'abord ce que l'Ecriture nous en dit de plus litteral, il y a la Parabole du mauvais Riche qui nous apprend que Lazare fut porté par les Anges au sein d'Abraham, & que le Riche étoit dans les Enfers, St. Jean dit \* que ceux qui meurent au Seigneur se reposent de leurs travaux. St. Paul dit † que si cette Loge terrestre est détruite nous avons une Maison éternelle dans les Cieux; Il témoigne que les Fidèles préfèrent d'être absens de ce Corps pour être avec le Seigneur, & par rapport à lui, qu'il desire de deloger pour être avec Jesus-Christ. Voilà si je ne me trompe tout ce que l'Ecriture nous enseigne de plus positif, sur l'Etat des Ames séparées des Corps, mais qui ne voit que ce sont là,

de

\* Apocalypſe.

† 2. Corinthiens.

de pures généralitez qui ne nous donnent aucune Idée distincte de ce qui se passe immédiatement après la Mort; d'ailleurs, ce sont des Saints qui expriment ici leurs sentimens, ce qui ne prouve rien pour le reste des hommes.

Chacun sait que les Similitudes ne doivent être considérées que par rapport à leur but, & nullement dans chacune de leurs circonstances: Celle du mauvais Riche que nous venons d'indiquer tend manifestement à faire connoître aux hommes que tout sera compensé dans la Vie à venir, que ceux qui sont ici bas dans l'abaissement & dans la souffrance, qui se sanctifient dans les tribulations, seront à leur tour dans l'élevation & dans le repos, & qu'au contraire ceux qui auront eu leurs biens en ce Monde, qui auront vécu

vécu dans les delices sur la Terre, sans autre soin que de jouir du present, ceux-là dis-je, seront tourmentez dans l'autre ; C'est ce qui s'explique de soi-même par la réponse d'Abraham au mauvais Riche.

Je pense qu'on m'oposera encore contre l'opinion d'un Etat mitoien la promesse de notre Seigneur au bon Brigand, mais cette objection n'est que pure chicane, car où est le rapport de l'état de ce Brigand avec celui de tous les hommes, & qui sait si sa purification n'a pas été achevée, tant par une Repentance qui ait de long-tems précédé son supplice ; que par l'acceptation volontaire de ce même supplice.

En verité cet exemple est si éloigné des regles ordinaires, qu'on pourroit aussi bien prouver, que tous

tous les hommes ressusciteront deux fois , parce que les Saints qui ressusciterent à la mort de notre Seigneur devront ressusciter encore dans le grand jour de la Resurrection finale.

De tout ce que je viens de dire je conclus , que puisque l'Ecriture ne s'explique que paraboliquement sur l'Etat des Ames separées des Corps, & point par maniere de Dogme ou de declartion positive , on n'est pas obligé d'en croire aveuglement les décisions des Théologiens ; Chacun peut examiner par soi-même , si l'Ecriture ne renferme point quelque principe sûr & incontestable , d'où l'on puisse tirer des consequences qui donnent du jour à la Question ; C'est ce qui merite d'être recherché , & que nous reserverons , s'il vous plait , pour une autre Lettre.

G

RÉ

*Réponse à la 7<sup>me</sup>. & à la 8<sup>me</sup>.*

*Lettre.*

MONSIEUR,

**L**A brieveté de vos deux dernières Lettres augmente l'impatience que j'ai d'en voir la continuation ; Il faut que je vous avoüe ma surprise à la lecture de la dernière ; J'ai crû toute ma vie que l'Ecriture contenoit comme un Dogme positif, que les Ames, au sortir de ce Corps, alloient d'abord comparoître devant Dieu, pour y subir un jugement particulier, que de là les Ames des Justes étoient introduites dans la félicité, & celle des Méchans précipitées dans les Enfers : Cependant votre Lettre témoigne que l'Ecriture ne s'explique point là-dessus ;

fus ; Je me suis d'abord inscrit en faux contre ce sentiment & j'ai cherché à vous convaincre du contraire, ne doutant pas que l'Ecriture ne contint formellement ceux que je viens d'indiquer ; mais ma recherche a été vaine & je n'ai rien pu trouver pour me défendre.

Enfin , voulant approfondir où j'avois puisé des Idées que j'ai toujours crû aussi vrayes que je crois présentement qu'il y a un Dieu , j'ai découvert que c'étoit dans les Catéchismes que j'ai apris dans l'enfance & ensuite dans quelques Livres de Controverse, qui tous unanimément soutiennent la même opinion , comme une vérité indubitable ; Aussi je puis vous assurer que je n'ai jamais osé prendre la liberté d'en douter, tant leur témoignage me paroissoit respectable.

G 2 J'ex-

J'expérimente par là la force des préjugés de l'enfance & je serai plus en garde à l'avenir contre tout ce qui pourroit venir de ce principe.

## NEUVIEME LETTRE

de Mr.\*\*\*

*Où l'on recherche quelques principes, d'où il résulte des conséquences qui peuvent donner du jour à la Question.*

MONSIEUR,

Pour en venir à l'examen que j'ai indiqué dans ma dernière, je commencerai par quelques réflexions générales sur la nature des Principes fondamentaux, comme

me étant la base des Vérités particulières.

D'abord je vous prie de considérer que les *principes* des choses en renferment toutes les *consequences*; Si - tôt qu'un principe est bien avéré, les conséquences qui en résultent le sont de même.

Les Ecrivains sacrez ont écrit avec liberté & sans se restrainer aux règles de l'art; Quelquefois ils tirent eux-mêmes des conséquences de leurs principes; d'autrefois ils posent des principes & laissent aux Lecteurs le soin d'en découvrir les conséquences.

Entre Principes & Principes, les uns sont plus sûrs & plus incontestables que les autres; Les décisions formelles & positives de l'Écriture peuvent être regardées comme autant de principes, mais de telles décisions ne sont pas égale-

G 3 ment

150 IX. LETTRE.

ment incontestables ; Pourquoi ? Parce qu'on en peut ignorer le vrai sens.

Je reprens ici la distinction contenue dans ma première Lettre, entre les *Véritez éternelles & immuables*, qui sont fondées sur la nature de Dieu & de ses perfections, & les *Véritez accessoires ou particulières*, que nous ne connaissons que par le témoignage de l'Ecriture.

Je dis que les Principes qui sont apuyez sur les premières de ces Véritez sont les plus indubitables; Seroit-ce que les choses que Dieu nous révèle ne sont pas également certaines ? Ce n'est point cela, elles sont également certaines par rapport à lui, mais nous pouvons nous méprendre dans le sens que nous leur attribuons.

Les Véritez sur lesquelles nous ne

ne risquons point de nous tromper font, comme je l'ai déjà dit, les Véritez immuables, qui sont toujours les mêmes, de quelque maniere différente que l'Ecriture s'en exprime; Leur réalité ne dépend point de la lettre, qui peut être interprétée diversement; quand la lettre pourroit périr, elles n'en seroient pas moins certaines: On peut dire qu'elles *ne sont pas devenues vraies par la Révélation*, mais *qu'elles nous ont été révélées parce qu'elles sont vraies*.

Il est tems de venir à l'examen de ces Véritez entant qu'elles peuvent servir à notre sujet.

1<sup>o</sup>. Je commence par le but que Dieu s'est proposé en formant des Créatures à son Image; Il a voulu qu'elles fussent *saintes & heureuses* en participant à sa Sainteté & à sa Béatitude; Si-tôt qu'elles

G. 4. ont

ont été déchuës de ce bonheur, il n'a rien oublié pour les y faire revenir ; C'est là l'unique but de tout ce qu'il a fait parmi les hommes, depuis Adam jusqu'à nous ; la Loi & l'Evangile ne sont que des moyens qui ont pour fin la sanctification des hommes ; Si Dieu nous bénit de toutes bénédictions spirituelles, c'est *afin que nous soyons saints & irrépréhensibles devant lui en charité.*

C'est là un principe incontestable & l'on ne scauroit l'ébranler, en oposant que Dieu ne peut avoir eu d'autre fin que sa Gloire, Il nous a créé pour sa Gloire & nous sanctifie pour la même fin, d'accord ; mais est-ce pour acquérir une gloire qu'il n'avoit pas, ou pour ajouter quelque chose à la sienne ? La pensée seroit absurde,

furde, puisqu'on ne peut rien ajouter à l'Infini. Tout ce que l'on peut dire, c'est que la Gloire de Dieu se manifeste lors qu'il fait du bien à ses Créatures, & particulièrement lors qu'il les forme à l'Image de sa Sainteté, mais la manifestation de cette gloire revient à notre utilité & non à la sienne.

Il sera donc toujours vrai de dire, que toutes les voies de Dieu envers les hommes ne tendent qu'à les sanctifier.

2<sup>o</sup>. Mais pourquoi fait-il tant de choses pour la sanctification des hommes ? Il le fait par le pur motif de sa charité, c'est parce qu'ils ne peuvent être unis à lui sans être Saints & que sans cette réunion, ils ne seraient être heureux, la Sainteté & le Bonheur étant inseparables ; C'est ici un se-  
cond

G S. cond.

cond principe qui merite d'être pesé, J'explique ma pensée.

La Sainteté n'est point une condition arbitraire que Dieu ait imposé aux hommes pour leur faire obtenir la Félicité ou le Paradis, comme s'il eut pu indiferemment leur en imposer une autre; C'est une condition essentielle & nécessaire à la félicité, comme la bonne disposition de tous les membres est essentielle & nécessaire à la santé du corps. Quelcun a fort bien dit, que la *santé de l'Ame n'est autre chose que la sainteté*; C'est sur ce principe que les Théologiens Anglois ont avancé, que la demeure du Paradis ne scauroit rendre heureuse une Ame qui ne seroit pas sanctifiée.

3°. De ce principe il en résulte un Troisième; que les promesses & les menaces que Dieu fait aux

aux hommes ne sont pas, à proprement parler, un dessein qu'il forme de les recompenser ou de les punir selon qu'ils rempliront ou ne rempliront pas les conditions requises ; Non, c'est une simple déclaration de ce qui arrivera à chacun par la nature des choses mêmes, selon le parti qu'il aura pris, comme si l'on déclaroit à un homme qui ensemence son Champ, que selon qu'il l'aura semé de bon ou de mauvais grain il le moissonnera de même. C'est sur ce même principe que St. Paul appuie cette déclaration remarquable ; \* *Ne vous abusez point, Dieu ne peut être moqué ; ce que l'homme aura semé, il le moissonnera aussi.*

De ce principe nous pouvons tirer une conséquence dont

G 6. 03

*Galates, Chap. V.*

on a touché quelque chose dans les premières Lettres ; Qu'à proprement parler, Dieu ne fait point souffrir les hommes , mais il leur laisse moissonner les fruits de ce qu'ils ont semé. Dieu ne se venge point, Il n'a ni colère ni fureur, comme on se le figure communément, étant le *bien* tout pur & la *source* de toute félicité , il ne peut donner que ce qu'il possède , & quoi que l'Ecriture se serve d'expressions ambiguës , qui semblent supposer que Dieu se venge , qu'il est irrité , qu'il inflige des tourmens à ses Créatures, c'est ici où nous devons faire usage des Idées immuables que nous avons sur la nature de Dieu & de ses perfections , pour les faire prévaloir sur la lettre.

Ces Principes, que nulle personne censée ne me contestera, étant posés ,

posez, j'examinerai sur ce fondement les differens sentimens des Théologiens que j'ai indiquez. \* Je commence par les Catholiques Romains.

La distinction qu'ils font d'un état mitoyen entre la Béatitude & la damnation éternelle, n'est pas sans quelque fondement, elle est apuée sur notre second principe, *Que sans une sainteté parfaite l'Âme ne peut être réunie à Dieu & par consequent parfaitement heureuse.* Or comme il y a très peu de personnes qui parviennent à la pureté de cœur dans cette Vie, on suppose que ceux en qui la sanctification est commencée, & que la Mort arrête en chemin, ne seront pas exclus pour cela de la Béatitude, mais qu'elle sera différée pour eux, jusqu'à ce qu'ils soient

\* Voyez la 7<sup>e</sup>. Lettre.

soient purifiez de toute souillure de chair & d'esprit. Voilà ce qu'il y a de plus vrai semblable dans le sentiment des Catholiques Romains sur ce sujet , mais il faut avouer qu'il y en a très peu, ou presque point, dont les Idées soient aussi épurées sur cet article ; Ils regardent cet état mitoyen, qu'ils appellent Purgatoire , comme un payement que les hommes font à la Justice de Dieu , par une certaine mesure de souffrances jusques à ce qu'elle soit apaisée ; Voilà l'idée commune que les Catholiques Romains se forment du Purgatoire , encore le Vulgaire y ajoute-t'il, comme je l'ai déjà dit, beaucoup de grossieretez qui sont assez connues pour ne les pas répéter ici.

Venons aux Théologiens Protestans , ce n'est pas sans quelque fond.

fondement qu'ils rejettent les suppositions que je viens de décrire ; Effectivement, c'est supposer que la Justice de Dieu exige des hommes qu'ils la payent par des souffrances, qu'elle est susceptible d'irritation, & qu'elle ne peut être apaisée que par des tourmens ; c'est supposer encore, que les fautes actuelles que l'on prétend expier par là, sont tout le mal dont l'Ame est infectée, c'est confondre les actes de la corruption, avec la corruption elle-même.

Ce n'est donc pas sans raison que les Théologiens Protestans rejettent l'idée d'un tel Purgatoire ; mais ils ne sont pas aussi fondés à décider, comme ils le font ; qu'il n'y a point de milieu entre la béatitude & la damnation éternelle ; C'est ce qui mérite quelques considérations.

Ne

Ne distinguer dans la Vie à venir que deux Classes d'une distance infinie , telle qu'est celle du Paradis à l'Enfer , c'est supposer que tous les hommes ne peuvent être rangez qu'en deux Classes, eu égard à leurs dispositions, qu'ils sont tous sans exception , ou au comble de la *Sainteté*, ou au comble de la *dépravation* , (car c'est une regle invariable de la Justice, que chacun soit heureux ou malheureux, selon ses bonnes ou ses mauvaises dispositions, & cela dans une proportion parfaite,) mais cette supposition est si visiblement fausse qu'elle ne mérite pas d'être refutée , tout homme raisonnab le conviendra , que depuis le plus méchant jusqu'au plus saint , il y a des degrés à l'infini; Ne pourroit - on point dire qu'il y en a peut - être autant de différens que

que de différentes Créatures.

De là il s'ensuit, qu'entre les deux extrémités, il y en aura une infinité qui seront plus ou moins bons, plus ou moins méchans, avec une diversité qu'on ne peut décrire. Dans les uns, le *bien* l'emportera sur le *mal*. Dans les autres, le *mal* l'emportera sur le *bien*. Dans un grand nombre, le *bien* & le *mal* seront confondus ou dans une espèce d'égalité, & les différentes circonstances avantageuses ou désavantageuses où chacun se sera trouvé; feront encore varier à l'infini le degré de *bien* ou de *mal*.

Ici je reviens à notre second principe & je dis, que s'il est vrai que *la mesure de la sainteté fasse la mesure de la bénédiction*, ceux dont nous venons de parler n'étant ni parfaitement saints, ni entièrement

tement méchans, ne seront, par la même raison, ni parfaitement heureux ni désespérément misérables.

Sur ce principe, ceux en qui le bien l'emportera sur le mal seront plus heureux que malheureux; & ceux au contraire, en qui le mal l'emportera sur le bien seront plus malheureux qu'heureux; ceux enfin chez qui le bien & le mal seront d'une force égale, devront ressentir des combats terribles jusqu'à ce que le bien l'ait emporté.

Sur ce pied là, les trois Classes dont je viens de parler, quoi que différentes entr'elles, feront cependant un milieu entre le souverain bonheur & la souveraine misère, & c'est là l'état mitoyen qui fait le sujet de la question.

La conséquence est si naturelle & résulte si visiblement des principes

cipes des Ortodoxes mêmes, que je ne scai comment ils se tirent de ce détroit, car de leur propre aveu, nul ne peut voir le Seigneur sans la sanctification, & de leur même aveu, personne, presque personne, ne l'acheve dans cette Vie, donc il faut qu'elle s'accomplice dans l'autre.

Mais voici une suposition par laquelle ils prétendront peut être rétorquer l'Argument; Ils suposeroient apparemment que la sanctification étant commencée, fut-ce dans le plus bas degré, elle s'acheve en un instant, lorsque l'Âme se sépare du Corps, comme par une espece de métamorphose.

Je voudrois demander à ces Messieurs d'où ils ont tiré cette Idée, si c'est de quelques *décisions de l'Ecriture*, ou des *sentimens de la Conscience*, ou de quelques *expériences*

*periences qu'ils en ayent faites.*

Il n'est pas besoin de prouver que l'experience ne peut avoir de lieu ici. J'avoué que je serois surpris si l'on me faisoit voir dans l'Ecriture quelque décision de cette nature. Pour ce qui est de la Conscience, bien loin qu'elle ait la moindre pensée à adopter cette opinion, elle se revolte presque toujours contre, & malgré le panchant extrême que chacun a pour ce qui le flatte, malgré toutes les autoritez qu'on lui apporte pour le lui persuader, on sent qu'elle dément tacitement les assurances trompeuses qu'on lui donne, particulièrement, lorsque quelque danger présent fait craindre une mort prochaine.

Convenons, après cela, que cette Idée de métamorphose ou de transformation subite est plus difficile

fficile à prouver qu'à supposer.

Mais, dira peut-être quelque Théologien d'une opinion différente, "je ne suppose point ce changement prétendu, & je soutiens qu'il n'est pas nécessaire qu'il se fasse, parce que Dieu ne regarde point une Ame imparfaite en elle-même, mais en son Fils bien aimé, il couvre toutes ses taches du manteau de sa Justice, & quoi qu'elle soit bien éloignée d'être Sainte, il la regarde comme telle, par l'imputation du mérite de Jesus Christ.

Voilà, il faut l'avouer, un chemin bien abrégé, mais la question est de scâvoir si ce Système est fondé sur le vrai.

Déjà les expressions de l'Ecriture, qui paroissent le soutenir, sont trop ambiguës, pour pouvoir tenir lieu de preuves, elles prouvent beau-

beaucoup trop & par conséquent ne prouvent rien. Si elles prouvent que le merite de Jesus-Christ & l'imputation de sa justice dispensent les hommes de la sanctification, parce que Dieu ne les regarde point en eux-mêmes, elles prouvent trop ; Sur ce pied là notre premier principe seroit faux, *Que toutes les voies de Dieu envers les hommes ne tendent qu'à les sanctifier.* Si l'on tombe d'accord qu'elles ne prouvent rien de semblable, la nécessité de la sanctification demeure, & par conséquent, elle ne prouve rien.

Allons plus loin, si une Ame remplie de mauvaises inclinations pouvoit être sauvée sans qu'il se fit en elle un réel changement, elle seroit sauvée sans être sainte ; il est vrai qu'elle seroit reputée pour telle par imputation, mais elle

elle ne le seroit pas en effet. Que resulteroit-il de là? Deux absurditez manifestes.

La premiere, que l'on pourroit être du nombre des Bienheureux, sans être de celui des Saints, & sur ce pied-là, notre second principe seroit encore faux, que *la sainteté & la bénédiction sont inseparables*.

La seconde, que le Paradis qui doit être le séjour de la *Vérité & de la réalité*, seroit le séjour de la *l'apparence & de l'illusion*, Dieu ne jugeroit plus des choses pour ce qu'elles sont en effet, il reputeroit pour *juste* un homme qui effectivement seroit *injuste*; pour *spirituel* un homme qui effectivement seroit *charnel*, & la contradiction seroit sauvée par cette ingénieuse sous-entente; „Que Jesus „Christ le juste leur impute sa „justi-

„justice & que Dieu ne les regarde point en eux-mêmes.

En vérité, Dieu se paye-t'il de mots & de subterfuges, & ne sera-t'il plus vrai de dire, qu'il ne tient point le coupable pour innocent.

Mais en voilà plus qu'il ne faut pour refuter une opinion si peu fondée; Je croirois faire tort, Monsieur, à votre pénétration si j'en disois davantage sur ce sujet; Permettez que je laisse le reste à vos reflexions.

*Réponse à la Neuvième Lettre.*

MONSIEUR,

VOtre dernière Lettre m'a fait ouvrir les yeux sur des Vérités auxquelles je n'avois jamais fait attention; J'avois crû jusqu'à présent

REPONSE A LA IX. LET. 169

présent que pour soutenir l'opinion d'un état mitoyen il falloit avoir recours à des suppositions sans fondement, mais je vois présentement que ce sont au contraire ceux qui le nient qui sont obligé de recourir à des suppositions sans preuves ; Telle est la supposition d'un changement subit à l'heure de la Mort, telle est encore celle d'une Imputation qui dispense les hommes de la Sanctification ; Cette dernière est non-seulement destituée de preuves, mais il suffit de l'exposer pour en faire connoître la fausseté. Il est surprenant qu'on vieillisse attaché à des opinions qu'on n'a jamais approfondies & dont on n'a pas même aperçu les conséquences.

Je comprens à présent que de quelque manière qu'on s'y prenne, il est bien difficile d'échapper le Senti-

H ment

ment de la Purification, soit qu'on suppose l'Éternité de l'Enfer, soit qu'on suppose qu'il doive finir. Si c'est la dernière supposition, cet Enfer ne sera lui-même qu'un état de purification pour les Ames; si au contraire on s'en tient au sentiment des Orthodoxes sur l'Éternité de l'Enfer, à plus forte raison, faudra-t'il adopter l'idée d'un état mitoyen, puisque sans cela on supposerait la perte éternelle d'une infinité de Créatures qui n'ont pu achever leur Sanctification dans cette Vie, quoi qu'elles en eussent les principes.

Je ne vous demanderai donc plus, Monsieur, de nouvelles preuves sur les sentimens contenus dans vos précédentes; Vous avez prévenu par les principes que vous avez posé toutes les Objections que l'on pourroit vous faire; Je

com-

REPONSE A LA IX. LET. 171

comprens que si l'on vous oppose cette Sentence, qui est le grand Cheval de bataille des Orthodoxes ; *Le Sang de Jesus-Christ nous purifie de tout péché*, vous y avez répondu par le premier & le second de vos principes.

Le premier, **TOUTES LES VOIES DE DIEU ENVERS LES HOMMES NE TENDENT QU'A LES SANCTIFIER**, Donc, le Sang de Jesus-Christ n'a pas été versé pour les dispenser de la Sanctification, mais pour les y amener.

Le second, **LA SAINTETE ET LA BEATITUDE SONT INSEPARABLES**. Si cela est encore le Sang de Jesus-Christ nous doit purifier réellement & non par une simple imputation, puisque sans une sainteté réelle nous ne pourrions être réellement heureux.

Voilà, Monsieur, comment j'a-

H 2

pli-

plique vos Principes aux Objec-  
tions qu'on pourroit vous faire ;  
Je ne sçai si j'entre dans vos  
Idées.

Permettez moi de vous propo-  
séer encore ici une difficulté , si  
l'Enfer n'est lui-même qu'un état  
de purification , à proprement par-  
ler il n'y aura point d'Enfer.

Voici une seconde difficulté qui  
se présente ici ; Ce seroit placer  
les Ames des méchans avec cel-  
les des Justes , & quelle part a  
le Fidelle avec l'Infidelle ? Peut-  
on s'imaginer, que des Personnes  
d'une Pieté sincère , quoi qu'en-  
core imparfaite , soient mises au  
même rang que des Pécheurs  
endurcis dans toutes sortes de vi-  
ces ? Ayez , Monsieur , la com-  
plaisance de m'éclaircir sur cet  
Article.

## DIXIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*

Où l'on examine plus à fonds de quelle manière il est vrai que le sang de Jésus - Christ nous purifie de tout péché.

MONSIEUR,

Il me paroît que vous faites une application très juste des principes que nous avons poséz aux Objections usitées contre la Purification; Le passage de St. Jean que vous indiquez qu'on apporte comme une preuve contraire à ce sentiment, seroit bien plus propre à l'établir, soit qu'on le considére en lui même, soit qu'on fasse attention à ce qui précéde & à ce qui suit.

H 3

Le

*La Sang de Jesus-Christ nous purifie de tout péché ; Qui dit purifier ne dit pas simplement absoudre, décharger de la peine, moins encore dispenser de la purification du péché ; La contradiction seroit sensible, ce seroit faire dire à St. Jean, le Sang de Jesus-Christ nous purifie sans nous purifier, comme si l'on disoit d'un habile Médecin, qu'il guérit toutes sortes de maladies par un certificat de santé, quoi que réellement il n'en guérisse aucune ; Serions nous satisfaits d'être guéris de la sorte ?*

Déterminons présentement ce que signifie ici le Sang de Jesus-Christ ; Ce ne peut être son sang matériel ; C'est, dira-t'on, le mérite de son sang ou de sa Mort ; D'accord, mais que nous a-t-il mérité par là, est-ce l'exemption de la Sainteté ou l'Esprit de sanctifica-

tification ? Si c'est ce dernier, il faudra que ses Operations produisent réellement la sainteté dans les Ames ; or sanctifier & purifier ne sont qu'une même chose.

Ne pourroit-on point, pour éviter toute équivoque, entendre ce verset comme s'ensuit : L'ESPRIT  
QUE JESUS CHRIST NOUS A MERITE PAR SON SANG NOUS PURIFIE DE TOUT PECHÉ ; C'est ce qui paroitra plus clairement si l'on fait attention aux versets qui précédent celui-ci & au but de tout le Chapitre.

¶ St. Jean y pose un principe dont il tire lui-même la conséquence : Le principe est celui-ci, *Dieu est Lumière & il n'y a en lui nulles Ténèbres* ; En voici la conséquence : *Si nous disons que*

H 4 nous

¶ Epître de St. Jean ; Chap. 1.

nous avons communion avec lui & que nous marchions dans les ténèbres nous meytons, voilà le négatif.

Voici le positif; Mais si nous marchons dans la lumière, comme Dieu est en la lumière, nous avons communion l'un avec l'autre & le sang de son Fils nous purifie de tout péché. Cette purification ne nous dispense donc point de marcher dans la Lumière, puisque c'est par elle que nous y sommes amenez & que nous devenons Enfants de lumière.

Il n'est pas nécessaire de déterminer ici le sens de ces expressions, LUMIERE & TÉNEBRES; On comprend aisement que puisque Dieu est appellé Lumière, ce terme ne peut signifier ici que la pureté ou la Sainteté elle même, à quoi les ténèbres étant opposées, ne

ne peuvent signifier qu'impureté ou corruption.

Voici encore un verset du même Chapitre qui confirme ce que nous avons dit, que notre purification doit être réelle ou inhérente; *Si nous confessons nos péchez, il est fidèle & juste pour nous pardonner nos péchez & nous nettoyer de toutes iniquitez.* Pensons un moment le sens de ces paroles, elles renferment une condition & une double promesse; La condition est que nous confessions nos péchez, cela suppose qu'on les connoit, qu'on les déteste, & qu'on les combat, sans quoi la confession ne seroit pas sincère; La promesse comprend le pardon & la purification.

Premierement, *il est fidèle pour nous pardonner nos péchez;* Comment pardonne-t'il? Il en pardonne

ne, les Actes à ceux dont les dispositions sont telles que nous venons de dire, en ce qu'il n'interrompt point le cours de ses Grâces sanctifiantes à leur égard. Disons encore qu'il pardonne, en ce qu'il ôte l'éternité de la peine, & c'est ce que Dieu accorde à l'intercession de son Fils.

En second lieu, *il est juste pour nous nettoier de toute iniquité*; Cette purification qui est ici distinguée du pardon doit être d'une nature différente; Pourquoi cette opération est elle ici attribuée à la Justice? Parce que la Justice ne peut laisser subsister l'injustice sans la combattre jusques à ce qu'elle l'ait entièrement détruite.

Mais, dira quelcun, que manque-t-il au Salut de celui à qui Dieu a pardonné les pechez?

Voici ce que peu de personnes

nes sçavent comprendre ; On ne met point assez de difference entre les *actes* & le *fonds* qui les produit , les effets de la corruption & la corruption elle même ; Concevons qu'encore que les *Actes* soient pardonnez , le *fonds* du mal n'est pas déraciné par cela seul ; Retranchez les branches d'un Arbre , sans en détruire jusqu'à la racine , c'est toujours à recommencer , tant que la racine sera vivante elle reproduira toujours de nouvelles branches .

L'amour déréglé de nous mêmes est le *fonds* qui produit en nous toutes sortes de mauvais *actes* , mais ces actes étant pardonnez , le *fonds* n'en subsiste pas moins , & aussi long-tems que le *fonds* subsiste , nous demeurons injustes & hors d'état d'avoir communion avec Dieu .

H 6

Com.

Comprenons donc que ce ne feroit pas assez d'obtenir le pardon des mauvais actes que nous avons commis, si nous n'étions encore nettoyez à fonds de toute iniquité.

Quoi que cette digression soit superfluë par rapport à vous, Monsieur, qui entrez dans le fonds des choses, je ne puis m'empêcher de faire encore ici un moment d'attention à deux versets de la même Epitre, qui contiennent l'abrégué de tout ce que je viens de dire, † *Nous scavons*, dit St. Jean, que lors que le Fils de Dieu sera aparu nous serons semblables à lui & nous le verrons tel qu'il est; Que celui donc, ajoute-t'il, qui a cette espérance en lui se purifie, ou soit purifié comme il est pur lui-même. On

† 1. Epitre de St. Jean, Chap. III. v. 2. 3.

On ne peut voir Dieu tel qu'il est sans être semblable à lui.

L'on ne peut être semblable à lui sans avoir été purifié, non seulement des actes d'injustices, mais encore de tout le fonds injuste, qui est, pour ainsi dire, incorporé & naturalisé en nous.

Done, ceux qui durant cette Vie n'auront fait qu'éfleurer ou commencer ce grand ouvrage, devront certainement le continuer dans l'autre, jusques à ce qu'ils soient devenus semblables à Jesus Christ, sans quoi ils ne pourront le voir tel qu'il est.

Je ne scai, Monsieur, si après de si forts témoignages quelcun pourroit encore former quelque nouvelle difficulté contre le sentiment dont il est question; Je serrois prêt à les entendre, mais je serrois fort trompé si les principes que

que nous avons posé, ne fournissent pas des solutions ou des réponses à tout ce qu'on pourroit objecter.

Si l'on oppose, comme je l'ai ouï faire à quelques personnes ; que Dieu est trop bon pour infliger à ses Enfans des peines telles qu'on les suppose dans un état de purification, qu'enfin il n'y a nulle condamnation pour ceux qui sont en Jesus-Christ , la solution se trouve dans un de nos principes, QU'A PROPREMENT PARLER DIEU NE FAIT POINT SOUFFRIR LES HOMMES , MAIS QU'IL LEUR LAISSE MOISSONNER LES FRUITS DE CE QU'ILS ONT SEME'.

Il faut remarquer sur ce principe , que les Ames qui endurent après cette Vie des peines proportionnées au mal qui se trouve encore attaché à elles, ne passent point

point dans cet Etat de souffrance, par un arrêt ou une condamnation qui vienne positivement de Dieu; Dieu n'a point de peine à distribuer ni à infliger, & quoi que l'on ait dit dans une des premières Lettres, par une façon de parler, que la Justice Divine garde une proportion parfaite entre les Recompenses & les Peines qu'elle distribuë, on ne doit point entendre par là que Dieu fasse souffrir ses Créatures, ni qu'il leur inflige des tourmens.

De quelle cause peuvent-ils donc proceder? (on l'a déjà dit plus d'une fois, & on ne peut trop le redire,) de leur propre fonds, j'ajoute qu'ils l'ont laissé empirer du tout au tout faute de culture, ou, qui pis est, en le semant de mauvaises semences, qui se convertissent pour eux en poison.

Par-

Parlons sans user de figure; Qu'est-ce que *semcer à sa chair*? C'est satisfaire à ses inclinations, les fortifier par là & enraciner de plus en plus des habitudes dont on est enfin tirannisé.

Qu'est-ce que *moissonner de la chair la corruption*? C'est éprouver le déchirement qui résulte de cette tirannie, c'est ressentir la privation des objets dont on ne pouvoit se passer, c'est ressentir de cuisans regrets de s'être lié volontairement à eux.

C'est ici où il y auroit à faire diverses remarques sur la nature des habitudes & le pouvoir qu'elles ont sur ceux qui les ont laissé envieillir, mais je pourrai avoir occasion d'en dire quelque chose en répondant à vos dernières difficultez. Permettez moi, Monsieur, de le réservier pour une autre Lettre.

ONZIE-

## ONZIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*

Où l'on répond à ces deux Objections ; la première, que si l'Enfer n'est qu'un état de purification, il n'y aura point d'Enfer proprement dit ; la seconde, que c'est placer les Ames des Justes avec celle des Méchans.

MONSIEUR,

J'Avois effectivement compris que vous m'aviez proposé vos dernières difficultez, plutôt pour me donner lieu d'y répondre, que pour vous éclaircir vous même.

Avant d'entrer dans quelque détail sur le fonds de la question, il sera bon de déterminer ici la signification de ce mot d'Enfer , par-

parce qu'il peut être susceptible de differens sens.

Souvent il signifie un état de peines, de tourmens, de remors, & de gémissements ; Quelquefois il est employé dans l'Ecriture pour designer le sepulchre , & si nos Théologiens ne l'avoient pas traduit en divers endroits dans ce dernier sens, on trouveroit le mot d'Enfer beaucoup plus fréquemment dans l'Ecriture , & appliqué à des sujets qui ne peuvent regarder les Reprouvez ; Par exemple on a traduit dans le Psaume 116<sup>me</sup> Les détresses du sepulchre m'avoient rencontré ; on trouve dans d'autres traductions, *Les détresses de l'Enfer m'avoient rencontré*, ou m'avoient saisi.

Cependant , comme les mots n'ont de signification que par les Idées que l'on y attache , pour évi-

éviter tout équivoque & nous en tenir au sens le plus ordinaire, nous entendrons par le mot d'*enfer* l'état de tourmens, de remors, de vers rongeans &c. qui est la portion des *reprovez*. J'entends ici par les *reprovez*, non des gens prédestinéz à la damnation comme plusieurs se le figurent, mais des gens qui n'ont fait usage de leur liberté que pour résister à la Vérité, en étouffant les répréhensions de leur Conscience, jusqu'à parvenir enfin à ne l'entendre presque plus.

Je reviens à votre Question. & je dis, qu'encore que l'on suppose que l'*enfer* ne doit pas être éternel il n'en est pas moins *Enfer* pour cela ; Si l'on peut l'appeler dans un certain sens un état de purification, ce n'est qu'égard à son but & à son usage,

en

en ce qu'il aboutira enfin, à rétablir les Ames dans la réunion avec Dieu, après avoir consumé en elle toute iniquité jusqu'à la racine; mais eu égard aux peines & aux tourmens qui lui sont propres, on peut toujours l'appeler Enfer & le prendre dans toute l'étendue des Idées que l'Ecriture nous en fournit.

A tous ces égards on peut le regarder comme un état de *pleurs* & de *grincemens de dents*. Un état de *ténèbres* & de privations. Un état de douleurs positives dont le brûlement d'un *Etang de soufre* n'est qu'une foible peinture. Un état de *faim* & de *soif* dévorante, par opposition aux voluptez qu'on aura gouté dans ce Monde. Un état de *honte* & de *confusion* desolante, par opposition à la vaine gloire & à l'amour des louan-

louanges. Un état de *regrets* & de déchirement interieur, par une vuë percante qu'on est l'unique Auteur de tout ce qu'on endure, & cela par oposition à la sécurité & à la fausse confiance.

Enfin, on peut même le regarder comme un *feu éternel*, ou une éternité de supplices, eu égard au sentiment qu'en auront sans doute les damnés, car il y a tout sujet de croire que puisque l'Ecriture nous représente la durée de leurs peines comme une éternité, cette durée leur paroitra telle, non seulement par le nombre d'années & de siècles qu'elle engloutira, mais encore parce que la moindre partie du tems leur paroitra une Eternité.

Il est donc vrai qu'en suposant que l'Enfer finira un jour, on ne s'écarte point des Idées que l'Etre

criture Sainte & le bon sens nous en fournissent, on peut même employer sur l'éternité de l'Enfer les termes dont elle se sert pour la définir, un *feu éternel*, un *ver qui ne meurt point*, & il n'y a que trop d'aparence, comme je viens de le dire, que ceux qui éprouveront ces tourmens affreux, trouveront les heures comme des Siècles & chaque Siècle comme une Eternité.

Je viens à votre seconde difficulté, c'est placer dites-vous, les ames des Justes avec celle des Reprouvez; Non, ce n'est point cela, car dans le sens que nous avons donné à l'Enfer, il ne sera point le partage des Justes, mais des Reprouvez seuls.

Quel lieu assignerez vous donc aux Justes, me direz-vous encore? J'avoûe que s'il s'agit ici de de-

ter

terminer le lieu ou la place, je serai obligé de demeurer court; Nous n'avons point d'idées de la maniere d'exister des esprits, ni de la place qu'ils occupent; L'opinion la plus generale est qu'ils n'en occupent point, c'est dequois je ne prétends point decider.

Je remarquerai seulement que lorsque l'on parle de lieu & de place pour designner le bonheur ou le malheur des esprits separez des Corps, on n'en peut retirer que des Idées très éloignées de la Vérité, car s'ils sont esprits, les objets du dehors ne peuvent faire impression sur eux, leur bonheur ou leur malheur ne dépend donc point de la place qu'ils occupent, supposé qu'ils puissent en occuper, mais uniquement de leurs bonnes ou de leurs mauvaises dispositions, & c'est encore ici le système des An-

Anglois, que l'on a déjà cité dans une des précédentes, il faudroit pour parler moins improprement substituer aux expressions de *lieu* & de *place*, celle d'*états* & de *situations*.

Sur ce pied-là nous n'aurons pas besoin de beaucoup de recherches pour assigner aux Justes le partage qui leur convient, je parle des Justes dont la sanctification n'est pas achevée, & nous dirons sans hésiter, qu'ils seront *heureux* ou *malheureux* à proportion de la bonne ou de la mauvaise situation de leur intérieur.

Cette conséquence découle de notre second principe, que la mesure de la sainteté fait la mesure de la beatitude, & vous pouvez vous souvenir, Monsieur, des remarques que nous avons

avons fait là-dessus, \* que ceux en qui le bien l'emportera sur le mal devront être, par la même raison, plus heureux que malheureux &c. Je ne répète pas ici ce que j'ai dit sur ce sujet.

Je remarquerai seulement, que l'on peut sans se méprendre appeler état *mitoyen* ce qui tient une espèce de *milieu*, entre la parfaite *béatitude* & ce que nous avons appelé l'*Enfer*, & c'est cet état *mitoyen* qui sera le partage des ames mediocrement vertueuses, chez qui la Justice n'aura pas encore détruit toute injustice; Cependant, quoi qu'on en parle comme d'un état, dans le genre singulier, cela n'empêche pas qu'il ne renferme une grande diversité d'états ou de degrés differens, selon le degré de justice ou d'injustice qui se

I trou-

\* Voyez la 9<sup>me</sup> Lettre,

trouvera dans chaque ame.

Je ne sai, Monsieur, si j'ai suffisamment répondu à vos dernières difficultez; s'il vous en survient de nouvelles, auxquelles je sois capable de répondre, je le ferai, avec plaisir.

Je suis &c.

*Réponse à la Onzième Lettre.*

MONSIEUR,

**S**i j'osois encore vous demander quelques éclaircissemens, ce ne seroit plus sur la vérité ou la réalité de cet état de purification dont je suis assés persuadé, mais sur sa maniere & sur la nature des peines que l'ame devra y endurer; C'est peut-être un peu d'indiscrétion, mais j'espere qu'après cette question je n'aurai plus à vous en faire de nouvelles.

DOU-

## DOUZIÈME LETTRE

de Mr. \*\*\*

Où l'on examine quelle peut être la nature des peines de la purification, & si les habitudes que l'on aura contractées dans cette Vie subsisteront encore dans l'autre.

MONSIEUR,

LES Eclaircissements que vous demandez dans votre dernière ne sont pas assez à donner. Dès que l'on veut trop déterminer des choses que l'on ne peut scavoir ni par l'expérience, ni par révélation positive, on court risque de s'égarter.

Le sujet dont il est question est de ce genre; L'expérience

I 2 ne

ne nous en apprend rien, si ce n'est par reflexion sur ce qui se passe dans cette Vie. Il est vrai que la Conscience & la Révélation nous en découvrent les principes, mais à l'égard du détail & des circonstances, elles ne déterminent rien, & nous ne scaurions en parler avec trop de circonspection; on ne peut guère proposer que des conjectures: C'est sur ce pied là que j'en parlerai.

D'abord on peut supposer que l'âme, au sortir de ce Corps, ressent d'une manière très forte les *impressions* de la *Vérité*; La même Vérité qui est une Lumière délicieuse pour les Ames pures, est au contraire très pénible, pour ceux qui sont encore dans l'imperfection; Elle est même si importable pour les Reprouvez, qu'ils

qu'ils préféreroient d'être écrasez par les Rochers & les Montagnes, aux impressions douloureuses que cette Lumière fait sur eux: On en voit un Exemple dans l'Apocalipse, *Montagnes tomber sur nous.*

Comment se peut-il faire que la même Lumière soit délicieuse pour les uns & accablante pour les autres? Parce qu'elle découvre à chacun le véritable état des choses & particulièrement la situation de son Intérieur.

Aux uns elle découvre l'harmonie qu'il y a entre les attributs de la Divinité & les dispositions de leur Amé, la conformité & le rapport de la *Copie* avec l'*Original*, elle leur découvre enfin qu'il ne leur reste de penchant ou d'inclination que pour se réunir à leur centre. Quoi de plus

I 3 dé-

délicieux que cette découverte!

Aux autres elle découvre une disproportion & une oposition extrême, entre les perfections intérieures, des inclinations penchées vers le sensible, des habitudes enracinées, qui s'opposent avec force, au vol que l'Ame voudroit prendre pour se rapprocher du souverain Bien, un fond d'amour propre si invétéré, qu'on le voit malgré qu'on en ait, comme le centre où tous les désirs se réunissent; Quoi de plus accablant qu'une découverte de cette nature!

Venons à quelque chose de plus précis; J'avertis par parenthèse que je ne reîtere pas ici la distinction des différens degréz, parce que j'en ai déjà parlé plusieurs fois, on fera bien de la supposer dans les endroits où elle sera nécessaire.

Des

Des effets de cette Lumière, il doit résulter encore des sentimens très vifs & très douloureux, qui sont une suite nécessaire de ceux que je viens de décrire.

1. Premièrement, La privation des Objets auxquels on étoit attaché doit être extrêmement amère.

2. La vuë pleine, entière, & continue de soi même, où l'on découvre un fonds d'injustice, que l'on n'avoit point connu jusqu'à lors.

3. Une connoissance distincte de la valeur ou du véritable prix des choses, par où l'on sentira sa folie d'avoir préféré le visible à l'invisible.

4. Un souvenir très exact de tout le détail de sa Vie passée, des Graces qu'on y aura reçues,

L 4 du

du peu d'usage qu'on en aura fait, de la *perte* du *tems* dont alors seulement on connoitra le *prix*, enfin des résistances secrètes aux répréhensions de la Vérité, qu'on aura voulu éviter d'entendre pour se procurer un faux repos.

5. La douleur de se voir lié par des habitudes opposées à la sainteté, la conviction que l'on aura qu'on en est soi même l'Auteur & qu'elles ne sont venues à ce point, que par des Actes réitérerez & volontaires auxquels on n'aura pas voulu renoncer.

6. La violence qu'il faudra se faire pour produire des Actes entièrement contraires à ces mêmes habitudes, car personne n'ignore qu'une habitude ne se peut détruire que par des Actes opposés,

sez, plus réitérez & plus forts que ceux qui ont servi à la former. On fait avec plaisir les choses les plus difficiles lors que l'habitude en est une fois formée, mais ce qui est agréable pour les uns, deviendroit un supplice pour d'autres, dont les habitudes seroient oposées.

Suposons deux Personnes dans le cas.

L'un seroit *Bateleur* ou *Danfeur de corde*, acoutumé dès sa jeunesse à des exercices de Corps & passionné uniquement pour de tels exercices ; L'autre seroit un *Philosophe* enfoncé dans la méditation, acoutumé dès sa jeunesse à passer les jours & les nuits dans son Cabinet sans pouvoir se rassasier d'Etude ni de Connoissances. Essaiez de leur faire changer de Profession l'un a-

I s vec

vec l'autre. Mettez le Bateleur à la place du Philosophe; Donnez-lui pour récréation ses in Falio; Ordonnez lui de méditer les trois quarts de la journée; Interdisez lui tous les objets capables de le distraire. Mettez de l'autre côté, le Philosophe à la place du Bateleur; Faites lui courir le Monde, danser sur la corde, faire mille Arlequinades sur un Théâtre.

Demandez ensuite à chacun comment il s'accommode de ce nouvel état; Ils diront tous les deux qu'ils sont à la torture, que ce genre de vie est insuportable. Le Philosophe enviera l'état du Bateleur, & le Bateleur l'état du Philosophe; L'un ne pourra s'imaginer que l'autre se trouve malheureux, dans un genre de vie dont il avoit fait ses délices.

II

Il n'y a guére de Personnes qui n'expérimentent chaque jour que les chofes qui leur paroissent difficiles ne le sont à leur égard; que manque d'y être habituez, ou parce qu'ils ont contracté des habitudes oposées.

Mais, dira-t'on, comment peut-on conserver dans l'autre Vie les habitudes que l'on aura contractées dans celle-ci? Les Actions extérieures n'auront plus là de lieu. D'abord les Exercices extérieurs y feront abolis, mais comme les Actes extérieurs que nous produisons dans cette Vie, ne sont que des effets de nos Volontez qui commandent à tous nos Membres, la dissolution des Membres ne sçauroit anéantir la cause qu'elles faisoit agir; celle ch'end est pas moins vivante, quoi qu'elles manquent d'Instruments. Un

homme passionné pour le Jeu, à qui l'on auroit crêvé les yeux & lié les bras, ne pourroit plus en cet état satisfaire sa passion, mais pour cela elle n'en seroit pas moins violente, peut être même redoubleroit elle par les obstacles.

Les habitudes résident donc dans l'ame, qui *veut* & qui commande, & non dans le Corps qui *obéit*. Il est vrai que dans cette Vie les mouvemens déreglez du Corps ou du Tempérament peuvent servir à émouvoir diverses passions, mais la *Volonté* n'en peut recevoir d'atteinte, que par le *consentement libre* qu'elle y donne & qu'elle est libre aussi de refuser.

C'est par ce consentement que les Passions qui n'étoient d'abord que dans le Tempérament, s'insinuent jusqu'à elle & la prennent.

. . .

. . .

dé-

déréglée autant qu'elles le sont elles mêmes. Par là les revoltes du Tempérament deviennent des Actes de la Volonté, dont la réitération se tourne bientôt en habitude & en habitude volontaire, autant que les Actes l'ont été.

L'Ame, en quittant le Corps, n'emporte pas avec elle son Tempérament, mais il est indubitable qu'elle emporte sa Volonté, & par conséquent les *habitudes* qui en dépendent.

Mais dirait-on encoré; ne pourroit-il point arriver à l'Ame, après sa séparation du Corps, ce qui arrive à plusieurs personnes dans cette Vie, qui passionnées dans un tems pour de certains plaisirs, en perdent insensiblement le gout, & cela sans se faire aucune violence. Si l'on

y prend bien garde, on apercevra, que ce n'est point l'amour du plaisir qu'elles perdent, mais le plaisir qu'elles prenoient en tel ou tel Objet. Un Objet nouveau leur en cause davantage, c'est pour cela qu'elles quittent le premier; Tant s'en faut qu'en se dégoutant d'un Objet particulier elles perdent l'amour du plaisir, que c'est ce même amour du plaisir qui les détermine dans leur choix.

J'excepte ici les Personnes, en qui la conversion & l'amour de Dieu surmonte peu à peu les inclinations mondaines; mais on peut s'assurer qu'alors ce ne sera pas sans violence; Notre Seigneur scavoit sans doute ce qu'il en doit couter à ceux qui sont dans le eas, lors qu'il compare la douleur qu'ils en ressentent à l'ef-

v

l'effort de s'arracher un œil &c.

De là on peut conclure, que toute passion, ou habitude qui paroît se ralentir ou se détruire sans effort, n'a fait que substituer un autre Objet à la place du premier; C'est un Enfant qui ne pleure point lors qu'on lui ôte un Jouet, parce qu'on lui en donne un autre qui lui plait davantage; Rien n'est si ordinaire que la réalité de cet exemple, & c'est en vain qu'on se félicite de la facilité qu'on a à se détacher de certains Objets, le dégout qu'ils inspirent en est l'unique cause, & l'on ne les quitte que pour se dédommager ailleurs.

De semblables dédommagemens n'auront plus de lieu dans l'autre Vie; L'Ame ne trouvera la aucuns des Objets de ses at-

ta-

taches ou de ses amusemens, elle se verra *seule*, & cette vuë fera la plus terrible qu'on puisse imaginer.

La vuë de soi même est déjà dans ce Monde une des peines les plus insuportables, Tel peut soutenir le poids des plus rudes travaux, qui ne sçauroit endurer un jour entier la vue continue de soi même; Cependant on se voit si confusément, si passagèrement & l'on voit tant de choses avec soi, qu'il s'en faut du tout au tout qu'on ne se voie tel que l'on est.

L'on se verra bien autrement lorsque l'Ame sera séparée de tout, lorsqu'il n'y aura plus d'intervales, ni pour le sommeil, ni pour les nécessitez de la Vie, ni pour converser avec les autres hommes; (Intervales qui sont un

si grand soulagement pour ceux que la vüe d'eux mêmes accable) lors qu'on ne pourra plus couvrir le *fonds* de ses intentions de quelque *prétexte* spécieux, qu'on ne pourra plus s'étourdir contre les reproches de la Conscience, que la Vérité parkera si haut qu'on ne pourra plus l'échapper.

Cette même Vérité qu'on refuse obstinément d'écouter dans cette Vie, sera là dans son *Régne*; & il faudra l'entendre, quelque mortifiantes que soient pour nous ses Leçons.

C'est là que les Personnes Doctes découvriront l'inutilité de la plupart de leurs Etudes qui ne les ont point amené à la connoissance du souverain Bien. Là ils verront comme des Riens, des sujets de grandes disputes;

Là

Là les Théologiens eux mêmes, qui ont cru d'annoncer la plus pure Doctrine, & qui avec un zèle bien intentionné, ont combattu la Vérité en voulant combattre l'Erreur, ne seront pas moins surpris qu'affligez à la vuë de leurs entêtemens & de leurs préventions passées; L'impression que leurs décisions auront peut être fait sur d'autres, ne sera pas une petite peine pour eux, & qui sçait si les Livres qu'ils auront écrit dans cet Esprit là, n'en sera pas une augmentation.

Là ceux qui auront cherché leur propre Gloire & les aplaudissemens de leurs Auditeurs seront accablez de confusion: Leur Etudition & leur Eloquence ne seront plus là de mise; S'ils ont eu quelque grain d'un véritable zèle

zéle pour l'établissement de la Piété, c'est tout ce qui leur demeurera, & ne pourroit on point appliquer ici ce que dit St. Paul aux Corinthiens, Que celui qui aura mal édifié sur un bon fondement sera sauvé, toutes fois comme par le feu, mais que son œuvre sera brûlée, parce qu'elle sera trouvée de matière combustible, bois, chaume, paille &c.,

Sur ce pied là, ceux qui avec une bonne volonté auront enseigné diverses Erreurs, perdront tout le fruit de leur ouvrage, mais le fonds de leur intention subsistera au milieu du feu qui consumera tout le reste, & il n'est pas besoin d'imaginer ici un Feu matériel Dieu lui même est un feu consommant, † pour toute Erreur & toute Injustice.

Là

† Hebr. Ch. 12.

Là les Personnes d'une piété sincère se trouveront bien éloignées de ce qu'elles croioient être, l'opinion avantageuse que l'on aura eu sur leur compte augmentera leur confusion; Là tout le détail des Bontez divines & de leur ingratitudo leur sera remis devant les yeux, & cette vuë sera pour elles tout ce qu'il y a de plus perçant.

Là ce qu'on estime grand dans cette Vie leur paroitra un pur néant; Tout disparaîtra devant *l'Etre infini & la Cause suprême.*

Mais rien ne leur causera tant de douleurs que les Véritez qu'elles auront connues sans les réduire en pratique, le tort qu'elles auront fait au Prochain, en ne lui donnant pas un assez bon Exemple, & qui peut sçavoir à quel

quel point toutes ces choses se feront ressentir aux Esprits séparez des Corps. Si les maux les plus violens que l'on endure dans cette Vie, n'ont d'autre cause que le péché, qui peut sçavoir combien la *cause* même sera affligeante & amére à l'ame qui en ressentira tous les traits?

Les Saints qui dès cette Vie en ont éprouvé des échantillons peuvent nous en dire quelque chose, David, Azaph, Heman Jérémie, Job, & St. Paul en sont des Témoins irréprochables.\*

On pourra me faire ici une Objection, sur ce que j'ai dit ailleurs, *Que la mesure de la Saincté, fait la mesure de la Béatitude, & que par conséquent ceux en qui le Bien l'emportera sur le Mal*

\* Psalms 102. 143. Heman Ps. 88. Azaph Ps. 77. Job 6. 7. Lam. Jérém. Ch. 3.

*Mal devront être plus heureux que malheureux; Si cela est dira-t'on, l'Etat que vous venez de dépeindre ne doit regarder que les Ames en qui le Mal l'emporte sur le Bien, puisque vous les représentez dans un état très affligeant & douloureux.*

A cela je réponds d'abord, que je ne détermine point positivement à qu'elle classe ce que j'ai dit peut être appliqué; Ce sont de pures généralitez qui doivent varier selon le différent degré de perfection ou d'imperfection, Cependant sans nous écarter de la Thèse que nous avons posée, je dis, qu'il n'en résulte pas que toute Ame chez qui le principe du *Bien* est plus fort que celui du *Mal*, doive être actuellement dans un état plus délicieux que souffrant; Cela semble être

un

un paradoxe, mais on peut l'éclaircir par quelques Exemples.

Un Royaume affligé d'une Guerre civile dans qui le Parti légitime seroit plus fort que celui des Rebelles, seroit par là dans un acheminement à la paix & à la tranquilité, mais les Habitans de ce Royaume ne pourroient jouir d'une paix parfaite ; que le bon Parti n'eût remporté une pleine victoire ; Tant que le Combat dureroit ils auroient toujours part aux troubles & aux agitations qui en sont inseparables ; ainsi quoi qu'ils fussent par leurs avantages sur l'Ennemi plus heureux que malheureux, leur état seroit actuellement plus affligeant que délicieux.

De là il est aisément de concevoir qu'une Ame en qui le principe du *Bien* est plus fort que celui

du

du *Mal* ; doit ressentir plus vî-  
vement la douleur du mal, aus-  
si longtems que le Combat du-  
re , que la satisfaction du bien ,  
& cela se voit tous les jours à  
l'égard de la santé corporelle ;  
Un homme qui a chez lui un  
principe de santé plus fort que  
celui de la maladie, dont le sang  
& les parties nobles sont en bon  
état ; est dans le fonds plus sain  
qu'il n'est malade, mais quoi  
que le mal qu'il endure ne soit  
point dangereux, il ne peut jouir  
du bien-être de la santé, qu'il  
ne soit délivré de toute sorte de  
douleur , Il est même plus sen-  
sible à un petit mal, qu'à la san-  
té de tout le Corps.

Mais dira t'on, pourquoi les A-  
mes les plus imparfaites ne ressen-  
tent-elles point dans cette Vie  
des douleurs proportionnées à  
leur

leur mal intérieur ? C'est parce que l'Ame est dans ce Corps dans une espèce d'assoupiſſement, qui la rend insensible à ses plus grands maux : Plus elle est imparfaite, occupée des objets sensibles, plus le désordre qui régne dans son intérieur lui demeure inconnu.

Une Ame qui dès cette Vie se dégage des Sens, s'occupe des objets invisibles, veille sur ce qui se passe dans son intérieur, est bien autrement sensible à la moindre diformité. Combien à plus forte raison lorsque, débarassée de tout le matériel, la Lumière divine dardera pleinement sur elle, sera-t'elle infiniment plus sensible à tout ce qui pourra blesſer la Sainteté infinie.

D'ici l'on peut tirer encore une preuve pour la nécessité de la purification. K. Je

Je demande à ceux qui la nient; Peut-on être sauvé sans la Repentance? Peut-on se repentir véritablement, sans connoître son mal & sans le sentir? Mais combien de personnes mediocrement vertueuses qui n'ont jamais connu dans cette Vie la moindre partie de leur mal intérieur & qui sans contredit ne peuvent être mises au nombre des Reprouvez.

Je demande, La douleur de la vraie Repentance, doit elle procéder de l'amour de Dieu, ou de la crainte de l'Enfer? Mais combien de personnes de la classe que je viens de dire, qui ne connoissent la Religion que du côté des Peines & des Recompenses, & qui n'ont jamais éprouvé combien Dieu est aimable. Ce ne peut donc être son Amour qui fait la cause de leur douleur.

On

On peut, dira t-on, exciter ce motif<sup>2</sup> dans une Ame jusqu'à son dernier soupir & quand elle ne produiroit qu'un seul acte d'amour de Dieu, ce seroit assez pour la sauver. Je dis d'abord qu'un Acte excité sur champ, est un acte bien équivoque, mais suposons qu'il soit sincère & assez fort pour mettre l'Ame à couvert de la damnation, il ne

K 2 la

\* Cette façon de s'exprimer tient de la métamorphose ou pour mieux dire de la fiction: rien n'est plus oposé à la nature de l'homme que de prétendre exciter chez lui des motifs; les motifs les plus réels sont souvent ceux qu'il discerne le moins & qui le font agir sans qu'il y fasse de reflexion; tout ce qui est excité subitement tient de l'emprunté & du contrefait, tout au moins de l'imaginaire. L'on peut exciter l'imagination & occasionner certains mouvemens dans la machine auxquels l'on donne le nom de *contrition, d'acte d'amour de Dieu*; reste à scavoit si ces beaux noms donneront quelque réalité à la chose, & si ces apparences dont on se paye, passeront pour bonne monnoie dans le monde invisible.

la mettra pas pour cela dans la jouissance actuelle de l'objet ; il s'en faudra du tout au tout.

L'Ame devra auparavant connoître celui qu'elle veut aimer ; Elle devra connoître ce qu'elle est elle même, tout ce qui doit y être détruit & ce qu'il y à édifier, & ce ne sera pas là un ouvrage de peu de jours.

Au fond les Actes que l'on a suposez ( quelques sincères qu'ils puissent être ) seront plutôt des Actes de *désir* d'aimer Dieu, que des Actes d'amour réel ; Les désirs que l'on peut former de détruire un vieux Edifice, pour en rebatir un nouveau, sont à une grande distance de l'exécution de ce dessein.

En vérité peut-on connoître l'homme & s'imaginer que quelques Actes de bons désirs, suffisent

sent pour changer le fonds de son Cœur & en faire un homme nouveau.

Je crois, Monsieur, qu'il seroit superflu de pousser plus loin nos conjectures, sur la nature de la purification des Ames séparées des Corps, le plus utile sera sans doute d'en tirer des usages pratiques pour la conduite de la Vie; C'est, Monsieur, ce que je laisse à vos reflexions.

P. S. Je répondrai encore par Apostille à la difficulté suivante.

Ceux qui auront manqué dans cette Vie des moyens du Salut & qui avec cela l'auront passée dans toutes sortes de souffrances, devront-ils encore essuier dans l'autre les peines de la purification?

Je réponds à cela, que les

K 13. souf-

souffrances corporelles ne purifient pas d'une manière *phisique*, mais seulement entant qu'elles peuvent servir de moyens à celui qui les endure, de rentrer en soi-même & de se mieux connoître, en ce qu'elles sont propres à retirer de la dissipation & de la sensualité, qu'elles exercent à la résignation & à la patience ; A tous ces égards les Souffrances sont des acheminemens à la Sainteté ou des moyens éloignez, ce que St. Paul insinüe lors qu'il dit, \* *Que Dieu nous châtie pour notre profit, afin que nous soyons faits participants de sa sainteté*; mais les Moyens prochains & immédiats sont purement spirituels, la connoissance de la Vérité & la connoissance de soi même, d'où il peut résulter d'autres for-

tes

\* *Hebr. Ch. 12.*

tes de souffrances, mais qui sont bien différentes des premières.

Je dis, pour répondre à la Question, qu'il y a toute apparence que ceux qui auront passé leur vie dans les souffrances corporelles, & qui n'auront pas eu les moyens de connoître la Vérité devront passer encore par la *purification*, mais il y a lieu de présumer que cette purification sera peu dououreuse pour eux, & qu'elle aura peut être à quelques égards plus de douceur que d'amertume; On pourroit déjà fonder ceci sur la vérité de la *compensation*, ceux ci ont eu leurs maux en leur vie, il est juste qu'ils soient consolez dans l'autre.

Mais on en peut aussi donner un raison physique tirée des Vérités précédentes.

Premièrement, ces Ames

K 4 là

là, telles qu'on les suppose, ont eu déjà par les souffrances, des acheminemens à la sainteté, ou des moyens négatifs, en ce que les inclinations à la Volupté & à la Vanité n'auront pas été fortifiées & ne se feront pas tournées en habitudes; De là il résulte, que la Vérité venant à se manifester en elles, trouvera beaucoup moins de diformitez & de dérèglemens à redresser.

Secondement, la manifestation de la Vérité, qu'on n'avoit point connue précédemment & à quoi l'on n'avoit point résisté, ne peut que causer une surprise très agréable; Ces Ames là dont les facultez spirituelles avoient été comme engourdies, par une multitude d'obstacles, se trouveront au sortir de ce corps comme un Aveugle à qui l'on ouvre les yeux

yeux & qui ignoroit même qu'on pût avoir la faculté de la vuë.

En troisième lieu, De telles Ames n'auront pas à souffrir par la privation des Objets sensibles, ni par les impressions que la jouissance de ces Objets auroit produit sur elles: Loin d'être habituées à goûter des plaisirs, elles ne l'étoient qu'à la douleur, ce qui mettra une différence bien grande entre elles & ceux dont les habituées auront été opposées, car comme il est très douloureux, de passer de la jouissance à la privation, (ce qui devient une peine réelle) il est de même très délicieux, de passer de la douleur au repos.

De là il est aisé de juger que la purification de telles Ames ne fera pas une augmentation de peines pour elles, mais plutôt un soulagement, par la satisfac-

K 5 sion

tion que leur donnera la découverte de la Vérité & le recouvrement de l'usage de leurs facultez à son égard.

Il est vrai que cette même Vérité ne laissera pas de reprendre en elles tout ce qu'il y aura d'injuste & de répréhensible, de leur reprocher en particulier les actes qu'elles auront commis contre les lumières de leur conscience ; ce sera là sans doute ce qu'elles auront à souffrir & qui leur sera plus ou moins pénible, selon qu'elles auront péché plus ou moins volontairement, mais il y a lieu de croire que la Vérité les trouvant flexibles, fera sur elles des impressions bien moins violentes, que sur des Cœurs accoutumez à lui résister, & à s'endurcir contre ses avertissements.

De

De là on peut comprendre pourquoi ces déclarations si réitérées de notre Seigneur, *Vous êtes bien-heureux vous qui pleurez maintenant, car vous serez consolés, mais malheur à vous qui êtes maintenant dans la joie, car vous pleurererez & lamenterez.* Ceci semble uniquement ordonné pour récompenser les uns des maux qu'ils ont souffert & punir les autres. Cependant en prenant les choses par leur nature même, on comprend que cette compensation ne procede point d'une volonté arbitraire que Dieu ait de récompenser ou de punir, mais que ce sont des effets naturels qui résultent de la disposition où chacun se rencontrera au sortir de ce Monde.

K 6 Re

## Réponse à la Douzième Lettre.

M O N S I E U R ,

**L**E S Eclaircissemens que  
contient vôtre dernière ne-  
me laissent plus aucune  
difficulté à vous proposer. Lors  
qu'il m'arivoit d'en former quel-  
qu'une, en lisant vôtre Lettre,  
j'en trouvois la réponse quelques  
lignes plus bas; Il sera bien plus  
utile, comme vous l'avez pensé,  
de tirer de ces Véritez des usa-  
ges pratiques pour la conduite  
de la vie; Permettez moi, Mon-  
sieur, de vous demander encore  
là dessus quelque part a vos ré-  
flexions.

Vous avez jusqu'aprésent trai-  
té de l'Etat de la purification in-  
dépendamment de celui du Réta-  
blis-

REP. A LA XI<sup>e</sup> LET. 229

blissement; & cela par condescendance pour les personnes qui n'adopteroient pas celui-ci; Ne pourriez-vous point présentement réunir ensemble ces deux Sujets & faire voir les instructions & les usages que l'on peut retirer de tous les deux; J'espére que vous ne me refuserez pas cette satisfaction.



TREI.

## TREIZIÈME LETTRE

de Mr.\*\*\*

Où l'on fait voir qu'en admettant conjointement les différens Sentimens des Théologiens, il en résulte précisément ceux que l'on a proposé sur le Rétablissement & la Purification.

M O N S I E U R ,

**R**ien n'est si aisné que de réunir ensemble les deux Sujets que nous avons jusques ici traité séparément. Non seulement ils s'accordent parfaitement, mais ce qui est plus, ils sont liez inséparablement, puisqu'à le bien prendre, l'un n'est que la fin de l'autre ; La *purification* des Ames

n'a-

n'ayant d'autre *fin* que leur *rétablissement*.

L'un & l'autre manifestent aux hommes les attributs immuables de la Divinité, développent à notre égard des obscuritez & contrarietez apparentes, qui nous semblent être oposées à la Sageſſe de ses Voies.

Quand on remonte à *l'origine* de toutes choses, on ne trouve que *Dieu seul*, possédant en lui même la plénitude de *l'Etre*, de la *Vie*, & de la *Béatitude*, en un mot de toute perfection.

En descendant à ce qui nous est connu de ses Opérations, nous découvrons des Créatures parfaitement bonnes, dont la plus noble porte l'Image de son Créateur, & pour laquelle toutes les autres ont été formées. La Bonté essentielle ne pouvoit rien produire

re que de bon. Tels ont été tous ses Ouvrages lors qu'ils sont sortis de ses mains; de quoi la souveraine Sageſſe rend elle même témoignage, *Et Dieu vit tout ce qu'il avoit fait, & voila il étoit très bon.* \*

Il est difficile après cela de concevoir comment le Mal s'est introduit dans le Monde, le Mal *moral*, & le Mal *phisique*; Si Dieu n'a rien créé que de bon, d'où procèdent les maux dont la Terre est remplie?

Disons ici que Dieu qui est l'Autheur de tout *Etre* & de toute *Réalité*, ne sauroit être l'Autheur du *Mal*, puisque le Mal n'est point un *Etre* proprement dit, une réalité; c'est plutôt une *négation* d'*Etre*, un *défaut* de réalité & de perfection, un *désordre*.

\* *Genèſe.*

survenu à des Créatures bien ordonnées.

Le Mal moral est le désordre qui est survenu aux Esprits ; Le Mal physique est le désordre survenu dans la Nature corporelle.

Le Mal moral doit être la cause du Mal physique. On comprend que la Nature corporelle n'étant point dans la Classe des Agens libres, n'a pu par elle-même se détourner de l'ordre dans lequel elle avoit été créée. Ce détour ou ce désordre ne peut être attribué qu'aux Esprits, qui par un mauvais usage de leur liberté ont introduit chez eux le désordre & la confusion, & par là dans tous les Etres qui leur étoient subordonnez, c'est à dire dans la Nature corporelle. L'Esprit de l'homme étant comme le Roy de tous les Etres subalternes, ils

ils ont eu part à son désastre ; ce qui fait dire à St. Paul, *Que les Créatures sont assujéties à la vanité, par la volonté de celui qui les y a assujéties*, \* c'est-à-dire, la Volonté de l'Homme.

Voilà donc les ouvrages de Dieu déchus de leur première beauté & la plus noble de ses Créatures, son Image même, défigurée ; mais n'y a-t'il point de remède, ce grand Ouvrier ne pourra-t'il trouver le moyen de rétablir son ouvrage, ou ne le voudra-t'il point ?

C'est ici un sujet de grande dispute entre les Théologiens Particularistes & Universalistes, chacun d'eux soutient une Thèse appuyée sur quelques Véritez, mais ils n'en connoissent qu'une partie ; S'ils pouvoient en découvrir

le

\* Rom. Ch. 8.

le dénouement, ils se trouveroient bien-tôt d'accord.

Peut-être le sujet de ces Lettres sur le *Rétablissement & la Purification*, en seroient-ils la véritable *Clef*? C'est ce que je vais tâcher d'éclaircir.

Les Théologiens dont j'ai parlé s'accordent à répondre en général à la question que je viens de proposer, que Dieu le *peut* & qu'il le *veut*; La première de ces Propositions est fondée, sur la *Toute-Puissance* du Créateur; La seconde, sur sa Bonté.

Mais voici en quoi ils diffèrent.

Les *Particularistes* restreignent cette volonté au petit nombre de ceux qu'on appelle *Elus*; Les *Universalistes* soutiennent, que Dieu veut sauver tous les hommes.

Les

Les premiers répondent; « que les volontez de Dieu sont efficaces; qu'il ne peut être frustré de son attente, que s'il voulloit sauver tous les hommes il les sauveroit en effet, que c'est anéantir sa Toute-Puissance de dire qu'il voudroit bien sauver tous les hommes, mais qu'il ne le peut.

Les Universalistes soutiennent, que c'est faire injure à la bonté de Dieu de dire qu'il peut sauver tous les hommes & qu'il n'en veut sauver qu'une partie, que c'est l'accuser de cruauté, à lui qui ne veut point qu'aucun périsse, mais que tous viennent à la répentance; que si cette volonté n'a pas son effet, le défaut n'en vient point du côté de Dieu, mais de la Volonté de l'homme qui résiste à celle de son Créateur.

Il

Il paroît de là que les Théologiens des deux Partis, après avoir convenu de la *These en gros*, la désavouent dans le *détail*; Les premiers blessent les idées que nous avons de la *Bonté* de Dieu; Les seconds celles que nous avons de sa *Toute-puissance*; Voions si nous pourrons développer l'Enigme.

1<sup>o</sup>. Nous accordons aux *Particularistes*, que les Volontés de Dieu sont efficaces, qu'il ne peut être frustré de son attente, que tous ceux qu'il a prédestiné au salut & pour qui Jesus-Christ est mort, seront infailliblement sauvéz.

2. Nous accordons de même aux *Universalistes*, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvéz, qu'il ne destine personne à la colère, que Jesus-Christ a goûté

*té la mort pour tous, \* qu'il a voulu être enlevé de la Terre pour attirer tous les hommes à soi.*

Voilà qui paroît se contredire; Le dénouement s'en trouvera, en joignant ensemble les différentes Théses de chaque Parti.

*Les volontez de Dieu sont efficaces. †*

*Dieu veut que tous les hommes soient sauvéz. ‡*

*Donc, tous les hommes le seront un jour.*

*Tous ceux que Dieu a prédestinez au Salut seront infailliblement sauvéz. \*\**

*Dieu ne prédestine personne à la colère, mais à l'aquisition du Salut. ††*

*Donc*

\* Timothée. Thébâl. Hebr. S. Jean.

† Thése des P.

‡ Thése des U.

\*\* Thése des Part. †† Thése des Unio-

Donc, tous seront infailliblement sauvés.

Tous ceux pour qui Jésus-Christ est mort auront part au Salut. ‡

Jésus-Christ a goûté la mort pour tous ; Il a été enlevé de la Terre pour tirer tous les hommes à soi. \*

Donc, tous auront part au Salut ;  
Donc, il tirera enfin tous les hommes à soi.

Je prévois que l'on niera la conséquence, & que l'on retiendra l'argument comme s'ensuit.

Le Salut n'est promis qu'à ceux qui sont sanctifiés.

Il en meurt infiniment davantage de ceux qui ne le sont pas, que de ceux qui le sont.

Donc, tous les hommes ne seront pas sauvés. Pour

‡ Th. des Part. \* Th. des Univer.

Pour rendre juste la première conséquence & faire voir la nullité de celle-ci, il ne faut que joindre à ces deux Propositions une troisième qui sera tirée des Théses des Universalistes.

*Le Salut n'est promis qu'à ceux qui sont sanctifiés.*

*Dieu veut que tous les hommes viennent à la repentance & qu'ils parviennent à la connaissance de la Vérité ; Tous n'y parviennent pas dans cette Vie.*

*Donc, il faudra que ce soit dans l'autre.*

Pour apuyer cette conséquence qui est une nouvelle Proposition, prenons quelques Théses des mêmes Théologiens.

*Dieu offre à tous les moyens de la Sanctification, mais il ne force point la liberté de l'homme ; Tous ne profitent*

fitent pas de l'offre qui leur est faite ; Tous n'en font pas usage pour venir à la Repentance & à la Sanctification. †.

Je demande ; Les desseins de Dieu seront-ils abolis par la résistance de l'homme, ne trouvera-t'il aucun moyen pour les amener à la Repentance & à la Sainteté sans forcer leur liberté ? S'ils n'y répondent pas dans cette Vie, dont la durée n'est qu'une minute au prix de l'Eternité, bornera-t'il à ce court espace ses soins pour le rétablissement de son ouvrage, lui qui en connoit si bien tous les ressorts, ne saurait-il enfin le ramener à son but ?

Voici une *These* des Théologiens Particularistes qui nous tiendra lieu de réponse.

L

Les

† *These des Un*

*Les dons, & la vocation de Dieu sont sans repentance; Tous ceux que Dieu a prédestiné aux Salut sont aussi prédestiné aux moyens du Salut.*

*Selon les Universalistes tous sont prédestiné au Salut.*

*Donc, tous sont prédestiné aux moyens du Salut.*

*Les volontez de Dieu doivent s'accomplir tôt ou tard, elles ne sont bornées à aucun lieu ni à aucun tems; Si donc, il y a une infinité de Créatures qui ayent manqué dans cette vie des moyens suffisans pour le Salut, ou qui n'en aient pas profité, il y aura un tems pour eux, où tôt ou tard ils en profiteront, parce qu'alors ils en connoirront le prix, & ce tems-là n'est autre chose que celui de la *purification* des*

des Ames après cette vie, qui n'a d'autre but que leur *rétablissement*.

Cette purification se peut diviser en deux *classes*, dont chacune contient une diversité presque infinie de degrés ; L'une peut porter le nom d'*Enfer*, eu égard à l'endurcissement de ceux qui en subiront les tourments & à l'ardeur du feu qui les dévoreront ; L'autre peut s'appeler, *Etat mitoien*, parce qu'il servira à purifier les Ames médiocrement vertueuses, dont la *Sanctification* n'aura été que commencée dans cette vie.

L'une & l'autre aboutiront enfin à rétablir dans tous les hommes l'*Image du Créateur*.

J'ai dit au commencement de cette Lettre que *la connoissance de ces Vérités manifestoit aux hommes*

L 2 les

les attributs immuables de la Divinité, dévelopoit à notre égard des obscuritez & contrarietez apparen-  
tes.

Nous venons de voir effecti-  
vement que les contrarietez qui  
sont entre les Théologiens sont  
dévelopées par là, & qu'ils ne  
diffèrent entr'eux qu'en ce qu'ils  
séparent des Theses qui doivent  
être réunies.

Je dirai encore ici que c'est  
par là que nous sont manifestées  
à plein, la TOUTE-PUISANCE,  
la BONTE', la SAGESSE, la JUS-  
TICE, la SAINTETE', la FIDELI-  
TE', & la MISERICORDE.

Je dis d'abord la BONTE', en  
ce que Dieu veut que toutes ses  
Créatures soient heureuses, &  
qu'elles reviennent enfin à la pre-  
mière perfection qu'elles avoient  
reçues de sa main.

La

LA TOUTE-PUISANCE, en ce qu'il paroît par là que les Volontez de Dieu sont efficaces, que son bras n'est point racourci & qu'il peut accomplir tôt ou tard ce qu'il a projeté.

LA FIDELITE', en ce qu'il paroît de là que ses dons & sa vocation sont sans Repentance, qu'ayant une fois destiné l'homme à la Béatitude, il ne se défiste point de son premier dessein.

LA MISERICORDE, en ce qu'il fournit aux plus Rebelles les moyens de la Sanctification, & cela sans y mettre aucun terme; qu'il oublie les outrages, les mépris & la désobéissance des hommes impies, en un mot, en ce qu'il étend les effets de cette Miséricorde, non sur quelques-uns, mais sur tous sans exception,

L 3 non-

non-seulement dans ce Siecle ; mais encore dans celui qui est à venir.

Que penserons-nous de la JUSTICE & de la SAINTETE , n'auront-elles point ici leur cours, La Miséricorde & la Bonté ne s'y oposeroient - elles point ? Certainement la Justice & la Sainteté ne sont point oposées à la Bonté & à la Miséricorde , & il est impossible que celles-ci en interrompent les effets ; Disons plutôt qu'elles concourent au même but dans la purification des hommes , quoi qu'ici la Justice & la Sainteté se manifestent d'une manière plus positive.

La JUSTICE se manifeste en ce qu'elle laisse moissonner à chacun les fruits de ce qu'il a semé, en ce que la tribulation & l'angoisse retombe sur toute Ame d'hom-

d'homme qui fait le mal, que chacun mange alors le fruit de ses œuvres, & se rassasie de ses conseils. \*

La SAINTETE s'y manifeste en ce qu'il paroît de là que Dieu ne se propose de réunir toutes ses Créatures avec soi, qu'après les avoir sanctifiées, que jusques-là il ne peut y avoir de *communion* entre la Lumière & les Ténèbres ; que jusques-à-ce qu'elles soient devenues *Enfans de lumière*, la Justice fera à leur égard ce qu'est le *feu* à l'égard de la paille & du chaume, & ce feu ne cessera de brûler jusques-à-ce que toute *injustice* soit consumée.

Alors seulement la Justice cessera d'être rigoureuse sans cesser d'être juste. †

L. Di-

\* Proverbes Ch. 1. † Voiez la 5me. Lettre

Disons encore que cette purification manifeste la profondeur des Voies de la SAGESSE divine; Avoir trouvé le moyen de rétablir enfin toutes les Créatures dans leur premier état, de les ramener tôt ou tard à la Santé dont elles étoient si éloignées, de les y ramener par les opérations de la VÉRITÉ & de la JUSTICE sans contraindre leur liberté.

Avoir fait aboutir l'ouvrage de la Rédemption à la destruction de tous les Ennemis de Dieu, en étendre les effets sans mesure sur toutes ses Créatures, jusques-à-ce que n'y ayant plus rien d'étranger en elles, Dieu lui-même puisse être tout en tous; *En vérité ceci procéde de l'Eternel des Armées, qui est admirable en conseil & magnifique en moyens.*

Ajou-

Ajoutons ici que rien n'est plus propre à justifier la PROVIDENCE, non seulement à l'égard des Biens & des Maux qu'elle paroît distribuér avec tant d'inégalité, mais sur tout à l'égard des moyens de Salut qu'elle donne aux uns avec profusion, & qu'elle semble refuser aux autres.

Depuis la Création du Monde il y a eu infiniment plus de Créatures dénudées de ces moyens que de celles qui les ont eu; quoi qu'il n'y ait point d'homme qui n'ait eu en lui-même le témoignage de la Conscience, les obstacles du dehors, joints à la pente des inclinations déréglées, étoient trop forts & presque insurmontables à ce principe de vérité, qui étoit comme enséveli au dedans d'eux.

Quelle comparaison y a-t'il à

L. S. l'é

L'égard des moyens du Salut entre le Peuple Juif depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ, & la multitude innombrable des Payens?

Quelle comparaison y a-t'il encore à cet égard entre les Chrétiens & une infinité de Peuples barbares, qui connoissent à peine quelque distinction entre le *Bien* & le *Mal*, des Peuples sauvages & féroces, qui n'ont presque de l'homme que la figure?

Quelle comparaison y a-t'il entre les Chrétiens mêmes, dont les uns sont à l'égard des autres, comme des Bêtes de charge, courbez dès leur jeunesse sous le poids d'un travail ingrat, qui ne leur laisse pas même penser s'ils ont une ame à cultiver & à préparer pour une autre vie? Et qui pourroit reconnoître l'impartialité de Dieu à la vue de semblables

bles disproportions, entre ceux qui de leur nature sont d'une égale dignité.

Certainement rien ne peut justifier cette impartialité, que la connoissance d'un état de *purification*, où ceux qui auront manqué dans cette vie des *moiens* de parvenir à la connoissance de la Vérité, les retrouveront dans l'autre.

Ne pourroit-on point appliquer ici ce que dit St. Pierre, que *Jesu-Christ a prêché aux Esprits qui sont en prison*, qui avoient été *in-crédules du tems de Noé*. A quoi bon *Jesu-Christ* leur auroit-il prêché, si ce n'eut été pour les amener à la Repentance & à la connoissance de la Vérité? Au reste que ce soit personnellement ou simplement en leur manifestant la Vérité, que *Jesu-Christ* ait exercé cet office envers eux,

L. 6 c'est

c'est ce qu'il importe peu de déterminer. Quelques Théologiens croient, que c'est à quoi se rapporte cet article du Simbole, *Il est descendu aux Enfers, & que ces autres paroles de la même Epître reviennent au même sens, C'est pour cela qu'il a été évangélisé aux Morts, afin qu'ils fussent jugez selon les hommes en la Chair & qu'ils vécussent selon Dieu dans l'Esprit.* La CHAIR ne peut signifier ici que le principe de corruption que les Ames emportent dans l'autre vie; le JUGEMENT qui doit s'exercer sur elles, le feu de la Justice pour la destruction du Mal, & c'est ce qui doit aboutir enfin à la VIE DE DIEU EN ESPRIT, qui ne peut signifier que le rétablissement des Ames & leur réunion avec Dieu.

De quelque maniere qu'on enten-

tendre ce mot d'EVANGELIZER, ce doit être la Vérité annoncée ou manifestée aux Morts comme un moyen de Sanctification, ce qui est véritablement une bonne nouvelle pour eux.

Disons encore que cette Vérité justifie l'équité de Dieu dans les Jugemens épouvantables qu'il a déployé sur des Nations entières, dont une bonne partie ne connoissoient ni bien ni mal; Sans parler ici du Déluge, de l'embrasement de Sodome & Gomore; quelle effroiable tuerie dans toutes les Villes de Canaan, qui furent frapées à la façon de l'interdit; En combien d'occasions n'a-t'on pas vu mourir les Enfans pour l'iniquité des Pères & les Sujets pour celle de leur Prince; Les soixante fils d'Achab, les dix fils de Saul, les

les dix fils d'Aman, les Enfans de Coré, d'Athan & Abiran, & une multitude d'Israélites, pour le péché de David.

En vérité si l'on ne sçavoit pas qu'il y aura dans l'autre Vie une parfaite *compensation*, soit à l'égard des *moiens* du Salut, soit à l'égard des *Biens* & des *Maux*, ne seroit-on pas tenté de s'écrier, *T a t'il de la connoissance au Souverain & pese t'il tous les hommes dans une Balance égale?*

Quelle conséquence notre Seigneur tire-t'il de la disproportion que l'on voit en cette Vie, à l'égard des effets de la Justice? Que cette même Justice aura son cours tôt ou tard sur tous les hommes. *Pensez vous que ceux qui ont souffert de telles choses eussent plus offensé que tous les autres?* Non vous disje, mais si vous ne vous

amen-

amenderez vous périrez tout de même.  
 a. Il est évident que tous ne suffisent pas dans cette Vie les mêmes jugemens, tous ceux, dis-je, qui sont dans le même degré de dépravation; ce sera donc dans l'autre que la Justice s'exercera à leur égard.

Je ne finirois point si je voullois rapporter tous les endroits de l'Ecriture qui tendent au même but. Il est temps de mettre fin à cette Lettre, qui n'est déjà que trop longue. Vous remarquerez, Monsieur, que les Véritez que j'ai trouvées en mon chemin ont pris la place des usages pratiques que je m'étois proposé de rappeler, mais un peu

a. Un tel Argument dans la bouche du Fils de Dieu, qui sans contredit doit être au fait des compensations que la Justice Divine réserve aux hommes ne doit pas être de peu de poids.

peu de réflexion vous les fera mieux découvrir que tout ce que je pourrois vous en dire.

*Réponse à la Treizième Lettre.*

MONSIEUR

JE ne scaurois vous tenir quitté de vos Remarques sur les usages pratiques; Quoi que votre dernière soit une recapitulation très instructive de tout l'essentiel des précédentes, il leur manqueroit quelque chose, si vous ne faisiez voir expressément, l'influence que ces Véritez peuvent avoir pour rectifier nos jugemens & régler notre conduite.

Un préjugé très favorable à la Thèse que vous avez soutenue, quand elle n'auroit pas d'autres

tres preuves, est que vous l'avez d'abord fondée sur les idées immuables que nous avons des perfections de Dieu, & que vous finissez par faire toucher au doigt, que cette même These sert à manifester dans un plus grand jour l'accord de ces perfections, dans tout ce qu'elles disposent pour notre salut.

Après cela la justification de la Providence, la réunion en un des différens sentimens des Théologiens, l'éclaircissement de plusieurs obscuritez dans les Voies de Dieu, ne scauroient être l'effet de quelque These erronée; C'est, Monsieur, ce que vous acheverez sans doute de mettre dans tout son jour.

QUA-

## QUATORZIEME LETTRE

de Mr. \*\*\*.

Où l'on expose brièvement les usages pratiques qui résultent des Sujets précédens.

M O N S I E U R,

**L**A Loi & l'Evangile n'ayant pour but, que d'amener les hommes à la Charité ou à la Saineté \* selon Jesus-Christ & St. Paul, toute opinion qui seroit propre à en éloigner directement ou indirectement nous devroit être suspecte.

Si la *These* qui a fait le sujet des Lettres précédentes étoit de ce genre je serois prêt à m'en dé-

\* S. Mat. Ch. 22. Rom. Ch. 13.

désister; Si au contraire l'on pouvoit faire voir qu'elle renferme des motifs très forts pour toutes sortes de personnes à s'avancer dans la sanctification, ce feroit sur ce sujet un nouveau degré de probabilité ajouté aux précédens.

Entre les personnes qui ont quelque soin de leur Salut, les unes sont plus sensibles au motif de *l'amour*, les autres le sont davantage au motif de la  *crainte*; J'ose dire que ces deux sortes de motifs dérivent des Vérités que nous avons proposées plus naturellement, plus fortement, & plus incontestablement que des sentimens oposez; C'est ce qu'il n'est pas difficile de démontrer.

Je commence par le motif de la premiere Classe.

Je dis que si le degré de l'*amour*

mour se mesure à la perfection de l'Objet & à la connoissance qu'on en a; rien n'est plus propre que ces Vérités à nous faire aimer la souveraine perfection, parce que rien ne nous la fait paroître plus aimable, soit en elle même, soit par rapport à nous.

D'abord elles nous font considérer la Divinité en elle même comme la source de l'ETRE, de la PERFECTION & de la BEAUTE, comme le BIEN TOUT PUR, de qui ne peut procéder aucune sorte de mal, comme l'ETRE IMMUABLE, incapable de toute variation & de tout changement.

Par rapport à nous.

Comme la BONTE COMMUNICATIVE, qui ne peut vouloir donner & procurer que du bien à ses Créatures.

Com-

Comme LA JUSTICE FINAL-  
TERABLE, impartiale, incapable  
de toute préférence, qui juge  
invariablement des choses pour  
ce qu'elles sont en effet.

Comme LA MISERICORDE  
SANS MESURE, qui fait du bien  
à des Ingrats & des Méchans,  
accessible à toute Créature, dont  
les effets sont universels.

Comme LA SAGESSE INFINI-  
MENT CLAIRVOYANTE, qui con-  
noit à fonds tous les ressorts de  
son ouvrage, & qui emploie une  
diversité infinie de moyens, pour  
le rétablir en son entier.

Comme LA TOUTE-PUISSAN-  
CE SANS BORNES, qui fait tout ce  
qui lui plait, tant dans l'Armée  
des Cieux, \* que parmi les habitans  
de la Terre, dont personne ne peut  
empêcher la main & lui dire que  
fais-tu?

En-

\* Daniel.

Enfin comme LE SAUVEUR DE TOUT LE GENRE HUMAIN, qui annonce aux hommes la *bonne volonté* qu'il a sur eux, le dessein qu'il a formé de les réunir enfin avec soi, en détruisant tous les obstacles à cette réunion.

En vérité, si quelque chose peut faire impression sur un cœur capable de sentiment, c'est assurément cette Idée de la Divinité, & il seroit impossible que ceux qui la connoitroient comme telle ne l'aimassent souverainement.

On pourroit ajouter ici pour ceux qui aiment le détail que la FOI, la REPENTANCE, l'ESPÉRANCE, la PATIENCE, & l'AMOUR DU PROCHAIN découlent des mêmes principes.

La Foi pourroit elle être mieux fon-

fondée que sur la connoissance d'un Dieu qui *veut* être le Sauveur de tous les hommes & qui *peut* exécuter tout ce qu'il veut.

Quoi de plus propre à produire la REPENTANCE, que la connoissance d'une Justice qui condamne invinciblement le mal, & d'une Miséricorde accessible à tous ceux qui veulent combattre en eux l'injustice jusqu'à son entière destruction.

Quoi de plus propre à former l'ESPÉRANCE, que de sçavoir qu'il n'y a en Dieu aucune volonté de rejeter ses Créatures, qu'il n'a sur elles \* *que des pensées de paix & non d'adversité*, pour leur donner une fin telle qu'elles peuvent désirer.

Quoi de plus efficace pour nous porter à la PRIERE que de con-

\* Jérémie Ch. 29.

connoître Dieu comme la *Bonté communicative*, † qui peut & veut donner toutes sortes de biens à ceux à qui il a donné son Fils. Quoi de plus propre à nous faire détester le Péché, que de scavoir qu'il est la *cause* de tous les maux dont le Monde est infecté. Quoi de plus propre enfin à produire la *PATIENCE* que de scavoir que ces mêmes maux, si l'on en fait usage, pourront servir de moyens à notre purification.

Je viens à l'*AMOUR DU PROCHAIN*; Certainement rien n'est plus efficace pour le rendre universel, sincère, impartial, *communicatif*.

Regarder tous les hommes comme l'ouvrage de la Divinité, formés originairement à son Image, apellez à la recouvrer un jour;

† *Rom. Ch. 8.*

jour; Considérer les Vices & les imperfections dont ils sont atteints, comme quelque chose d'étranger à leur nature, comme de fâcheuses maladies, dont après de rudes souffrances ils seront enfin guéris. Est-il rien de plus propre à nous les faire aimer d'un Amour de frères, d'un Amour compatissant?

C'est en ce sens qu'ils sont véritablement nos *prochains* & qu'ils le seront éternellement; C'est dans ce sens que tous les hommes peuvent être appellez *Membres* les uns des autres & de Jesus Christ même, sans quoi les Reprouvez ne pourroient être Membres ni de Jesus Christ, ni de ses Enfans. Dans ce sens on peut les regarder comme des Membres malades, qui devront subir les opérations du fer & du feu avant d'être entièrement rétablis.

M

Quel

Quel plus grand accouagement à travailler au Salut du prochain , pour ceux qui y sont appellez que de sçavoir que leur travail ne sera pas entièrement inutile , que la semence qu'on jette en cette Vie , & qui semble être étouffée par les épines & les chardons , portera tôt ou tard des fruits , que la *Vérité* que les hommes rejettent présentement se fera *jour* tôt ou tard dans le *fonds* de leur Conscience; Qu'enfin en travaillant pour le prochain on travaille pour ceux qui feront un jour Membres de l'Eglise universelle ; que les bons exemples qu'on leur donne & tous les soins qu'on prend pour eux , auront tôt ou tard leur effet ; & ne feroit ce pas une assez grande récompense quand il n'y en auroit jamais d'autre?

Di-

Disons encore que rien n'est plus propre à *rectifier nos jugemens* à l'égard des *Morts ou des mourans*.

Ici les Partisans de l'Ortodoxie se récrient, *qu'il n'est pas permis de juger*, & cependant selon leurs principes ils ne peuvent s'empêcher de juger eux mêmes; S'ils ne reconnoissent aucun milieu entre la souveraine félicité & la Damnation éternelle, ils jugent nécessairement de tous ceux qui meurent, qu'ils sont dans l'une ou dans l'autre de ces deux extrémitez; Il est vrai que pour juger charitablement il n'est presque personne qu'ils n'introduisent à la Beatitude, mais la *Charité* doit elle être oposée à la *Vérité*, & n'est-ce pas blesser la *Vérité* que d'assigner la Couronne de justice à

M 2 Gens

Gens qui n'ont, ni combatu le bon combat, ni peut être bien commencé la course de la sanctification.

Il vaudroit mieux ne point juger du-tout, dira t'on ici. Mais est-on maître de ses jugemens, comme on est maître de ses paroles? N'est ce pas l'évidence telle qu'elle paroît, à notre Entendement, qui détermine nos jugemens, & cela sans pouvoir l'éviter? Si donc nous avons pour principe, qu'il n'y a dans l'autre Vie que les deux extrémitez de la Beatitude & de la Damnation, ne ferons nous pas portez naturellement à assigner à chacun la place, qui paroit s'assortir le mieux avec la conduite qu'il a tenue.

Sur ce pied là, on juge inévitablement que des milliers de Créatures, qui meurent dans des

dispositions oposées à la sainteté sont damnées éternellement. Il seroit inutile de repliquer ici qu'on n'en juge point de la sorte; On peut donner la contorsion à son Esprit pour s'imaginer qu'on ne juge point, mais le fonds de nos jugemens sub-siste & suit nécessairement l'évidence qui résulte de nos principes.

Voulons-nous trouver un mois en sûr de ne point juger du sort des Mourans, ou de n'en porter que des *jugemens* droits & conformes à la Vérité; jugeons que chacun est heureux ou malheureux à proportion de ses bonnes ou de ses mauvaises dispositions; En cela nous ne pourrons ni leur faire tort, ni nous méprendre: St. Pierre nous en donne l'exemple en parlant de Ju-

M 3 das;

das; Il ne dit autre chose de sa mort, si ce n'est, *qu'il s'en est allé en son lieu.*

Disons encore qu'il résulte de là une consolation pour les Personnes remplies de charité, qui feroient dans une affliction mortelle de la perte éternelle de tant de milliers d'Ames. Il est donc vrai que la These que nous avons posée, sur le *Rétablissement & la Purification*, est plus capable que nulle autre de nous inspirer pour le Prochain une CHARITE UNIVERSELLE, & de rectifier nos Jugemens à son égard.

Mais si la première partie en est consolante, & propre à faire impression sur des Ames généreuses, la dernière ne l'est pas moins, pour réveiller par des motifs de *crainte*, les personnes qui ne sont prenables que par leur pro-

propre intérêt ; J'en ai déjà touché quelque chose \* ce qui fait que j'abrégerai ici.

Est-il rien de plus propre à renverser les fausses maximes qui sont en vogue & sur lesquelles chacun s'endort, que la connaissance d'une *Justice immuable*, qui juge invariablement des choses pour ce qu'elles sont en effet, & d'une *Miséricorde* qui loin, de s'opposer à la Justice, concourt avec elle au même but dans la purification des hommes. Cela posé que deviendront les espérances de ceux qui s'imaginent que la Miséricorde l'emportera sur la Justice, qu'elle en arrêtera le cours, de sorte qu'ils n'en ressentiront point les effets.

Si Dieu est incapable de *Colère*, *Irritation*, & de *Vengeance*, com-

M 4 me

\* Voir la Sixième Lettre.

me nous l'avons prouvé, il est incapable de s'apaiser, de se laisser émouvoir par des cris redoublés, de ressentir une compassion <sup>a</sup> semblable à celle des hommes, qui ne procéde que de leur faiblesse. Cela posé que deviendront les assurances dont on se flatte, qu'on apaisera la Divinité.

<sup>a</sup> L'Écriture parle en mille endroits des *compassions de Dieu*; comment accorder cela avec ce qui est supposé ici? La *compassion* en Dieu est différente de celle dont l'homme est susceptible; celle-ci procéde de l'impression que les souffrances de ses semblables font sur lui; cette impression est douloureuse & le presse de soulager autrui pour se soulager soi-même. En Dieu la *compassion* n'est essentiellement que sa *Bonté*, jointe à la connaissance de ce que souffre l'homme, & au dessein qu'il a de le rendre heureux, en détruisant la cause de ses souffrances. D'ici il est aisé de conclure que Dieu est incapable de la *fausse compassion* qu'on lui attribue. Un Père qui par faiblesse ne peut consentir que l'on achève sur son fils des Opérations douloureuses sans lesquelles il ne peut guérir, augmente & prolonge ses maux par un effet de cette *compassion mal-entendue*.

té par des larmes, qu'en demandant grâce & miséricorde il sera aisé de la fêcher?

Si la plus grande grâce que Dieu puisse faire aux hommes est de les purifier, si ce n'est que par ce chemin qu'ils peuvent arriver à la Béatitude, comment veulent-ils obtenir de la Miséricorde qu'elle les dispense de la *purification*? S'ils pouvoient obtenir ce qu'ils demandent, ils obtiendroient l'éternité de l'Enfer, puisque sans la sanctification, jamais ils ne verroient la face de Dieu.

Si le pardon ou l'absolution des mauvais Actes que l'on a commis, ne scauroit rendre l'âme heureuse, jusques à ce que le Fonds qui les produissoit soit entièrement détruit, à quoi peuvent servir tant de demandes réi-

M. S. té.

térées, qui ne tendent qu'à obtenir cette absolution, tandis que l'on conserve en soi même ce mauvais fonds sans se mettre en peine de le combattre?

Il n'est guère d'Illusion sur quoi les hommes s'endorment davantage que sur celle ci ; Pourvû, disent-ils, que leurs péchez leurs soient pardonnez, tout sera reparé par là ; ainsi pourvû qu'ils s'abstiennent des Actes grossiers, ils se mettent peu en souci de corriger le fonds de leurs inclinations & de leurs habitudes, dont ils ignorent les funestes suites.

Mais si les mêmes Personnes pouvoient sçavoir ce qu'il leur en coutera dans l'autre Vie, pour avoir négligé dans celle ci le soin de cultiver leur Intérieur, si elles pouvoient comprendre com-

combien seront *amers* les fruits de cette négligence. Oh, il est sûr qu'elles regarderoient les choses d'un autre œil.

Un des plus grands obstacles à la Sanctification dans cette Vie, est *l'amour du plaisir & la fuite du travail*; L'un & l'autre de ces penchans font que les hommes vivent au jour la journée, prenant le plus de plaisirs qu'ils peuvent, fuiant ce qui leur est pénible, & poussant, comme on dit, le tems à l'épaule, sans se mettre en peine des suites; mais s'ils pouvoient scavoir que par tous ces délais ils ne font que rendre leurs peines mille fois plus sensibles & de plus longue durée, ils préféreroient sans doute un travail de quelques heures à des travaux dont ils ignoroient le terme.

M 6

On

On ne fuit rien tant dans cette Vie, que d'entendre distinctement les reproches de la Conscience : La plupart des Plaisirs & des Amusemens n'ont d'autre usage que celui d'étourdir à cet égard ; mais si l'on scavoit combien le repos que l'on se procure par là coûtera cher un jour ; que les *repréhensions*, qui seroient à présent suportables, se changeraient alors en *remors accablans* ; qu'il en faudra goûter toute l'amerume, sans pouvoir se soulaguer un instant , on se résoudroit sans doute à écouter les avertissemens de la *Vérité*, quelque peine que l'on en dût ressentir.

Rien n'est si insupportable à nombre de Personnes que de se détourner des Objets sensibles, de s'occuper de la *Vérité* & des choses invisibles , de se familiariser pour

pour ainsi dire avec les Objets du siècle à venir, mais si l'on comprenoit qu'il faudra tôt ou tard en venir à une *entiére séparation* de tous les Objets qui flattent les sens, que plus on se sera lié à eux, plus la privation en sera douloureuse & insupportable; si l'on comprenoit qu'alors la *Vérité* sera le seul aliment de l'ame, que cette *Vérité* sera très amère & causera des douleurs extrêmes à ceux qui ne s'en feront pas nourris dès cette Vie, on commencerait sans doute à se familiariser avec elle, à se détourner des objets qui empêchent qu'on ne la goûte, on s'exercerait à des occupations qui eussent quelque rapport avec celles de la Vie à venir.

Et que de conséquences ne pourroit-on pas tirer de la force des

des habitudes, du déchirement que l'on ressent lors qu'elles sont enracinées & qu'on entreprend de les arracher.

En vérité si l'on est tant soit peu sensible à ses véritables intérêts, on trouvera ici des motifs bien forts pour se hâter de travailler à un ouvrage, que le délai rend infiniment plus difficile, à un ouvrage qui plus il est retardé, plus il cause d'amerutes & de douleurs.

Et je ne sc̄ai si l'on pourroit imaginer quelque *Système*, qui contint des motifs aussi efficaces pour engager les hommes à marcher dans les voies d'une Sainteté réelle; quelque *Système*, qui rendit la Religion plus *respectable* aux Libertins mêmes, plus *aimable* aux Personnes qui aiment la *Vérité*; qui mit dans un plus grand

grand jour l'accord admirable des attributs de la Divinité, & les sujets qui nous en reviennent d'aimer souverainement la souveraine **PERFECTIO N.**

Si vous trouvez, Monsieur, que j'aie passablement rempli la tâche que vous avez exigée de moi, je serai assez récompensé de ma peine.



AVIS

## A V I S.

## Sur la Lettre suivante.

Quoi que cette Lettre n'ait pas été faite pour la Presse, on a trouvé qu'elle assortit assez au sujet pour la faire entrer dans cette nouvelle Edition.

## LETTRE A Mr.\*\*\*

**V**ous me dites, Monsieur, qu'il y a des Personnes qui goûtent davantage le Livre des 14. Lettres par le Traité du *Retablissement* que par celui de la *Purification*; que le premier sujet satisfait généralement, au lieu que le dernier a quelque chose qui fait de la peine; il laisse, dit-on, des appréhensions fâc-

cres-

crettes dont on ne se délivre pas aisément.

Je vous dirai, Monsieur, que je me suis trouvé dans le même cas. J'ai souhaité de pouvoir me persuader que le Rétablissement auroit lieu sans la Purification. J'ai remarqué cependant que ce Système est trop lié pour que ce partage puisse se faire ; que les mêmes raisons qui prouvent la non-Eternité de l'Enfer, prouvent par voie de conséquence la Purification.

Une de ces Raisons entr'autres est l'Equité parfaite qui doit agir impartialement avec des hommes de même origine ; leur laisser moissonner à chacun selon ce qu'ils auront semé, & cela dans des proportions infinies. L'idée de l'Equité suppose celle de la Proportion ; il est probable que les

les plus mechans reconnoiront la Justice Divine dans la proportion qu'elle mettra entr'eux & les Gens de bien, & qu'ils ne pourront se plaindre d'avoir été pesez dans des Balances inégales.

Une autre manière de prendre la chose, c'est d'envisager les peines de la Purification comme une suite naturelle de la mauvaise Disposition que les hommes emportent avec eux, plutôt que comme une punition proprement dite; c'est ce que la 9me, Lettre & les suivantes éclaircissent très bien; c'est même une Conséquence des Principes de la première Lettre sur la nature de la Justice. S'il est vrai qu'elle ne tende qu'à d'étruire le Mal dans l'homme par les peines mêmes de l'Enfer, ne faudra t'il pas qu'elle exerce le même office

en-

envers tous, dans le moins comme dans le plus; qu'elle détruise les racines du Mal, non seulement dans les Mechans, mais encore dans les Bons pour les rendre capables d'être réunis à leur origine, & si leur bonheur ne peut être parfait que par l'entiére destruction du Mal, la Bonté infinie elle même ne concourt-elle pas au même but.

Après tout, l'Enfer envisagé de la sorte n'est lui même qu'une purification, comme l'auteur le remarque, quoique les degrés en soient infinis; quelque nom que l'on donne à la chose l'on trouve du soulagement dans cette idée par rapport aux Gens que l'on voit mourir; on les laisse indistinctement dans la place que la Justice leur assigne, sans donner charitablement la contorsion à

à son Esprit pour les loger en Paradis. L'Enfer est aussi trop épouventable dans l'idée ordinaire, pour y supposer d'autres hommes que des Viciieux déclarez: Du Paradis à cet Enfer la distance est trop grande, & l'idée de là Proportion, gravée profondément dans l'Esprit de l'homme, ne lui permet pas d'être satisfait de semblables Disproportions.

Après cela quand ces Raisons n'attroient pas autant d'évidence; quand nous pourrions en éluder la force par de spécieux Raisonnemens, je doute que nous fussions en tout tems les maîtres de nous persuader du contraire; un sentiment secret nous fait souvent craindre que les Consolations que l'on prétend tirer de l'Ecriture ne nous soient mal appli-

pliquées & peut-être mal entendues.

Tout bien considéré je pense que si les Personnes qui n'adoptent pas l'idée de la Purification, pouvoient laisser la chose en suspens, il y auroit moins de risque dans ce parti, que dans une assurance trop grande, qui pourroit enfin être suivie de Mécontes.

### AUTRE LETTRE

*relative au sujet.*

MONSIEUR,

**L**A conversation que vous avez eu avec l'Etranger, qu'on taxe de *Deiste*, me paroît très intéressante.

Je

Je pense comme vous, que malgré les préventions de cet honnête homme, contre la Religion Chrétienne, il la respecte dans le fonds, & que si quelcun pouvoit la lui faire voir telle qu'elle est, il seroit obligé de lui faire reparation, d'avoüer que jusques là, il ne l'avoit connuë que par son fantôme.

Comme les prétenduës contrarietez de l'Ecriture sont le Fantôme qui l'a épouvanté, ce seroit un grand point de les lui montrer toutes aplanies, ou plutôt de les faire disparaître. Le Livre de *Lettres sur l'état des Ames séparées des Corps*, me paroît propre à cet usage.

L'Auteur assigne aux expref-  
sions ambiguës, qui donnent lieu  
à ces Contrarietez, la place qui  
leur convient. Il démontre que  
le

le *Vrai* ne sauroit dépendre de quelques termes équivoques, qu'il doit être établi sur des *Principes fixes*, sur des *Véritez immuables*. C'est sur ces mêmes *Principes* qu'il fonde son *Système*.

Il fait voir que l'*Idée de la Divinité* doit servir de baze à tout ce qui peut être appellé *Religion*; que l'*idée de la Divinité* renferme celle de l'*Etre infini*; que l'*idée de l'Etre infini* suppose l'*infinité* de ses *Attributs*; que l'*infinité* de ses *Attributs* suppose entre eux une *parfaite harmonie*; que l'*idée de la parfaite harmonie* renverse l'*opinion vulgaire*, par laquelle on prétend opposer la *Bonté* à la *Justice*.

L'Auteur fait voir que la *Justice* n'est essentiellement que l'*Équité parfaite*, que la *Justice* prisée dans ce sens, s'accorde parfaite-

tement avec la *Bonté infinie*; que cette *Bonté* exige, que la Voie du Bonheur soit ouverte à toutes les Creatures libres & intelligentes, que l'*Equité* demande que chacune de ces Creatures soient plus ou moins heureuses, plus ou moins malheureuses, selon l'usage qu'elles auront fait de leur *Liberté*. Que l'*infinité* de la *Justice* consiste à entrer dans des *Proportions infinies*, par rapport aux differens degréz de *Bonheur* ou de *Peine*, selon les differens degréz de *Bien* ou de *Mal*, qui résidera dans chaque *Creature*. Que l'*idée* de l'*Equité* parfaite est incomparable avec celle de la *Vengeance*, & d'une *Vengeance* sans bornes sur des *Creatures* bornées. Que si la *Bonté* & la *Justice* doivent concourir au même *But*, il faut que celle-ci soit l'*opposé* de

la

la Vengeance ; t que loin de travailler à retenir les Créatures coupables dans des Tourmens éternels , elle travaille à les en retirer par les peines qu'elle leur inflige ; que ce doivent être des *Peines de Châtiment & de Correction* , propres à consumer le Mal , à le détruire jusques dans ses Racines ; un *Mal* qui rendroit l'homme malheureux par lui même , sans suposser d'autre cause de ses Tourmens.

Sur ce pied là l'*office de la Justice* sera un *office de Bonté* , un effet de *Misericorde* , qui vient

N s'exer-

• ¶ Cela n'empêche point que l'on ne puisse dire avec l'Evangile , que Dieu vengera ses Elus. Un Pere venge les mauvais traitemens que quelques-uns de ses Enfans peuvent avoir reçû de leurs Freres , en infligeant à ceux ci des châtiments proportionnez , mais cette sorte de Vengeance , que la Justice & la Bonté elles mêmes aprouvent , n'a rien de commun avec celle qui porteroit l'Arrêt d'une Damnation éternelle.

s'exercer sur toute Créature, sans en excepter les plus coupables, & qui par des opérations proportionnées au Mal qu'elles ont contracté plus ou moins volontairement, les ramène enfin à leur Origine.

Cette Idée de l'*infinie*' & de l'*harmonie* des Attributs de la Divinité est si évidente, si conforme aux *Notions* les plus *simples*, que l'on ne peut refuser d'y *acquiescer*, sitôt qu'elle se présente; chacun la trouveroit chez soi, si l'on n'avoit eu soin de l'*obscurcir* dès l'enfance, en y substituant l'*opinion* d'une Justice qui ne peut être satisfaite que par des tourmens éternels.

Où puise-t'on cette idée? On la puise dans quelques termes équivoques de la *Revelation* écrite; ces termes doyent tenir lieu de *pre-*

premiers Principes: Qui ne voit que l'opinion de la Damnation éternelle sert de *pivot* aux disputes les plus opiniâtres, aux Controverses les plus épineuses? Sans cette opinion là, l'Infaillibilité de l'Eglise se reduiroit à rien, de même que la devise fameuse\* qui sert de Rempart à ses Sectateurs. La *prédestination* & la *reprobation* n'auroient plus de lieu, plus de distinction entre les Particularistes & les Universalistes; tous seroient *Universalistes*, dans le sens le plus accompli, au lieu que ceux qui s'attribüent aujourd'hui ce beau titre, ne le font que dans un sens très borné & très imparfait. S'ils font entrer dans l'idée de la Divinité celle de l'impartialité & de la bonté infinie, ils lui ôtent la plus essentielle de ses perfections,

N 2

ou

Hors de l'Eglise point de Salut.

ou du moins ils la bornent. Ils suposent en Dieu une *sagesse sans ressource*, réduite à abandonner son plus parfait Ouvrage, à le laisser périr éternellement, manque de moyens pour le rétablir. Par là encore la *Toute-Puissance* cesse de l'être. Dieu voudroit le bonheur de tout le *Genre humain*, mais il ne peut atteindre à son *But*. Quelle Idée de Divinité & quelle doit être l'Universalité établie sur de telles *idées*.

Il est vrai que celle des *particularistes* est encore moins recevable. Suposer une *Toute-Puissance* qui atteint à son *but*, mais dont le *but* se réduit à choisir un petit nombre de *Créatures* pour le bonheur, à laisser le grand nombre dans une désolation éternelle; suposer que la *Bonté* & la *Sagesse* infinie acquiescent à ce *Décret* ;

à

à un Décret fondé sur la libre Volonté d'un *Etre* absolu, Maître des Créatures qu'il a tiré du néant. Cette *Idée*, il faut l'avouer, est encore plus étonnante que l'autre ; elle ne peut être fixée sans horreur.

Les Sectateurs de ces deux Partis qui, depuis 13. à 14. Siècles, n'ont pu trouver le *nœud* de la difficulté, ont établi les oposés sur le même *Principe*. Ce *Principe* est celui de la Damnation éternelle ; Ils l'ont, de part & d'autre, tenu pour indubitable ; ils ne se sont pas avisez d'examiner, si un *Principe* dont les conséquences sont *contradictoires*, ne seroit point un *Principe faux*. L'Ecriture le dit en termes exprès ; c'en est assez, tout examen seroit ici superflu.

Mais les expressions de l'Ecriture Sainte, peuvent-elles tenir

N 3. lieu

lieu de premiers *Principes*? Sur ce pied-là que deviendroient la multitude de Créatures qui ne connaissent point l'Ecriture; n'auroient-elles pas les premiers *Principes*? St. Paul pourroit nous en instruire \*, Il témoigne que ceux qui n'ont point de *Loi écrite*, ont une *Loi spirituelle inscrite dans le cœur*, & que c'est sur cette *Loi* qu'ils seront jugez; sans cette *Loi* quel seroit le fondement de leur condamnation?

Ceux qui ont entre les mains la *Revelation écrite*, seroient-ils destituez de la *Loi spirituelle*; c'est ce que personne n'oseroit avancer. Si les expressions de l'Ecriture devoient tenir lieu de premiers *principes*, à quoi bon la *Loi spirituelle*? tout usage en seroit aboli, l'Ecriture seroit mise à la

pla-

\* Romains ch. 2.

place. L'Auteur des *Lettres* remarque cependant que l'Ecriture elle même s'en rapporte à cette *Loi immuable*, qu'elle y renvoie l'homme comme à un *Tribunal superieur*. *O ! Maison d'Israël, mes voies ne sont elles pas bien reglées ?* Dieu renvoyeroit-il les hommes à une *regle fausse*, pour mesurer si ses *Voies* sont *droites*, & ne peut-on pas en conclure avec le même Auteur, qu'une *regle à laquelle la Divinité se soumet elle-même*, doit être parfaitement *droite*, l'*ouvrage de sa propre main.*

Ce sera donc cette *regle droite*, qui tiendra lieu de *premier principe*; elle servira de *mesure* pour le discernement du *Vrai*, les expressions équivoques devront en dépendre. Les *Mots* ne seront plus la *Regle du Vrai*; le *Vrai* décidera du *sens des Mots.*

Les expressions qui s'ajusteront avec la *Regle*, feront reçues dans le *Litteral*; celles qui sembleront y être oposées, feront tenuées pour enigmatiques; elles feront placées dans le rang des choses *obscures*, qui ne peuvent rien ôter à la force de l'*Evidence*.

Voilà la *Measure* dont l'Auteur des *Lettres* se sert pour développer le Sujet qu'il traite. L'on s'aperçoit que par là toutes Difficultez *s'aplanissent*, que les prétenduës contrarietez du Langage de l'Ecriture *disparoissent*. Il se trouve même que l'Auteur n'est pas reduit à s'écartez de la Lettre, ou à lui faire violence pour établir son *Système*; qu'elle contient des expressions, & plus nombreuses & plus positives, propres à l'autoriser, qu'elle n'en contient d'oposées.

On

Ou je serai trompé dans mes conjectures, ou l'honnête homme de *Deiste*, brouillé depuis long-tems avec l'Ecriture, reviendra de ses préventions par la lecture de ces *Lettres*; il trouvera ici un *Système de Religion*, parfaitement conforme aux *Idées* qu'il a de la souveraine *Equité*.

Dans ce point de vue le désordre & la confusion qui paroissent dans cet *Univers*, ne surprennent plus. Les disproportions que la Providence semble mettre entre les *Creatures intelligentes*, cessent de faire preuve contre elle. L'on découvre au-delà de cette *Vie des Scènes* bien plus considérables, où tout sera compensé dans la plus exacte proportion.

C'est se moquer de parler de *Proportions infinies*, de *Compensations*.

N. 5. *tion*

*tion parfaite*, tant qu'on laisse subsister la Damnation éternelle ; les Theologiens qui ont tenu ce Langage, sans se désister de cette opinion, ne s'entendoient pas eux-mêmes. Ils ont employé de beaux termes pour justifier la *Providence*, & fermer la bouche aux Incredulés ; mais ceux-ci ne s'en sont pas contenté ; ils ont trouvé que le partage d'une Félicité infinie, oposé à celui d'un Desespoir éternel, entre des Créatures de même nature, que ce partage détruisoit toute *proportion*. Où trouver là dedans l'ombre de la *Compensation* ? Elle sera, dit-on, en ce que les Méchans auront eu leurs *Biens* dans cette *Vie*, & qu'ils auront leurs *Maux* dans l'autre. Mais les Mechans ont des *Maux* dans cette *Vie* même, & quand on les suposeroit dans l'é-

l'état le plus florissant, que l'on puisse imaginer dans ce Monde, qu'en seroit-il ? Quelques heures de faux Bonheur entreront en comparaison avec des Tourments éternels ; quelle idée de compensation !

Faudroit-il s'étonner après cela, si les Gens qui ont quelque justesse d'Esprit, ne peuvent supporter un langage, dont la contrariété est aussi sensible, s'ils se préviennent contre un Livre que l'on fait parler de la sorte, & qui doit être un *Livre Divin* ?

Si j'en disois ici davantage, je ne pourrois éviter de repérer ce que l'Auteur en a déjà dit. Permettez-moi, Monsieur, d'y renvoyer notre Deïste ; vous me ferez plaisir de m'apprendre l'effet que cette lecture fera sur lui.

## L E T T R E A Mr. \*\*\*

*Parallèle des Quatorze Lettres &  
des Promenades.*

IL me seroit difficile, Monsieur, de donner le prix à l'un des Livres dont vous me parlez, au préjudice de l'autre, puisque je trouve qu'ils sont d'un genre différent, & que par cet endroit la comparaison n'en est pas aisée à faire. Vous témoignez de la surprise de ce que dans vos quartiers, les *Lettres* ont un plus grand nombre de Partisans que les *Promenades*. Je vous dirai, Monsieur, que tout bien considéré, cela ne m'étonne point.

L'Auteur ou les Auteurs de ces deux Ouvrages, quoi - qu'uniformes dans le fond, me paroissent avoir

avoir eu un *But* different.

Celui des Lettres a essayé de crayonner, en abrégé, le *Plan universel de la Divinité*, par rapport au *Genre-humain*. Il envisage la Religion du côté des *Desseins* de Dieu envers les hommes, plus qu'il n'envisage la Disposition, ou plutôt l'*Indisposition* des hommes par rapport à Dieu. Il est vrai qu'il ne peut éviter d'en faire mention en plusieurs endroits, & que ce n'est que sur la *Dépravation* de l'homme, qu'il fonde la nécessité de la *Purification*; mais enfin, il fait voir le *but* où toutes ces *Voyes rigoureuses* aboutiront. Ce *But* est si digne de Dieu & si avantageux à l'homme, qu'il en est charmé dès qu'il l'entrevoit. Ce *Plan* est d'ailleurs si conforme aux *Notions* les plus simples de la *Bonté infinie*, &

de

de l'*Equité parfaite*, que l'on ne peut comprendre que l'on ait pu penser autrement.

Les Chrétiens depuis plusieurs Siècles n'osoient consulter ces *Nations simples*: Ils se croioient obligéz de leur imposer silence, pour les soumettre (comme on le leur enseignoit,) aux décisions de la Parole de Dieu, c'est à dire, à des mots dont on faisoit la *regle des choses*, & dont enfin l'on étoit devenu Esclave.

Ici l'homme est remis dans la liberté de penser & de donner lieu à l'évidence: il n'est plus constraint d'acquiescer à des choses contradictoires, ou de se figurer qu'il y acquiesce: La Religion qui lui est offerte, n'a pas besoin d'une autorité étrangere pour se faire recevoir; il en trouve les *Principes* gravéz au fonds de son cœur.

L'Éc.

L'Esprit humain formé pour la  
la Verité , répugne à tout ce qui  
implique contradiction ; l'harmonie & l'évidence le charment : il  
ne peut éviter de s'y rendre. Voilà sans doute ce qui entraîne dans  
ces *Lettres* le suffrage du Lecteur ;  
il en est peu qui ne se rappellent  
d'avoir souvent pensé de même,  
malgré la force du *Préjugé*. Quel  
gré ne fait-on pas à un Auteur  
qui développe des *idées* & des *sen-  
timens* que l'on avoit déjà , &  
auxquelles on n'osoit donner l'es-  
fort.

L'Auteur des *Promenades* est  
dans un cas différent. Il a moins  
entrepris de décrire le Plan uni-  
versel de la Providence , en ma-  
nifestant les *Scenes* de la *Vie fu-  
ture* , que de dévoiler l'homme ,  
de lui manifester son *Faux* , & l'in-  
disposition où il est d'entrer dans  
les

les vues de la Divinité.

Quelque satisfaction que l'on puisse trouver, dans la découverte des Voies de la Sageſſe & de la Justice-Divine, telle que le Livre des *Lettres* les développe, cette découverte seroit peu avantageuse, si l'on se méconnoisſoit ſoi-même. L'on seroit par là hors d'état de remplir ſa *destinée*. En ſe figurant faſſement d'être dans l'Elément du *Vrai*, l'on ſe fortifieroit dans le *Faux* & dans l'*Illuſſion*; par là encore l'on ſe prépareroit au ſortir de la *Vie* le plus étrange mécompte..

Ce seroit donc un office à rendre aux hommes, lors qu'il en est encore tems, de leur aider à commencer dès cette Vie, un *Ouvrage* qui doit s'accomplir tôt ou tard. Cet ouvrage est l'étude de ſoi-même, le discernement de

sçs.

ses veritables motifs; discernement qui ne s'acquierte que par l'attention à ce que dicte le sentiment, la flexibilité aux impressions de la Vérité. C'est à quoi l'Auteur des *Promenades* paroît buter dans tout son Livre, & lors qu'on le suit un peu de près, l'on s'aperçoie qu'il ne s'écarte guère de son but, pas même dans les digressions qui semblent le plus hors d'œuvre.

Bien des gens ont donné le prix aux *Lettres*; par cela seul qu'elles ne sont pas chargées de semblables digressions, que tout y est suivi & soutenu d'un bout à l'autre, en un mot que l'on voit du premier coup d'œil où l'Auteur en veut venir. Ne pourroit-on point trouver la raison de cette différente forme, dans le genre même des choses que chacun de ces Auteurs a voulu d'écrire.

Ce-

Celui des *Lettres* a fait une *Description abrégée des Voies de Dieu*; & celui des *Promenades* s'est appliqué particulierement à dépeindre les *Voies de l'homme*.

Les *Voies de Dieu* considérées dans leur *Tout*, sont *Droites, Luminieuses, Harmonisantes*, dans toutes leurs parties; mais les *Voies de l'homme* sont *tortueuses, courtes, remplies de contrarietez*.

L'on comprend de là qu'il est aisé à qui a quelque *Cef* des premières, de les reduire en *Système* d'une manie ré suivie, & de n'y rien faire entrer qui ne soit digne d'un sujet aussi noble, d'un *Pian* aussi accompli.

Mais comment reduire en *Système* le *Faux*, les *Voies détournées* & les *illusions volontaires* profondément enracinées dans l'homme? Je doute que la chose fut possi-

possible. Quand elle le seroit je ne sai s'il seroit expedient de l'entreprendre. Un Tableau aussi dif-forme, envisagé du premier coup d'œil , deviendroit inutile aux hommes, par l'aversion qu'ils en concevroient. Si c'est leur rendre un bon office que de leur découvrir leur *Faux*, ce doit être imperceptiblement, & comme par-devez, d'une maniere qui leur donne lieu de le sentir eux-mêmes & d'en convenir volontaire-ment.

L'homme est jaloux de sa liberté; il désavouë ce dont on veut le convaincre en qualité de *Doc-teur* ou de *Moraliste*, mais lors qu'il est témoin des aveux naïfs d'un de ses semblables, un senti-ment secret le convainct, sans qu'il s'en aperçoive, qu'il est lui-mê-me dans le cas; il ne peut résis-ter.

ter à la force de la Vérité, dont il trouve les preuves au dedans de soi.

Ce sont peut-être des raisons de cette nature qui ont engagé l'Auteur à donner à cet Ouvrage une forme aussi *originale*, au lieu d'en faire un *Traité* suivi.

S'il est vrai, comme on l'a remarqué, que les Pièces sérieuses parsemées dans le même Livre, soient d'un style plus noble que celui des entretiens familiers, la cause n'en est pas difficile à démêler. (a) Les Pièces sérieuses font d'un genre assez conforme à celui

(a) Il seroit ridicule que des entretiens familiers fussent de même style que des Dissertations métaphysiques; tout ce qu'on en attend c'est qu'ils imitent le naturel; qu'ils tiennent de l'aisé & du naïf, & que le caractère de chacun y soit soutenu. Ce fut jadis une louange de dire de que'cun *il parle comme un Livre*; aujourd'hui c'est un ridicule, on se pique même d'écrire comme on parle; à plus forte raison, doit-on parler comme on parle dans des entretiens familiers, & sur tout à la Promenade.

celui des *Lettres*; ce sont autant de *Tableaux abregez*, des *Voies* par lesquelles la *Vérité* se manifeste à l'*homme*; tout doit s'y ressentir de la *Dignité* & de la *Noblesse* du *Sujet*. Le langage ironique seroit là hors de saison. Dans les *entretiens familiers*, il est parfaitement à sa place; le *Faux* ne mérite pas d'être attaqué gravement; il reçoit plus d'atteinte lors qu'il est imité, ou tourné en ridicule.

C'est, je l'avoue, ce qui pourroit blesser davantage les gens qui s'y reconnoitroient malgré eux; & qui sait si ce n'est point ici la cause secrète du dépit de certaines Personnes, contre les digressions trop fréquentes qui interrompent le *fil* du Discours. (b) Ce qu'il

y

(b) Les Digressions sont si naturelles dans la conversation, qu'on ne fauroit les en bannir sans lui donner un air de gêne & de pedanterie insupportable à gens d'un certain goût.

310 LETTRE A MR.\*\*\*

y a de vrai, c'est que d'autres Personnes les ont envisagé différemment, que cette irregularité prétendue leur a paru, non seulement un agrément, mais encore une occasion à développer bien des Vérités.

Vous conviendrez, Monsieur, après cela, qu'il n'est pas aisé de juger auquel de ces deux Ouvrages il convient de donner le *Prix*; que si quelques Personnes le donnent sans balancer à celui des Lettres, elle ne démêlent peut-être pas à fonds la *cause* du *Jugement* qu'elles portent.

Pour moi je serois tenté de penser, que la *difference* même qu'il y a de l'un à l'autre de ces *Ouvrages* pourroit concourir à former dans le *tout* quelque chose de *complet.* |

FIN.



cicero ad finem Somniū Scipionis.

Nam eorum animi, qui se a corporis  
voluptatibus dediderunt, eorumq;  
se quasi Ministros probucund, im-  
pulsusq; libidinum, voluptatibus  
obedientium, deorum et hominum  
iura violaverunt. corporibus elap-  
-si circum Terram ipsam voluntan-  
-tis, nec hunc in locum, nisi  
multis exagitati iteulis, rever-  
-tuntur. Ille dicens: Ego Som.  
no Solitus sum.  
ad. in h: l: comment cl: Trillerj.



spie le Sentinel  
dément Hybrinois accusé et de  
bien au pape par boniface. Chau-  
-pic art. Adalbert. Let. C. p. 133  
spie une opinion étrange sur  
la purgation par le feu au jour  
du jugement ds élus même, dans  
son article dans Chaufric. p. 288.  
Let. H.

voit l'article d'arche. T. 11. de chauf.  
-pic. note 33.  
L' article Le Clerc. ibid. note (4)



